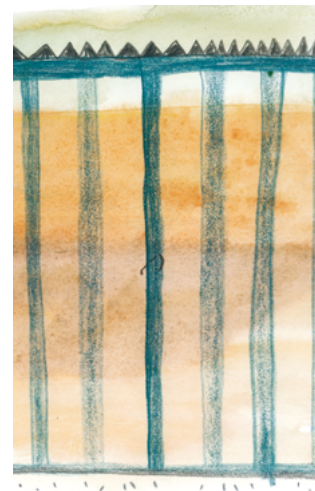




Manquer d'eau dans un pays de marais

RÉCONCILIER LE PARTAGE DE L'EAU DANS
UN TERRITOIRE SOUS TENSION,
LE LONG DE LA SÈVRE NIORTAISE.



Emma Laval
Mémoire de fin d'études
2023•2024



INSA INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

Emma Laval // 2023 • 2024
Mémoire de fin d'études



Un 14 juillet dans le Marais Poitevin, passage du pont de la conche des Renfermis, Marais du village du Irleau.

Ce mémoire est un travail étudiant. En l'absence de sources, toutes les illustrations, cartographies et photographies sont personnelles. Toutes reproductions partielles ou totales de l'un des documents est soumise à l'accord de son auteur, propriétaire des droits.

Manquer d'eau dans un pays de marais,
RÉCONCILIER LE PARTAGE DE L'EAU SUR UN TERRITOIRE SOUS TENSION,
LE LONG DE LA SÈVRE NIORTAISE.

MEMBRES DU JURY

DIRECTRICE D'ÉTUDES

Léa Hommage

Paysagiste conceptrice DPLG
Co-fondatrice de l'agence LALU à Nantes
Enseignante de projet de paysage en Atelier de 3^{ième} année
École de la Nature et du Paysage, Blois

PROFESSEUR ENCADRANT

Alexis Metzger

Docteur en géographie
Enseignant en histoire et culture du paysage
Chercheur en géohistoire de l'environnement et des paysages
École de la Nature et du Paysage, Blois

PRÉSIDENT DE JURY

Grégory Morisseau

Docteur en géographie
Ingénieur paysagiste, co-gérant de l'agence Chorème
Enseignant en géographie urbaine et rurale en DEP
École de la Nature et du Paysage, Blois

SOMMAIRE

6 Préambule //
Pourquoi un sujet autour de l'eau ?

8 Introduction //
Vers un lendemain sans eau ?

11 *Le conflit, lien au lieu.*

15 Atterrir sur un territoire //
un paysage à deux visages

16-18 *À la recherche des Bassines*

19-21 *Où est l'eau ?
De la plaine à la Sèvre*

22-24 *Quel paysage la Sèvre irrigue ?
Suivre le val de Sèvre*

26 *Plastique d'un territoire à deux visages //*

30-32 Se situer //
Situation géographique

33 *L'influence du climat*

35-38 *Le cycle de l'eau sur le territoire du marais*

39-40 Suivre la Sèvre //
Le haut val de Sèvre

41-42 *Niort*

43-46 *Redonner la parole aux silencieux*

2
47-48
49-50

Suivre la Sèvre //
Le marais mouillé
Redonner la parole aux silencieux

51-52 *Le marais desséché à la baie de l'aiguillon*

53-54 *Redonner la parole aux silencieux*

60 *Les rythmes dans le paysage //
Interroger les silencieux du marais
et la plaine*

3
60
61

Aller chercher dans l'histoire //
Récit d'une construction hydraulique

*Le golfe des Pictons
Géomorphologie du territoire*

63 *Prendre la terre à l'océan
Moyen-Age, XI au XIV*

65 *Les deux marais deviennent indépendants
Fin du XVII*

67 *4000kms de voies navigables
Fin du XVIII*

69 *Croyance d'une eau perdue
XX ième*

71 *Croyance d'une eau perdue à stocker
XXI ième*

73 *Un système bassine
XXI ième*

75-78 *Quel paysage dessine les motifs
hydrauliques ?
Répartition des objets hydrauliques*

2
79-80 *Aller chercher dans l'histoire //
Un paysage productif et simplifié
du XX ième à aujourd'hui*

81 *Un «sentiment» de nature dans le marais ?*

83-88 *Du fossé à la lutte //
Ce qu'impose le système bassine*

91 *Enjeux Croisés //
Constats & Enjeux*

93 *3 Constats //
Un paysage simplifié*

95 *3 Constats //
À qui dessert la ressource ?*

97 *3 Constats //
Une eau privatisée ?*

99-102 *3 Enjeux //
De la réserve au marais*

3

106-108

109-114

116

117-120

121

123

125 - 128

129

5
*Intentions & Scénarii //
À l'échelle du grand paysage
L'eau guide l'évolution du territoire, intentions*

*Plonger dans la bassine
Quels évolutions possibles pour l'objet réserve ?
Vers un scénario d'apaisement //
Réintégrer le système eau au coeur du paysage*

*Scénariser // de la plaine aux marais
Quels nouveaux visages pour les réserves
du Mignon ?*

*Nourrir le projet
Chercher des références*

*Ouverture //
Vers du projet*

Annexes //

Bibliographie //

Remerciements //

Préambule //

Pourquoi un sujet autour de l'eau ?

Très attachée à la question de l'eau, il me paraissait essentiel de réaliser ce travail de fin d'études sur ce sujet. Originaire d'une région au climat océanique, entre les piémonts basques et les vastes plages landaises, je ne pouvais passer à côté d'un sujet où l'eau en est le point de départ. La question de l'abondance et des risques m'était inévitable mais au fil du temps et de recherches, il me semblait plus juste de parler de la question du manque pour ce sujet de diplôme. Le manque de cette ressource, nous rappelle tous les ans aux heures les plus chaudes de l'été que l'eau nous est essentielle. Ces dernières années, cette piqûre de rappel s'est faite de plus en plus précoce, les canicules s'éveillant de plus en plus tôt en été. Ces vagues de chaleurs entraînent de longues périodes de sécheresses et l'année 2022 s'additionnait aux dernières années chaudes, nous rappelait que la façade atlantique ne pouvait en être épargnée.

2022 marquait un été brûlant, 2023 un record des températures.

C'est par ce constat vécu que je décide de plonger dans ce sujet du manque d'eau pour ce travail de fin d'études. La question du manque m'amena très vite à celle du conflit, je découvrais l'incohérence et le souffle de colère autour de l'objet prénommé par les opposants « Méga-bassines ». Ce sujet du conflit me fit atterrir sur un site d'études qui m'était jusque-là inconnu. Le conflit est un point de départ de la mise en lumière de ces territoires ruraux deux-sévriens et des arrières pays du Poitou, mis à l'écart au regard de l'importance des paysages du Marais Poitevin ou du littoral charentais. Au regard de l'inconnu que je portais sur ces paysages de conflits, cela m'a permis de forger un regard et une expérience qui m'est propre de ces paysages du Poitou. Cet inconnu me permit de développer une réflexion personnelle de travail et de recherche plastique. Entrée dans ce territoire de conflit par le biais du paysage m'offre l'opportunité de parler de l'avenir de ces paysages ruraux, sous le prisme d'un point universel, celui du paysage.

Pour ce travail, j'ai la sensation de naviguer entre rupture et attachement, rupture sociale dans un paysage, mais attachement à un sujet commun, celui de l'eau. C'est par ces ambivalences que je pense que le projet de paysage joue un rôle primordial pour inventer et ré-inventer l'avenir de la ressource en eau irriguant ce pays particulier, qui est celui d'un marais s'essayant à irriguer une plaine céréalière. Manquer d'eau dans un pays de marais, s'est essayé de retisser un récit commun celui de l'eau et d'un paysage en permanence soumis à la tension exercée par la main de l'Homme.



Photographie été 2023 à Coulon & croquis des berges de la Sèvre Niortaise



Collage réalisé à partir de journaux régionaux et nationaux récoltés pendant tout au long de l'année 2023.

Verr un lendemain sans eau ?

Introduction //

Questionner le manque dans le paysage

La notion de conflit autour d'un partage de l'eau intervient dès lors qu'un déséquilibre, lié à son usage et à sa consommation garantit pour subvenir aux besoins vitaux en eau pour tous les vivants, les milieux et les Hommes, est atteint. Ce déséquilibre en lien avec un changement climatique devient de plus en plus visible lorsqu'il se corréle à celui de l'impact humain sur le cycle de l'eau. Notre consommation devient de plus en plus grande sans réellement tenir compte de nos étés de plus en plus secs. Depuis l'époque pré-industrielle, 1850 à 1950, l'augmentation des températures est de +1 °C. Les différences sont flagrantes durant les 20 dernières années qui furent répertoriées comme étant les plus chaudes, les températures ont augmenté de 0,87 °C (GIEC, 2019). 2022 a été enregistrée comme étant l'année la plus chaude du siècle dernier. Ces canicules à répétition entraînent des périodes de longues sécheresses qui furent le déclencheur de nombreuses restrictions hydriques. Ces restrictions ont fleuries ces derniers étés sur tout l'hexagone, touchant petit à petit des régions originellement moins impactées par ces restrictions liées aux usages de l'eau. Ces restrictions à répétition se corrélent par l'effet de canicules*. Ces vagues de chaleur, épisode de températures nettement plus élevées que les normales de saison pendant plusieurs jours consécutifs, entraînent des sécheresses longues comme celle de 2022 qui a duré jusqu'aux pluies de fin de printemps 2023. Ces précipitations plus rares mais plus violentes et les canicules marquent depuis plusieurs années une

saison estivale de plus en plus précoce. Les sécheresses sont le fait d'un déficit en eau par rapport à une situation stable se traduisant par des impacts sur les écosystèmes. Les sécheresses peuvent être météorologiques, hydrologiques ou agricoles et apparaissent lorsque qu'un bilan hydrique est déficitaire dans le sol. Les sécheresses météorologiques sont les plus facilement observables, correspondent au déficit de pluviométrie mesuré par rapport aux normales saisonnières, données par Météo France, sur une période longue. La sécheresse hydrologique correspondent elle, à un déficit du débit de rivières, fleuves ou écosystèmes liés à l'eau, entraînant ainsi une baisse des niveaux des nappes phréatiques. Cela peut intervenir par l'effet d'un manque d'infiltration en profondeur ou d'un manque de précipitation. C'est lors de cette dernière sécheresse hydrologique que les arrêtés préfectoraux sont alors pris. À la suite de ces situations, la sécheresse dite agricole peut apparaître à cause d'un bilan hydrique déficitaire dans le sol. « C'est en cela que la sécheresse de l'année 2022 fut longue, elle n'est pas survenue seulement l'été ou en fin d'été comme nous en avons l'habitude, mais parce que les rares pluies automnales ne suffisaient pas à remplir suffisamment les aquifères, l'eau ne s'infiltrait plus et ces événements survenaient après l'accumulation d'années de sécheresses. » (Anne Le Strat, 2023)

Je parle de 2022, car c'est l'année du point de départ de ma réflexion pour ce travail, ainsi qu'une année marquante du point de vue de sa saison estivale, mais il convient de garder à l'esprit qu'elle n'est qu'une résultante d'années chaudes cumulées, 2003, 2011, et plus récemment les années 2018 et 2019.

Dans ce contexte de manque d'eau, la rupture se situe lorsqu'elle devient liée aux usages de l'eau. Doit-on hiérarchiser par ordre quantitatif nos besoins en eau ? Dans ce cadre, il s'agit de connaître les besoins vitaux de tous, afin de

partager ces besoins dans une mesure vitale pour les Hommes, la biodiversité et l'agriculture ? Il me semble que l'apaisement de cette rupture viendra seulement

si l'on essaie de partager de manière juste et équilibré les besoins en eau pour ces trois principaux consommateurs et usages que l'on en fait. Les ruptures liées à son partage impliquent de rappeler que l'eau est un fluide irriguant un cycle complexe et de ce fait son inscription dans la législation française en 1992 comme étant un « bien commun de la nation » permet de mettre par écrit une crédibilité que l'on a à remettre l'eau au centre des conflits récents.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992, institue l'eau comme :

« Un bien commun de la nation »
 Art. 1er. - L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

L'illusion d'abondance crée le conflit

* Canicule, est une période de températures élevées de jour comme de nuit, sur une période prolongée d'au moins 3 jours où les seuils de température et de durée varient selon les départements (météo France).

Voir un lendemain sans eau ?

Introduction //

Le conflit, lien au lieu

Sous les effets d'un changement climatique, j'entrevois un conflit naissant, celui du manque d'eau. L'article 1er pointe l'importance de la mise en valeur et du respect des équilibres naturels, mais qu'en est-il réellement ? Le sujet du conflit autour d'un bien commun qui est l'eau m'intriguait, je découvrais ainsi le conflit autour des réserves de substitution, prénommées « bassines » par les opposants. Sur la terre d'accueil de ces réserves, je cherchais leurs traces, celles des sécheresses ayant laissé des séquelles dans un paysage et celles de ces objets répondant de manière systématique à ces dernières séquelles. Mais les blessures se diluent avec le temps et s'oublent vite pour laisser place à ce qui prend le plus de place dans un paysage. En l'occurrence, ces paysages de marais atlantiques du grand ouest français donnent aux yeux des citoyens et politiques l'apparence d'une ressource inépuisable. Sur ces territoires où l'eau semble omniprésente, les usages de l'eau et sa mise en partage engendrent différentes formes de prédation. Et c'est lorsque des enjeux économiques mondiaux entrent en jeu que ces prédatations prennent forme. Ici, en France, les tensions les plus prégnantes prennent la forme de barrage, l'exemple de l'histoire du barrage de Sivens a retenti lors des derniers mois de l'année 2022 et 2023 avec plus de cœur et d'actualités autour des dites « méga-bassines ».



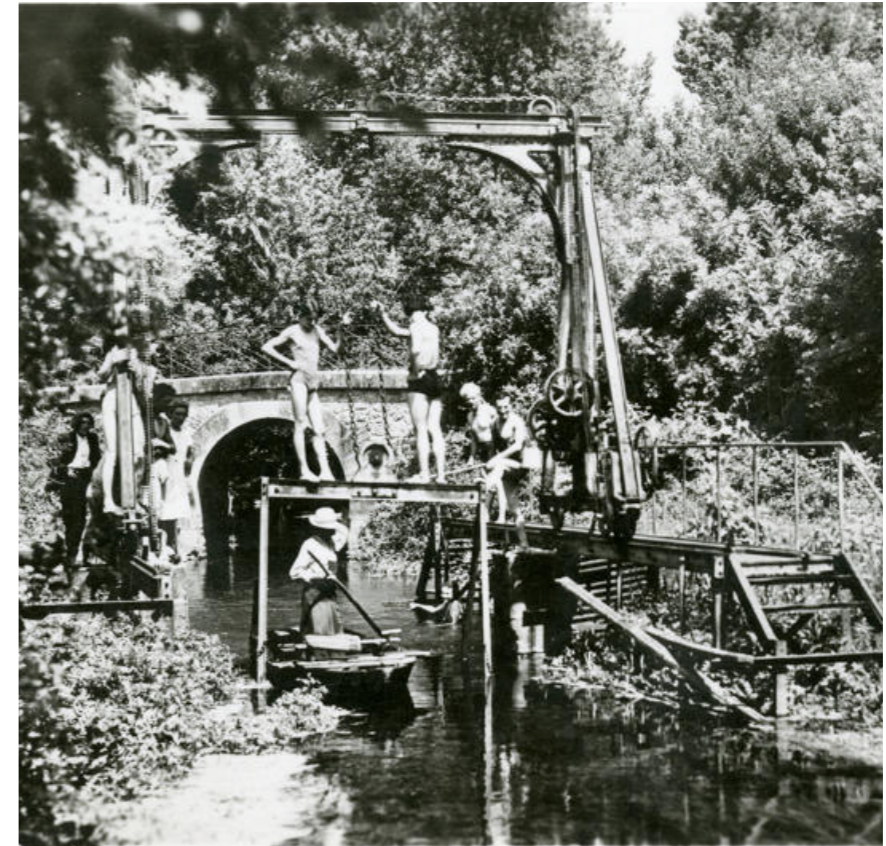
Très vite, l'univers médiatique se mit à parler d'une « guerre de l'eau ». Ces mots forts de sens me questionnaient et résonnaient dans mon esprit. Ils n'apparaissaient pas seulement dans les médias télévisés français, mais aussi dans les journaux locaux, et plus encore, sortant de la bouche des habitants.

Pendant des décennies, en France, on a pensé que la ressource en eau était inépuisable. On a puisé dedans sans se poser de questions »
« Nos sociétés ont bouleversé le cycle de l'eau sans attendre le changement climatique et sont devenues extrêmement dépendantes de cette ressource en eau. (Gilles Pinav. 2023) »

À l'été 2022, lors de mes premiers jours de terrain, j'ai moi-même entendu ces mots par hasard en me promenant le long de la Sèvre :
Deux hommes étaient en train d'accrocher une barque sur le toit d'une voiture, ils parlaient tout fort ce que certains pensent tout bas « oui, je préfère aller sur la rivière ... Mais elle a bien baissé ». Le second renchérisaient « la guerre de l'eau va arriver ».
Je me situais aux portes du marais poitevin, dans le quartier de la Roussille à Niort, et si ces mots furent évoqués ici, c'est qu'il n'y a pas de hasard entre le choix des mots et des lieux. Choisir le mot « guerre » me laisse songeuse, comment ce mot peut entrer dans notre

vocabulaire quotidien ? L'illusion d'abondance crée le conflit, si ces conflits arrivent, c'est que la situation hydrique de l'ouest de la France se révèle pour la première fois d'une manière visible aux yeux des habitants.

Par ce lien du conflit, le lien au lieu en découle et j'en viens à fouler les terrains fertiles du marais poitevin.



Photographie ancienne du barrage de la Belette au Vanneau (source : médiathèque du PNR)

Du marais mouillé, je ne connaissais que la carte postale verdoyante, et de ces réserves je n'avais vu que les seules photographies de ces objets posées dans des champs immenses et secs du sud de l'Espagne ou des régions céréalières de l'ouest de la France. Une seule différence reflétée l'ambivalence de cette réponse d'ingénierie et structurelle liée au manque d'eau, celle du climat et du paysage bien différent, qui pour celles de l'ouest de la France dessinent des "grandes piscines" la silhouette d'un marais d'intérêt européen en dernier plan. La curiosité m'emmena à explorer pour ce travail de diplôme l'ambivalence de l'objet suscitant le conflit aux portes du célèbre Marais Poitevin.

Alors la question entre en jeu, comment pouvons-nous imaginer réconcilier le partage de l'eau sur un territoire sous tension, le long de la Sèvre Niortaise ?



Les canards sauvages sur la réserve n°5 de Cram Chaban



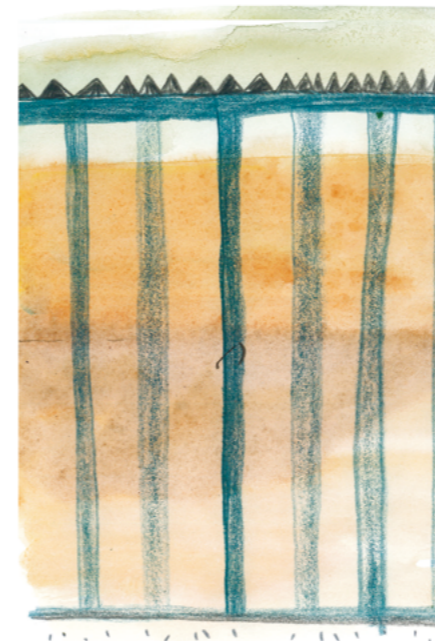
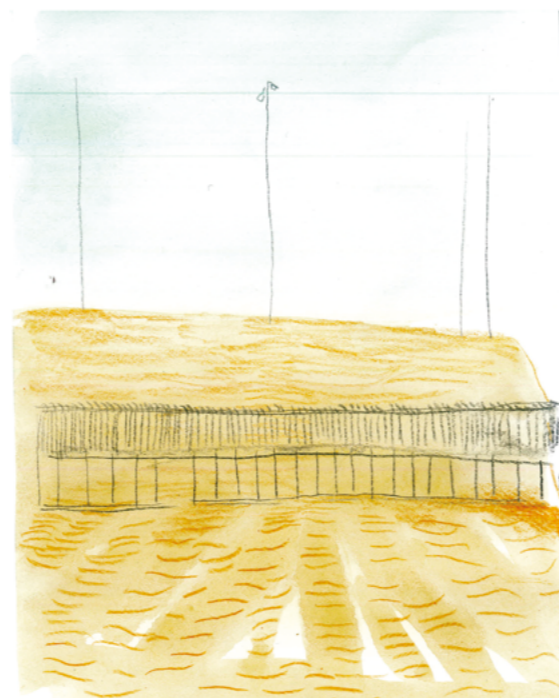
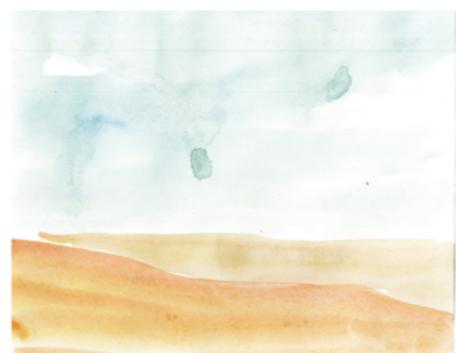
Atterrir sur un territoire //
un paysage à deux visages

Nous sommes le 24 août 2022, lorsque je foule la première fois les plateaux de la Sèvre Niortaise. Ces premiers moments sur le terrain marquèrent dorénavant ma mémoire et ainsi ma démarche d'enquête pour les mois à venir. Je souhaitais partager ces expériences, car elles sont essentielles pour la suite du projet, et ma lecture des paysages du marais.

Les pages qui suivront sont découpées en trois temps spatiaux, mais décrivent des ressentis sur un seul moment temporel, et font le récit de mes premières impressions de terrain. De la plaine à l'estuaire, ce fil directeur m'a amené à percevoir ces paysages dans leur continuité. Cette découverte s'est faite dans des saisonnalités similaires, l'une à la fin de l'été 2022 et la seconde début septembre 2023. Ces deux temporalités me permirent d'élargir mon champ de vision d'un seul récit de lecture du paysage tout en me confortant dans mes premiers ressentis de terrain.

En trois parties, je découpe mon récit en commençant par cette recherche de l'objet «bassine» qui anime mon choix de site, ce récit découle vers la recherche de l'eau entre la plaine espace occupée par les réserves et les bords du fleuve. Enfin, il m'était indispensable de longer les paysages de la Sèvre Niortaise de l'amont vers l'aval pour découvrir les multiples facettes qu'offre ce fleuve.

Je vous invite à découvrir ce site par la lecture de ces trois récits et le regard de vignettes dessinées les accompagnant. Ces vignettes ont été produites en atelier d'après les écrits posés sur mes carnets de terrain et mes seuls souvenirs de ces lieux.



un paysage à deux visages

À la recherche des Bassines.

C'est le début de l'été, le temps des moissons et la première fois que je vois le rythme de la récolte. J'habite dans une ferme sur la plaine niortaise et j'entends les bruits des moissonneuses jusque tard dans la nuit. Les grains de blé éparpillés sur le bitume, moineaux et tourterelles s'envolent de la route à l'arrivée d'une voiture, ils se gavent du glanage des grains récemment récoltés. Je pars à travers cette plaine immense pour m'aventurer vers l'horizon du conflit ; celui des réserves de substitution.

Mais ma vue butte sur un talus haut de plusieurs mètres brisant la monotonie de cette plaine. Façonnée de toute pièce, en-grillagée et inaccessible, l'odeur humide qui sort de cette forteresse provoque en moi une jalousie de fraîcheur. Les petites routes étroites contournent ces réserves, il m'est impossible d'aller au-delà du grillage, des panneaux « interdiction de stationner » me préviennent qu'ici « il n'y a rien à voir ».

Ces grilles de chantier sont mises à distance par d'immenses champs de blé et de minces haies, des bosquets quadrillent vigoureusement ce maillage agricole. J'ai l'impression de me retrouver autour d'un fort militaire dans un paysage surveillé. Cette forteresse au portail bleu piscine est décorée de barbelés de sécurité entourant une butte immense d'une dizaine de mètre de haut, protégeant en son sein la précieuse eau stagnante et immobile. Seules les 6 caméras au sommet de la digue et l'immense ciel regardent l'eau, le paysage a l'air stérile. Un vol d'oiseaux se réveille sous le bruit d'un Klaxon me faisant savoir que je ne suis pas la bienvenue ici.





où est l'eau ?

De la plaine à la Sèvre

Nous sommes le 24 août 2022, il est 11h, Il fait 34°, j'emprunte la nationale traversant la plaine agricole du sud de Niort jusqu'au Bord de la Sèvre.

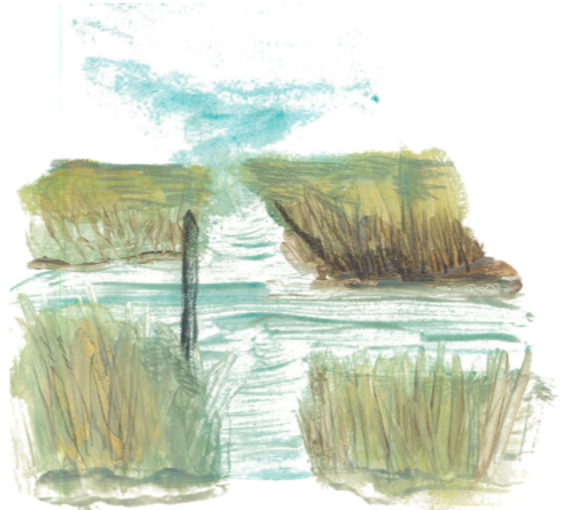
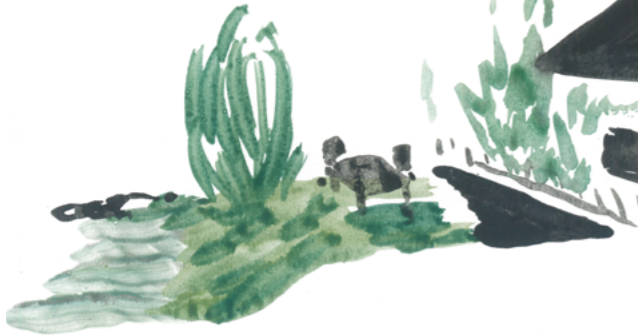
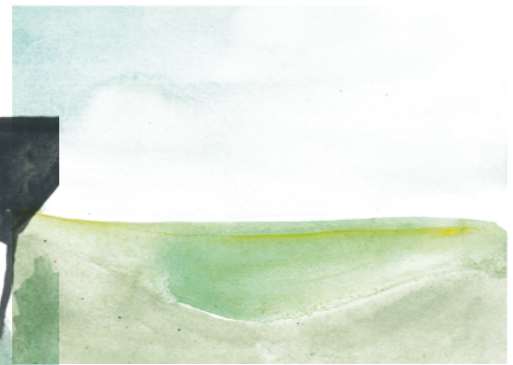
Sur le plateau, les champs brûlés de tournesols sont abattus sous cette lumière de fin d'été. Le ciel est immense au-dessus de ma tête, il m'est insupportable. Les tiges de tournesol peinent à porter leur fleur comme découragés par la chaleur.

La terre des champs couleur paille, craque sous mes pas. J'ai la sensation d'être dans un paysage aride et monotone où la végétation subsiste, fatiguée par des canicules à répétition. Où est l'eau ? J'essaie de trouver ces traces, elles se font rares, quasi inexistantes. Les fossés se creusent plus j'avance vers le sud, je les enjambe afin de sentir ce simple relief souvenir du passage hivernale de l'eau. J'avance encore vers le nord, en suivant ma carte IGN, je sais que l'eau de la Sèvre est à quelques kilomètres. Un horizon verdoyant s'ouvre devant mes yeux. Une palette de verts tranche avec la couleur sèche des champs, la monotonie de la plaine contraste avec l'émergence au loin d'une verticalité arborée. En suivant cette route étroite et droite, les grands openfields se referment par un maillage de haies basses et taillées. Ces haies ne sont pas très épaisses, ronciers, cornouiller et de menus érables champêtres y sont plantés.

L'ombre et la végétation dense m'appellent, il fait trop chaud pour rester sur la plaine, le besoin de fraîcheur m'obsède, je suis la route qui commence à former des virages lestes suivant le doux versant de la rivière.

Les arbres deviennent de plus en plus grands, ils semblent bien ancrés dans le sol, leurs racines profondes me font penser qu'ils peinent à toucher la fraîcheur. Un alignement de platanes majestueux accompagnent l'herbe verte d'une prairie ponctuée de fleurs blanches, carottes sauvages, orties et trèfles. Le sol n'est pas humide mais cette profusion verte rappelle que l'eau est proche. Le souffle de l'air chaud sent l'humidité. Je me rapproche de la Sèvre, elle est large et s'impose mais reste silencieuse. Elle s'écoule lentement comme accablée par cette chaleur mordante. Mais des plongeurs la font frémir. J'aperçois les algues et son fond verdâtre. La Sèvre a la couleur du feuillage des frênes qui l'abrite du soleil et a la lenteur d'un mois d'août.





de la source à l'estuaire

Suivre le val de Sèvre pour comprendre les paysages qu'il irrigue.

Sevret, haut-val de Sèvre, au mois de septembre, ciel dégagé, 20°C

La source, discrète. Pour la trouver, il faut divaguer, s'enfoncer dans le bocage. Les arbres de part et d'autre de la route se courbent comme pour s'embrasser. La source se cache en contre-bas d'une tendre colline, derrière un ancien lavoir. À l'intérieur d'une paroi rocheuse, il nous suffit de descendre 3 marches pour arriver à la résurgence de la Sèvre, les prémices d'un voyage long de 160 km. Ce sont ces simples gouttes d'eau qui alimenteront ce fleuve en devenir, mais à l'été 2022 la paroi reste sèche. Je marchais à l'intérieur des bassins du lavoir pour arriver au cœur de la source. À 1 km de là, le mince filet d'eau s'épaissit en ruisseau. Il serpente entre de bas talus arborés où la terre spongieuse des prairies humides alimente la Sèvre de nombreuses résurgences. Les rives sont arborées et habitées par les ruines d'une cabane. Je plonge ma main dans cette eau fraîche, 10 centimètres de profondeur.

Je quitte la source, traverse un verger et prends le dit « premier pont de la Sèvre », une ripisylve dense, une peupleraie, une friche et un champ de blé, voilà son paysage.

Un pays vallonné, un hameau à la pierre jaune, un lavoir, la rue de la fontaine et des potagers protégés par de bas murets dessinent les contours de cette rivière jardinée. Arrivée à la Mothe-St-Héray, la rivière prend ses aises. Les méandres deviennent longs d'autres filent droit. Certaines ripisylves furent arrachées pour laisser place à de larges champs de maïs venant se frotter aux lignes rivulaires. La route en surplomb et le coteau boisé permettent d'entrevoir les premiers panoramas sur le fleuve.

Le Haut Val de Sèvre, je le connaissais mal, plus doux, plus discret, moins original que la Sèvre du marais.

Je me rapproche de Niort, la Sèvre entourée de jardins privés s'avance sur la rivière par de légers pontons de bois. Je quitte Niort, et arrive aux portes du marais, les jardins se prolongent au-delà de la route pour venir affleurer simplement le fleuve, les pieds d'une table de jardin dans l'herbe verte léchée par la brise de l'eau. J'entre dans un marais dit sauvage où les Niortais du dimanche viennent marcher et les chalands faire

des balades en barque. Cette attraction me donne un goût amer où l'eau support du tourisme doit rester impassible face à la sécheresse de l'été. La profusion d'une verte et luxuriante végétation nous entoure, en divaguant à travers elle, je me perds facilement. Les maraîchers eux, la connaissent par cœur, ils savent qu'à ce croisement les trônes de frênes délimitent deux parcelles en lanière, qu'au bout de cette rangée de peuplier les aigrettes accompagnent le repas des ruminants. La route est plate à travers ces parcelles en lanière, mais les petits ponts traversant deux canaux nous font ressentir le micro relief de ce passage.

Le paysage humide, humble et fertile du marais mouillé s'efface. Je passe les dernières écluses, conches, canaux, une première digue laissant place aux prés desséchés et aux champs de maïs. Les champs de céréales deviennent immenses, les haies d'églantier et de prunelliers s'amenuisent pour se voir oublier dans cet océan asséché. Les canaux et la Sèvre sont à ciel ouvert, les nuages se reflètent dans l'eau du fleuve lorsque celle-ci n'est pas habillée d'un manteau vert de lentilles d'eau. Tous les canaux sont enjambés par de lourds ponts pour faire passer les roues des tracteurs. L'architecture change, les maisons sont basses, sans étages aux volets bleus signe notre arrivée en aval du fleuve. Tout proche de l'estuaire, les pêcheurs me montrent la pêche au carrelet et le poisson pêché. Les haies légères de tamarix servent de brise-vent et les champs lâchent paraissent infinis. D'immenses pylônes électriques ou des géantes coopératives de l'agro-industrie se dressent dans ce paysage productif.

J'arrive au bord de l'océan, la terre se craquèle, les tâches pourpres de salicorne et couleur sauge des spartines maritimes tapissent cette eau saumâtre, les herbes hautes dorées se couche sous l'air marin. Des coquilles d'huîtres au sol, le chant d'une mouette, la paroi rocheuse de la baie de l'aiguillon et l'étendue des prés-salés sous le ciel bas de fin d'été dessine le paysage de ce dernier pont de la Sèvre.



Atterir sur un territoire // *Plastique d'un territoire à deux visages*

Plastique, relatif aux arts, qui élabore des formes. Du lien au lieu, cette démarche plastique me permet de tirer quelques premiers enjeux afin de construire de fil en aiguille un diagnostique ciblé sur le territoire.

Partir du terrain, il m'était plus facile de nommer les lieux traversés, leurs changements, mes étonnements et de lister par de simples mots les lieux que j'arpentais. Comprendre ce val de Sèvre par la traversée systématique d'un grand territoire, la répétition des temps de terrain découpait en sections géographiques, La plaine des réserves, l'eau du marais mouillé et le linéaire du val de sèvre, me permirent de comprendre et d'assembler une lecture tenue d'un même ensemble paysager. Écrire en marchant, arrêter le moteur de la voiture pour noter le récit du territoire et ralentir, sont des processus qui m'ont permis de raconter les formes de ces lieux.



Plastique, relatif au modelage, donner une forme. Outre le pouvoir des mots, raconter ce récit de mon terrain par de la peinture, des tâches et des lignes m'a permis de transmettre une autre dimension à la formes, textures, et couleurs de ce territoire. Réaliser ces vignettes à la suite du terrain, avec l'addition des récits et de mes souvenirs, me permettent de résumer graphiquement ces espaces. Les souvenirs mettent en place une simplification du dessin. En s'attachant à l'essentiel, les formes du paysages se simplifient et renforcent l'idée d'un territoire a deux visages. Ces formes se simplifient certes, mais évoquent un caractère unique à ces lieux. Le lien aux lieux devient donc d'autant plus personnel et me permettent d'en faire mes propres constats. La juxtaposition de ces deux outils de travail, le texte et la peinture permettent de lire ce paysage à deux visages, la verdoyante d'un marais, la chaleur sèche d'une plaine productive. Sans artifices, ce constat revient au long de l'écriture de ce mémoire, car il invite à la réflexion de toute l'ambivalence que l'on peut découvrir dans ces paysages.



La Sèvre niortaise traversant le marais mouillé en été, et ses pêcheurs.

2 Se situer //
Situation géographique

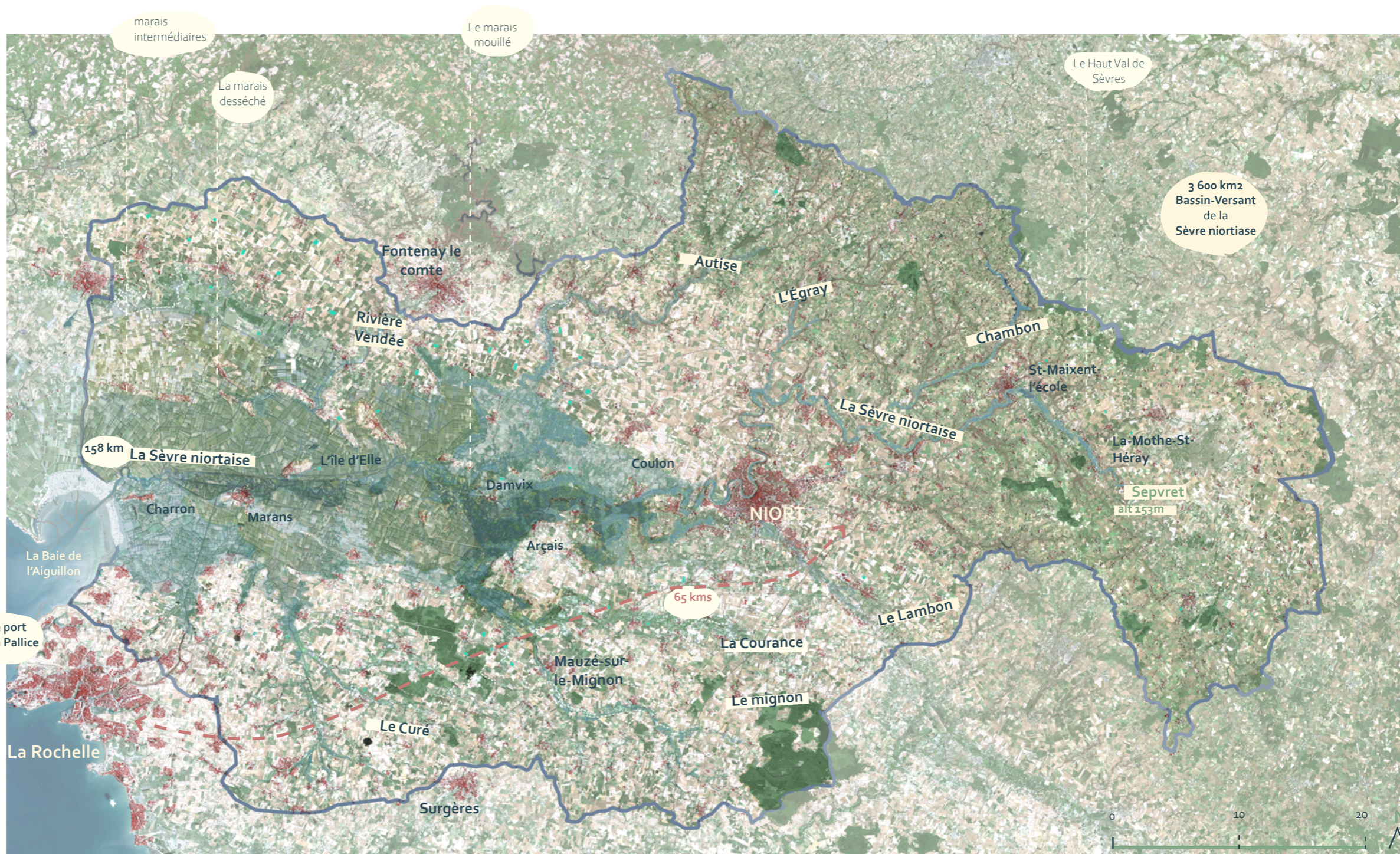


Carte de paysage du territoire du bassin-versant de la Sèvre Niortaise

2 Se situer //

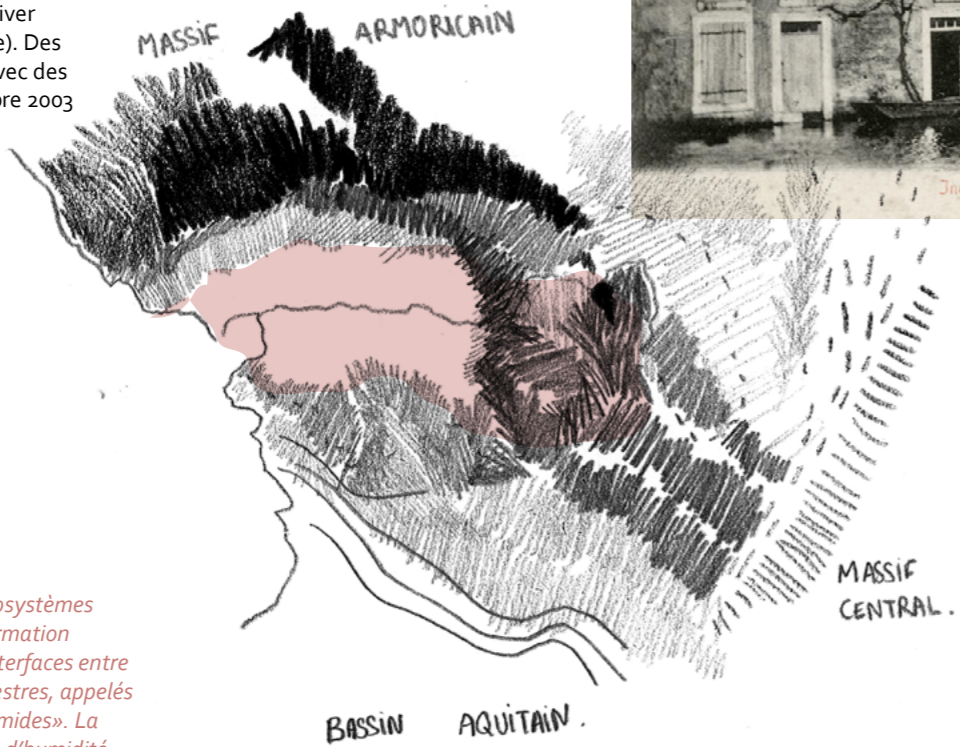
Situation géographique

Entre les réserves et le marais poitevin, il y a la Sèvre niortaise et son bassin-versant qui irrigue de ses eaux souterraines et superficielles ce grand paysage. Dans ce diagnostic, je regarde l'échelle d'un bassin-versant, grand de 3 600 km². Cette échelle me permet de penser l'avenir de ce paysage dans un contexte climatique tout en tenant compte de la solidarité amont-aval du fleuve. La Sèvre-niortaise est le principal fleuve irriguant le Marais Poitevin. Son bassin-versant grand de 3 350 km² s'étend sur trois départements, prenant sa source en Deux-Sèvres, il dessine la frontière entre la Charente-Maritime et la Vendée. Par conséquent, il est le fleuve frontière de deux régions, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays-de-la-Loire. À 159 km de l'océan, la Sèvre niortaise prend sa source à Sepvret, petit village situé dans les terres rouges argileuses du pays Mellois, s'écoule dans le Haut Val de Sèvre puis divague, après St-Maixent entre les bocages de la Gâtine. La Sèvre atteint les derniers coteaux niortais. Niort, ville principale du bassin offre la transition vers le marais poitevin. Les portes du marais mouillé situées à Coulon s'ouvrent sur un paysage humide et verdoyant. Cette image de carte postale du Marais poitevin ne s'étend que sur une petite partie du territoire, 32 000 hectares. Vers l'aval, la densité arborée du marais s'estompe pour laisser place au marais desséché, sur 46 800 hectares de Damvix à L'île d'Elle, ces villages font la transition entre marais desséché, promontoire calcaire et plaine céréalière. La Sèvre serpente les premiers kilomètres pour filer droit sur les derniers, entrecoupée de canaux, elle navigue durant 159 kms vers l'océan atlantique pour se jeter dans la Baie de l'Aiguillon.



Se situer // L'influence du climat

Le bassin du marais poitevin se situe au creux de grandes formations géologiques. ces bassins, le marais poitevin est soumis à l'influence d'un climat océanique. Ce climat est caractérisé par des températures relativement douces, 10 °C en hiver pour 24 °C en été (météo France). Des écarts saisonniers se dressent avec des maximales relevées en septembre 2003 et les dernières en juillet 2022 qui s'élevent à plus de 40,3 °C.



Qu'est ce qu'un marais ? Un marais désigne des écosystèmes particuliers de part leur formation géologiques, des lieux d'interfaces entre milieux aquatiques et terrestres, appelés communément «zones humides». La présence d'un certain taux d'humidité explique le terme «marais» qui renvoie à la nappe d'eau stagnante recouvrant un terrain particulièrement envahi par la végétation. «L'eau qui ne court pas en fait le marais» Victor Hugo (Relief, «Marais»)



Inondation à Arçais. 18 Février 1904.



Arçais (2 Sèvres) près Mauze. Inondation du 18 Février 1904

Carte postale 1904 des inondations dans le village d'Arçais (source : médiathèque du PNR)

L'influence océanique se caractérise aussi par une pluviométrie relativement importante. Les précipitations venant de l'Atlantique se répartissent tout au long de l'année, plus particulièrement entre les mois d'octobre et de février. Les moyennes répertoriées sont d'environ 867 mm par an. L'année 2023 fut la plus contrastée, les températures furent anormalement élevées par rapport aux normales saisonnières et s'accumulèrent à des précipitations intenses. De septembre à décembre, 609,4 mm de pluie ont été répertorié sur l'année 2023 (InfoClimat), alors que l'année de 2022 fut la plus sèche avec seulement 500 mm de pluie.

Ce territoire est soumis à des variations climatiques dues à sa position géographique, mais aussi à sa morphologie géographique. Évoquer les phénomènes de sécheresse pour parler du marais poitevin n'est pas forcément antinomique dans un contexte géographique où le cycle de l'eau fut continuellement modifié et accentuer par la main de l'Homme.



Scènes rurales II. Battage du blé au manège (Cl. S. L.)

Carte postale 1904 du battage de blé dans le marais desséché (source : médiathèque du PNR)

2

Se situer //

Le cycle de l'eau sur le territoire du marais

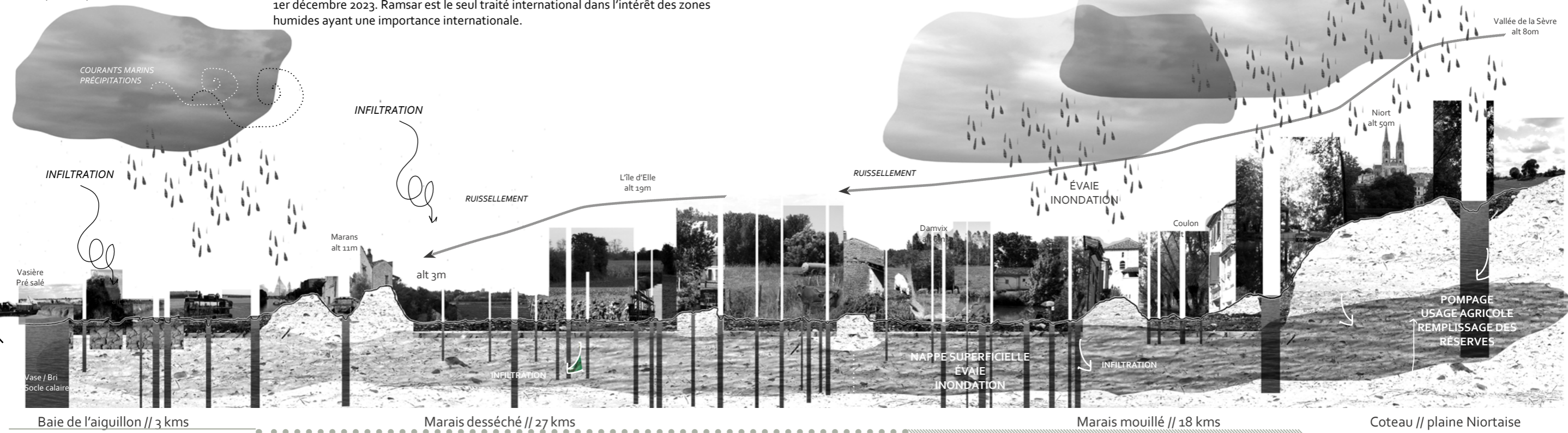
Pour comprendre les relations sous-jacentes à ce paysage de marais, il me paraît important de replacer le marais poitevin au cœur de son bassin-versant et du cycle de l'eau qu'il lui est propre. Regarder sous nos pieds permet de porter notre regard et notre attention sur le cycle de l'eau de la Sèvre-niortaise afin de comprendre les relations entre marais mouillé et marais desséché, plaine et littoral, solidarité amont et aval.

Cette coupe longitudinale traverse le marais poitevin, d'Ouest en Est, elle me permet d'imaginer les variabilités du cycle hydraulique en fonction des saisons.

Cette coupe nous présente la traversée des milieux présents sur le linéaire de la Sèvre. Cette succession des milieux mise en valeur par une succession de photographies est entrecoupée par différentes épaisseurs de bandes blanches. Ces bandes blanches représentent les voies d'eau, canaux, conches ou rivières représentant des ouvertures et des fragmentations, mais aussi des obstacles pour notre traversée du paysage. Ces successions de réseaux d'eau plus ou moins denses furent tous issus de la main des Hommes. Mis en place pour différentes raisons, évacuer l'eau des crues, ou l'eau de l'océan, irriguer ou drainer les parcelles constituent une mise sous tension des milieux naturels et écologiques des différentes entités paysagères du marais poitevin. La grandeur et l'importance du rôle écologique du marais poitevin permirent l'accès au titre de Parc Naturel Régional pour le Marais Poitevin, une première fois en 1979 puis en 2014. La pression engendrée par le drainage et l'assèchement de zones humides et la fragmentation de milieux aux profits de l'agrandissement de parcelles cultivées fit perdre ce label en 1996 et la compétence eau. L'Europe exigea des compensations et re donna le titre en 2014 en mettant en place une gestion de l'eau par un établissement public, l'établissement Public du Marais Poitevin. Le parc du marais fut labellisé Ramsar le 1er décembre 2023. Ramsar est le seul traité international dans l'intérêt des zones humides ayant une importance internationale.



Carte postale 1929, l'évaie rue de la Garette, marais mouillé (source : médiathèque du PNR)



2

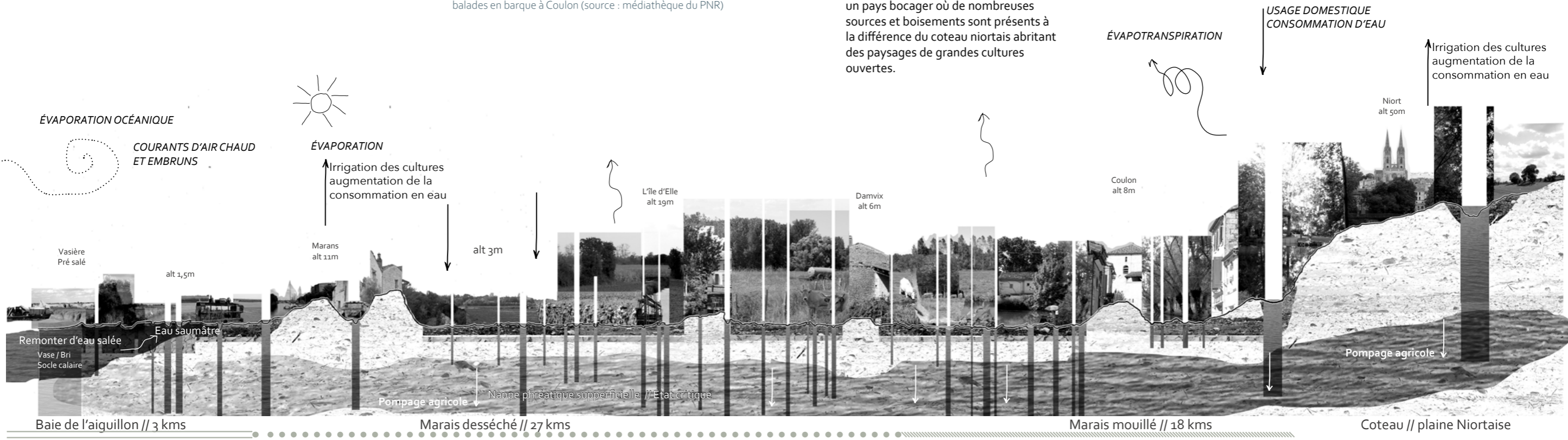
Se situer //
Le cycle de l'eau sur le territoire du marais



Photographie ancienne années 60, le début du tourisme estival et des balades en barque à Coulon (source : médiathèque du PNR)

Cette multitude de milieux furent segmentés et organisés par la main de l'Homme tout au long de la construction hydraulique du territoire du val de Sèvre. Cet état des lieux des milieux écologiques existants de par la géomorphologie du territoire et de son cycle de l'eau doit être mis en relation avec une longue histoire hydraulique. Cette densité des canaux forme un territoire complexe qui a été sans cesse, mis sous tension par la main de l'Homme. Ce territoire résulte d'une conquête méthodique de la terre sur l'océan. Afin de comprendre la résultante de cette mise sous tension de ce paysage où l'Homme est le chef d'orchestre de cette organisation territoriale, creuser l'histoire du marais fut le point d'entrée de cette enquête.

Afin de comprendre l'entièreté du cycle de l'eau le long du fleuve, je propose d'en faire une lecture de l'amont, sur les plaines niortaise à l'aval, la baie de l'Aiguillon, de ces anciens marais lacustres à une plaine agricole céréalière. Le haut Val de Sèvre est un pays bocager où de nombreuses sources et boisements sont présents à la différence du coteau niortais abritant des paysages de grandes cultures ouvertes.





Le Haut Val de Sèvre

Ripisylve, forêt de feuillu, et prairies. Les terres du Haut val de Sèvre offrent des prairies bocagères culminant à plus de 150 mètres d'altitude, constituant le pourtour le plus haut du bassin-versant. Les terres du Mellois, pays des terres rouges sont appelées ainsi en raison de leur socle argileux. Ce sont des prairies pâturées entourées de bocages de chêne ou châtaigniers. Ces bocages sont constitués de haies vives, aubépine ou cornouiller. Elles créent une trame arborée plutôt dense pour se raccrocher à des ripisylves et des prairies humides abritant des essences locales.



Les prairies argileuses



Quartade



*Rumex
L'orthie*



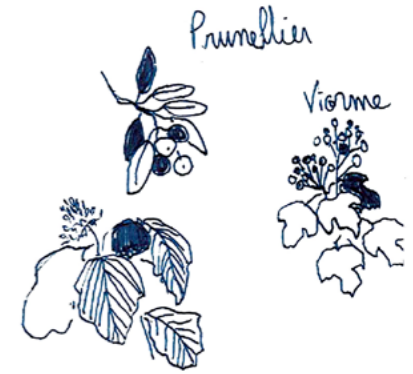
Ripisylve et Haies vives



Chataigner

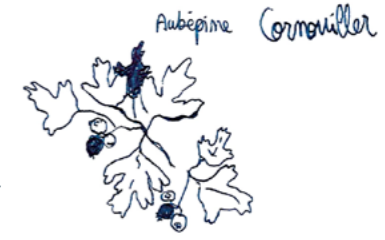


Noisetier



Prunellier

Viorne



Aubépine

Cornouiller

*Les Grandes Fontaines
Source de la Sèvre
alt 160m*

*Cultures de céréales
Champs de Pillac
alt 177m*

*Prairies
Coopérative du Haut
Val de Sèvre, Sepvret
alt 169m*

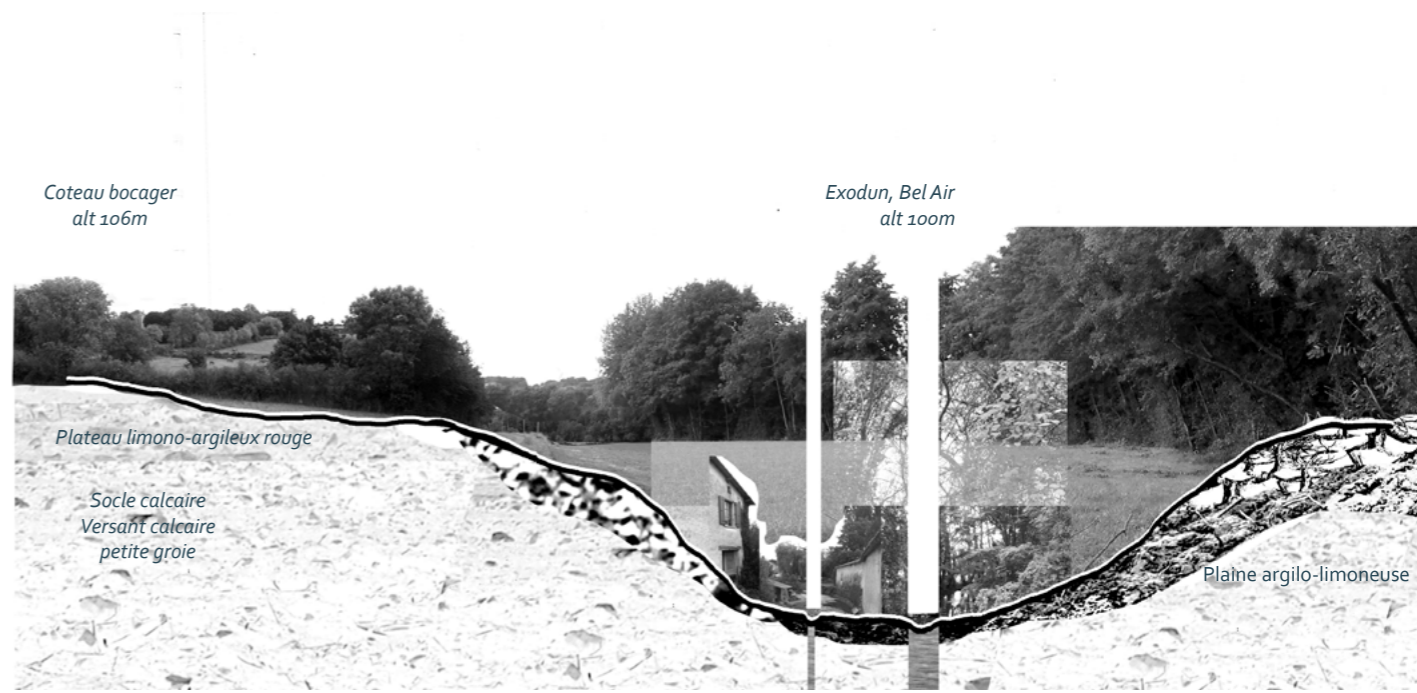
*Coteau bocager
alt 106m*

*Exodun, Bel Air
alt 100m*



Plateau limono-argileux rouge

*Socle calcaire
Versant calcaire
petite groie*



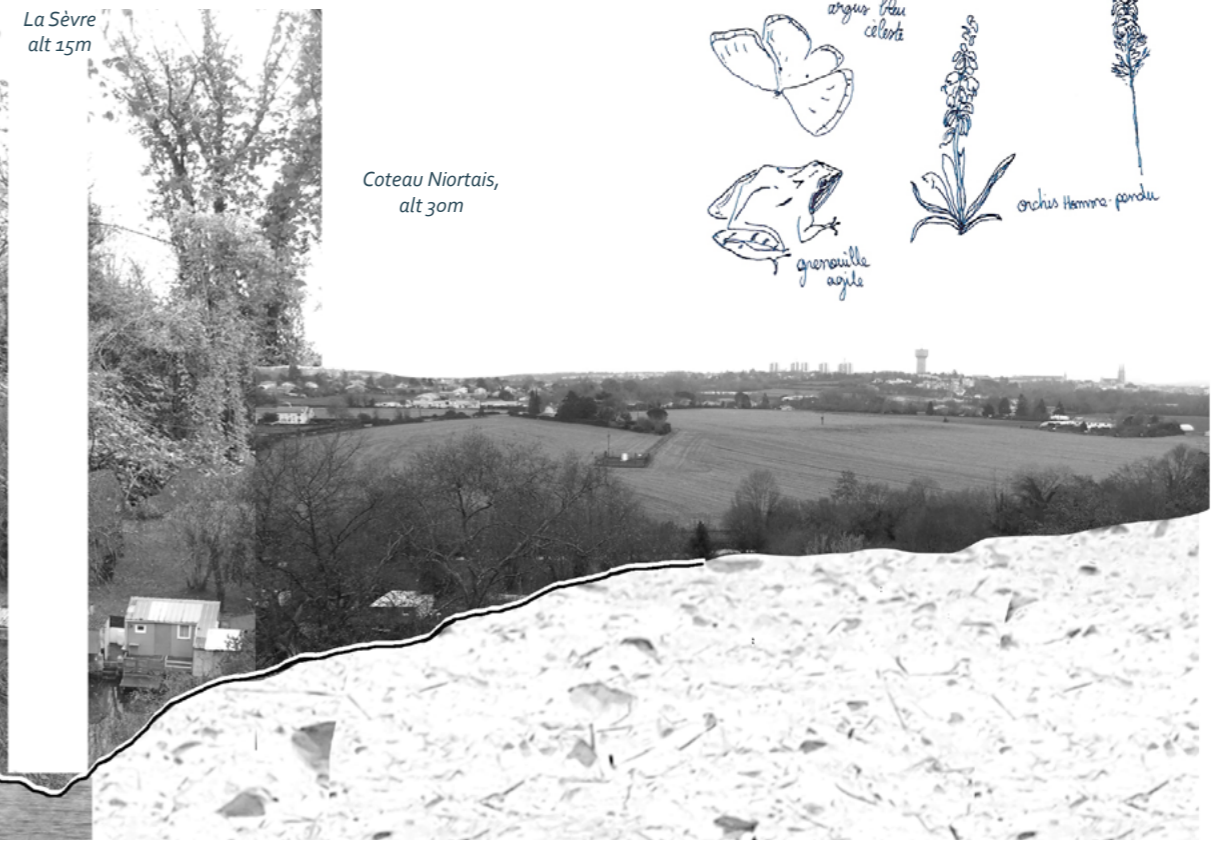
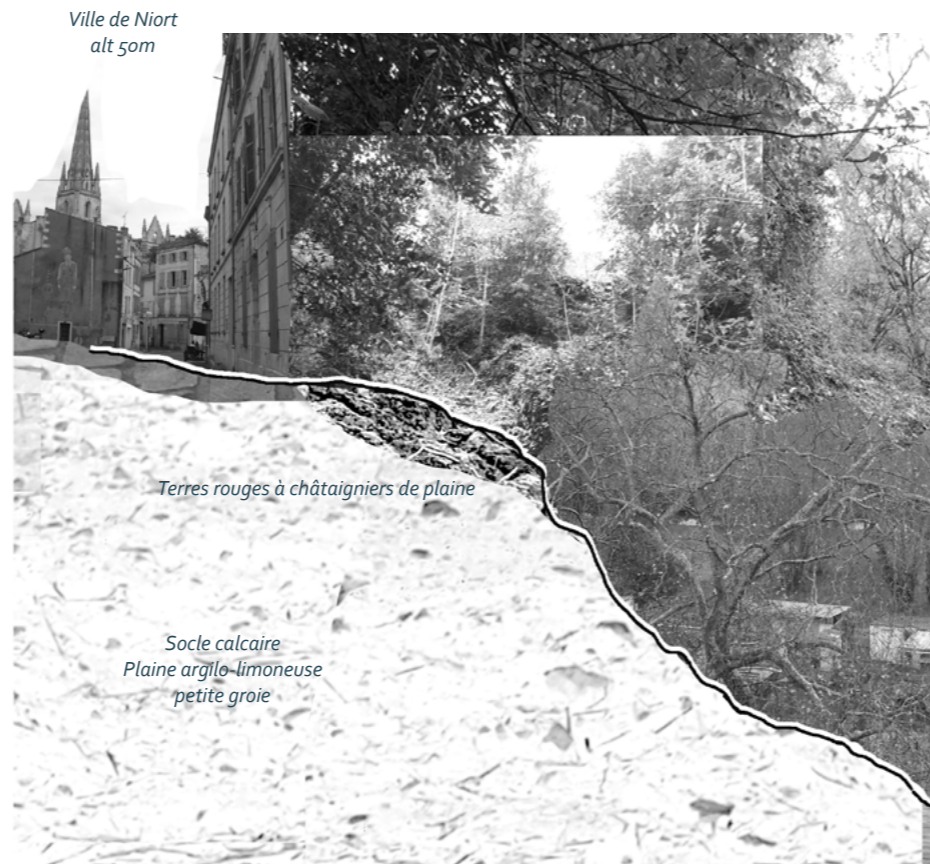
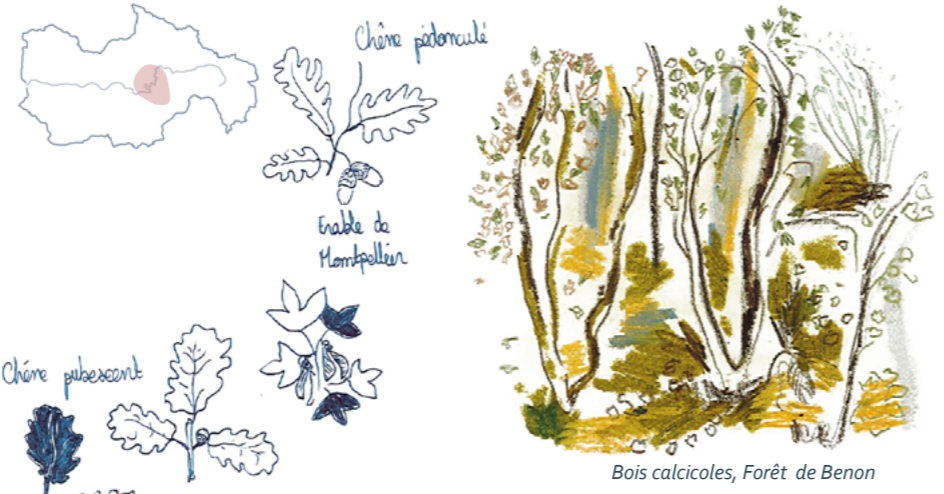
Plateau limono-argileux rouge

*Socle calcaire
Versant calcaire
petite groie*

Plaine argilo-limoneuse

Niort et sa plaine

Divaguer entre haies bocagères et ripisylve, ces méandres irriguent le paysage de plaine ouvert autour du marais poitevin. Le plateau calcaire est traversé par les principales rivières irriguant le marais et la Sèvre, au nombre de 6, la différence de relief entre la plaine et le marais traduit les rares reliquats de milieux humides encore présents sur la plaine. De rares tourbières alcalines où poussent des Carex qui ont été exploitées après les dernières guerres sont aujourd'hui enrichies ou plantées de peupliers pour se juxtaposer aux terres cultivées céréalières sur leur pourtour. À l'image de l'éclatement de ces zones humides, de rares boisements calcicoles subsistent là où les terres sont les plus superficielles, les autres sont aujourd'hui cultivées, c'est le cas du bois de Benon où le chêne pubescent est la principale essence de ces boisements.



Pour ce travail d'enquête, j'ai souhaité à plusieurs reprises contacter l'EPMP, mais le dialogue semble coupé. L'entretien avec Jean-Marie Pellerin me permet d'en comprendre " le climat de haine, depuis que le système a explosé, il est devenu national. Le dialogue est derrière nous. » Échanger avec l'établissement m'est impossible, faute de disponibilité et le sujet, trop sensible, les entretiens sont transmis sous-condition. Ces dialogues rompus me permettent aussi d'évaluer cette réalité du terrain et de prendre conscience du climat de tension régnant autour du sujet bien que naturel qui est celui de l'eau. Cette démarche d'enquête reflète certains dysfonctionnements du territoire qui implique d'y trouver certains leviers institutionnels.

« Historiquement, le marais poitevin est une terre de conflit où pendant 10 siècles les tensions ont perduré, entre les assèchements de terre et les privatisations des ressources. Le fait que l'État s'immisce là-dedans est inattendu, j'ai la sensation que le passage en statut public de la gestion en eau par l'Établissement public du Marais Poitevin a apaisé des tensions. »



« Selon moi, il faut dépasser l'outil des réserves qui ne servent plus. »

2

Suivre la Sèvre // Redonner la parole aux silencieux

La coordination de défense du marais poitevin

// Jean-Marie Pellerin, hydro-géologue, vice-président de la Coordination pour la défense du Marais Poitevin, chargé de la gestion de l'eau au sein de la Coordination //
Ancien membre de la Clé de bassin Loire-Bretagne //

Après la perte du statut de parc naturel régional du marais poitevin, l'État transmet les compétences à l'Établissement public du Marais Poitevin. Celui-ci est la clé de voûte du système de l'eau sur la vie territoire. Le PNR est l'EPMP travaille pour des objectifs différents, le PNR s'accorde à la valorisation du territoire et de la protection de la biodiversité, ces deux instances sont distinctes depuis 2010. À partir de 1997, le marais poitevin perd son label de PNR, la gestion quantitative de l'eau est devenue publique, la gestion de l'eau est donc collective et collégiale, l'EPMP travaille avec la Chambre de l'agriculture pour des engagements collectifs.

Jean-Marie Pellerin m'explique que les temps de la gestion de l'eau au sein d'un bassin-versant ne sont pas celui d'un mandat institutionnel, en cela, les outils juridiques permettent des contrôles et des réglementations pour un court terme. Les avancées en matière de gestion hydraulique et quantitative sont plus avancées en conséquence des problématiques liées au bassin-versant de la Boutonne, qui a permis l'instauration de la COOP de l'eau, société coopérative anonyme de l'eau des deux-sèvres, dès 2011. La COOP promeut une gestion quantitative de l'eau pour l'usage agricole en Deux-Sèvres, tous les agriculteurs doivent y adhérer et y contribuer financièrement, pour pouvoir irriguer ou financer les projets de réserves.

Pour revenir aux réserves, la coordination de la défense du marais poitevin tire et relie des constats visibles à la fin des années 90 synonymes de début de construction des « réserves bâchées » vendéennes et aujourd'hui, celle en cours de construction. Jean-Marie m'explique que alors son ressenti et expériences de ses presque 40 années passées sur le territoire du marais poitevin. Lorsque l'irrigation battait son plein en été, la surexploitation de l'eau pour l'irrigation a propulsé l'apparition de certains phénomènes extrêmes (effets de siphon des sources), mais lors de ces dernières années, ces phénomènes ne se sont plus vus, lien de causalité avec les réserves ? Les assècs estivaux et automnales des rivières ont toujours été présent sur le pourtour du marais, mais se sont intensifiés avec l'irrigation. La problématique dans le marais, c'est que le drainage des prairies et des terres humides a commencé en même temps que l'irrigation intensive de la plaine. Les répercussions dans le paysage se montrent par un linéaire de fossés qui a diminué dans un même temps que le linéaire bocager. De son point de vue, le rôle de substitution a au moins ainsi permis le soutien estival des nappes phréatiques, ainsi une bonne quantité d'eau dans le marais.

Ce résumé d'échange me questionne sur ces impacts liés à la quantité d'eau prélevée par les réserves destinées à l'irrigation et les relevés d'étiage dans les milieux. Très peu de relevés ou donnés scientifiques permettent de réellement comprendre ces répercussions. Ces données sont de l'ordre de la perception vécu des acteurs du territoire, je ne peux m'appuyer que sur ces paroles pour essayer de comprendre et de faire la balance de ces points de vue. Jean-Marie Pellerin pointe du doigt le rôle institutionnel de la gestion de l'eau, qui peut aider à faire évoluer les réglementations pour des futurs projets. Mais le temps du projet n'est pas le même et le paysage, peut-il inciter de questionner les enjeux de la gestion en eau dans une prospective de changement climatique pour le territoire.

Ces deux échelles de culture maraîchère sont toutes deux tournées vers une vente en circuit court, l'eau est l'enjeu primordial de leur activité, sans eau il n'y a pas de légumes. L'adaptation est au cœur de ces pratiques, la rotation des cultures et de saison sur des parcelles situées sur la plaine et le marais mouillé permet une plus-value saisonnière et une plus large variété de légumes. Selon Francky, la réserve de substitution était un soutien au maraîchage dans la plaine, aujourd'hui, il n'y voit plus que la possibilité de cultiver de la céréale.

//Francky & Maryline Hérault, Cram-Chaban, maraichers en conventionnel, sur 25 hectares//

Vous, le paysage et l'eau ? « Les marais communaux, autrefois ces terres étaient partagées avec les habitants, tous cultivaient le haricot demi-sec, la mojette, jusque dans les années 80. Aujourd'hui, le maïs a remplacé ces cultures familiales et vivrières, mais depuis 10 ans nous voyons un recul de la culture maïsicole. Sur le territoire du Mignon, il y avait 87 maraîchers, aujourd'hui, nous sommes plus que 4. »



Ils sont installés depuis 1994, mais Francky avait repris la ferme familiale en 1987. Aujourd'hui, la société est passé en GAEC et sont 5 employés. Ils produisent 40 variétés de légumes qu'ils font de la vente directe et vendent depuis 2011 dans les magasins de producteurs de Surgères à l'île de Ré comme Pierre-Henri. La majorité de leurs terres est dans le marais, en bordure du Mignon sur la commune de Cram. Les sols entre la plaine et le marais ne sont pas les mêmes et permettent de varier l'assolement, de produire du blé et du colza, mais aussi de l'ail et de l'échalote qu'ils produisent sur les terres de plaine argilo-calcaire appelées groie. Semez les carottes, radis noir ou patates dans la plaine comme dans le marais contribue à un étalement des récoltes, et de s'adapter face à des changements climatiques comme lors de cet automne, où eux aussi se sont laissés surprendre par les précipitations.

Pour l'eau et l'irrigation de ces légumes, ils consomment environ 3 000 à 4 000 m³ d'eau par hectare et par an, soit environ 57 000 m³ d'eau. Pour produire et consommer sur la plaine, le couple s'est aussi engagé sur le projet de la réserve de Cram-Chaban, la n°5, grâce à de plus importants, céréaliers, comme Thierry Boucard. Il a pu lui aussi profiter de la réserve numéro 5 jusqu'à s'en retirer il y a quelques mois, après les derniers jugements de 2023, et aussi par la contrainte administrative qu'elles engendraient. Selon lui, les quotas d'eau permettent de garantir la pérennité de l'agriculture, car en maraîchage, il faut trouver son juste-milieu quantitatif de volume d'eau consommé, mais en maraîchage, nous ne pouvons pas faire sans l'irrigation. Les réserves portaient d'un bon sens, les 5 dernières années où elles étaient en service l'été, tous les anciens puits retrouver de l'eau en été. Ici, l'eau a permis d'irriguer des exploitations encore à taille familiale, environ 100 hectares en moyenne.

2 Suivre la Sèvre // Redonner la parole aux silencieux

Des maraichers sur la plaine

« Il faut de l'eau en quantité juste pour les légumes, comme pour le radis s'il pique, c'est qu'il manque d'eau, il est moins bon. C'est pour cela qu'il lui faut 1 mm d'eau le matin et 1 mm le soir pendant sa croissance. »

Vous, le paysage et l'eau ? « N'étant pas originaire des deux-sèvres, Isabelle me décrit ce que son mari lui raconte : le marais semble être moins mouillé qu'autrefois, la crue dure moins longtemps, mise à part cette année qui reste exceptionnelle. Mais les écarts de températures sont très flagrants, nous sommes constamment en train de surveiller s'il faut couvrir ou pas nos plants. Avec la perte de linéaire bocager, le vent est violent, mais cela demande de l'adaptation et du travail pour éviter les dégâts. »

//Isabelle & Olivier, au potager du Mignon, maraichers BIO, installé en lisière de la tourbière de Prin-Deyrançon, depuis 2019, 6 hect dont 4,5 en culture //

Le jour de la visite par hasard, en me rendant à l'ouverture de leur épicerie, dans laquelle ils vendent leur production, mais aussi, ils revendant une variété large de légumes et fruits suivant leur charte en Bio, des produits locaux, céréales, pâtes ou des fromages et laitages du coin. Le but est que le consommateur peut trouver le maximum de choses BIO et/ou locale dans leur magasin. Isabelle prend le temps de répondre à mes questions tout en servant ces clients qui se pressent dans la petite boutique. Ils cultivent un panel de variétés de légumes en essayant au maximum de cultiver des variétés anciennes et locales, et pour certains plants quelques semis sont fait sur place ou sous les tunnels.

Concernant l'eau, le couple utilise leur propre forage de 6 000 m³ par an. Situés en deux-sèvres, ils sont obligés d'être rapprochés de la COOP de l'eau et d'y adhérer sinon ils seraient considérés comme des particuliers. C'est une petite échelle de maraîchage, qui depuis 5 ans augmente et alimente en légumes, leur propre petite épicerie, 2 écoles, 1 restaurateur et environ 120 paniers de légumes par semaine pour des AMAP. Les 6 000 m³ leur suffit, en étant maraîcher, la préfecture leur autorise en période sèche d'arroser leur culture. Ils sont inquiets de la prochaine réserve qui pourra être construite à Mauzé-sur-le-Mignon dont le principal point de pompage serait en lisière de la tourbière. Ce sera la plus grande de Mauzé-sur-le-Mignon, la SEV n°30 avec un total de 451 200 m³ d'eau pompé dans la nappe par an. (source, Chambre agriculture et la Coop de l'eau)

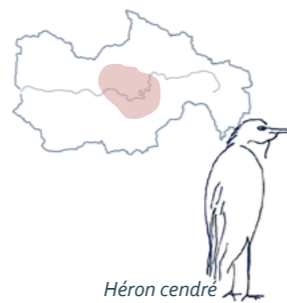


Évidemment, leur situation à proximité de la tourbière leur procure une terre humide durant toute la saison sèche, leur permettant de réduire leur arrosage, mais au contraire, ce milieu demande une adaptation aux crues hivernales. Mais les pluies de cette année trop abondantes et précoces ont fait pourrir des plants de poireaux. La tourbière est classée Natura 2000, certains terrains sont au département qui gère les milieux naturels, mais d'autres sont à des particuliers.

Suivre la Sèvre //
Le cycle de l'eau et ses milieux

La Sèvre du marais

L'écoulement de l'eau de ces rivières se dirige vers le point bas du territoire à l'altitude environ égale au marais littoraux, 5 mètres d'altitude. À la limite des terres inondées du marais et des terres plus hautes, cette frange est parfois inonder lors de hautes eaux, ce un phénomène appelé « se noyer entre deux eaux », lorsque la limite est visible entre les terres humides et calcaires. Le premier réceptacle de cette eau est le marais mouillé, symbole du marais Poitevin, appelé aussi « Venise verte », une vallée humide de 32.200 hectares qui accueille les inondations en hiver créant ce que l'on appelle en Patois « l'évaie », ce terme vient du patois du poitou « s'éveiller », et est le terme désignant le phénomène hivernal des crues qui apportent toute la richesse aux terres du marais.



Héron cendré

Cette partie du marais est densément plantée de frênes du marais taillés en têtard, d'aulne ou de peupliers. Angélique, Reine des prés ou Trèfles, les prairies humides pâturées sont nombreuses et parfois parsemées de minces parcelles de boisements humides appelés « terrés ».

Ce marais mouillé est dessiné par une importante quantité de canaux n'ayant presque pas été modifié depuis le 18e siècle. 250 kilomètres de canaux constituent le réseau primaire, 500 kilomètres, le réseau secondaire (conches, rigoles) et environ 3 000 kilomètres le réseau tertiaire qui est principalement des fossés.

Bief de la Grande



Marais mouillé, alignement de peuplier mais aussi de frêne têtards



Tourbière de Prin-Deyrançon



Boisement humide, Terrée
Forêt mixte, aulne, orme ou frêne.



Terrée : ce mot poitevin signifie une petite pièce de terre, exhausé de larges et profonds fossés d'une dizaine de mètres de long, ces bandes étroites alternent fossés et buttes sont plantées de saules et de frênes taillés en têtard.



La plaine du nord du marais
alt 20m

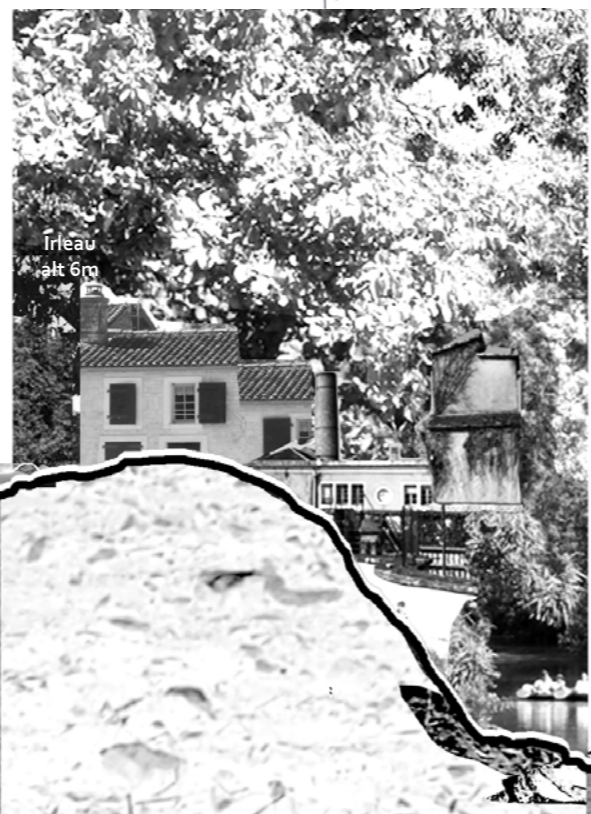


Sols des polders du Marais
desséché issus d'argile
marine du Bri ancien

Marais récents calcaires salés, dépôt de bri



Irleau
alt 6m



Le Vanneau-Irleau
alt 20m

Coteau argilo-
limoneux,
calcaire groie
superficielle

Les réserves de la plaine du
sud du marais

Anguilles

Pour ces deux cas, l'élevage est une opportunité pour faire varier les pratiques agricoles sur la plaine et dans le marais. L'aide de certaines instances étatiques et de mise en valeur du paysage, permet de développer ces élevages, des races locales, encore à petite échelle, mais cela ne séduit pas tout le monde de par question est celle de la soutenabilité économique de ces exploitations. Mais beaucoup sont engagées, et développent déjà un grand nombre d'actions en faveur d'une adaptation face aux enjeux de demain.

// Pierre-Henri Dubois, la ferme du bois des moines, st-george-du-bois, en limite de la forêt de Benon, éleveur Bonvin laitier, seul et une apprentie sur l'exploitation, une salarié en transformation en yaourt, 90 hectare //

Pierre-Henri nous a accueilli avec François, une semaine chez lui l'été dernier. Il nous a montré son travail et nous l'avons suivi à travers ses 89 hectares, le matin à la traite et l'après-midi avec les génisses dans les prairies du marais. Pierre-Henri est passé en bio depuis 2018, il a 60 vaches laitières et environ 40 génisses qu'il laisse paître dans le marais, il en garde 15 nouvelles par an. En 2022 et 2023, il a perdu une dizaine de vaches dû à la sécheresse et à la rudesse de la saison chaude, avec le changement des saisons, l'adaptation est de mise.

Pierre-Henri est en Bio et est en 100 % herbe ou foin, le pâturage est dit dynamique, les vaches ne restent pas plus de trois jours au même endroit. Le lait récolté sert

à la transformation sur place de yaourts ou à l'envoi du lait pour la fabrication du beurre "AOP" de Surgères. Il n'achète presque pas de compléments, sur ses 90 hectares, 67 sont d'un seul tenant autour de l'exploitation. Le reste de ses terres se situent dans le marais et sont louées au conservatoire d'espace naturel, ce sont des « terres de conservation ». Aujourd'hui, l'intérêt encore présent dans le BIO est que le prix du produit transformé est payé au prix du BIO, c'est le cas pour ses légumes. Mais le prix du lait BIO au litre est devenu aujourd'hui moins cher que le conventionnel, il était payé aux agriculteurs seulement 438,9 €/1000 litres en avril 2023, contre 441,9 €/1000 litres pour le lait conventionnel. Alors, Pierre-Henri nous résume que pour s'en sortir, il faut soit avoir une grande ferme de 300 têtes ou rester à l'herbe en pâturage dynamique.

«Je produis environ 400 l, 100 g de crème dessert soient 4 000 pots, nous pouvons faire jusqu'à 6000 pots de yaourt par jour à destination du département.»



Pierre-Henri utilise en moyenne 10 000 m3 d'eau par an pour ces animaux, par pompage. Les génisses dans le marais s'abreuvent par « pompe à clapet » conduite directement dans la rivière, sinon il n'irrigue par ses prairies.

Vous, le paysage et l'eau ? « Il se questionne sur la fonctionnalité des réserves, mais surtout sur l'usage qu'elle desservent, mais ne se prononce pas. De toute manière, il n'en aurait pas les moyens financiers, ni l'utilité. Dans 10 ans, je pense que le changement climatique aura bien fait évoluer les choses, il y aura deux options, soit agrandi ces terres en surface, mais le foncier est compliqué d'accès, ou alors diminuer son troupeau pour atteindre environ 40 têtes.

Si je repense au paysage de mon enfance, le changement le plus important est celui-là déprise agricole. Sur la route vers la ferme, des parcelles s'enfrichent de par une déprise agricole, et cela, depuis 25 ans. J'ai en tête la ferme de mes grands-parents, un îlot reculé en lisière de la forêt de Benon, les franges arborées et forestières se prolongeaient entre les cultures par des haies vives, elles sont toujours présentes Aujourd'hui. Mais il m'invite à regarder ces arbres, ils ont une centaine d'années et peinent à pousser dans ce sol pauvre et mince."



2 Suivre la Sèvre // Redonner la parole aux silencieux

Des éleveurs du marais à la plaine de Benon

// Simon, marais communal du Bourdet, éleveurs de maraichine pour le marais communal et céréalier sur la commune //

Vous, le paysage et l'eau ?

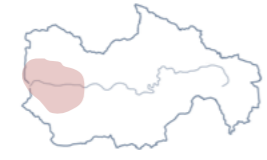
«Au sein du marais communal nous avons pu replanter des haies d'arbres têtards, avec l'aide du PNR et du CREN. L'importance de ces haies est grande, par exemple elle offre de l'ombre aux vaches en été justement. Le réel problème, c'est leur entretien et le temps pour le réaliser. Notre limite de largeur de ces haies est de 1,5 mètre, de part est d'autre de ces haies des fossés sont présents, mais il faut les curer, et c'est là que le problème se joue, qui les cure ? La commune ou les propriétaires ?»



En allant voir les marais communaux du Bourdet, je croise des vaches, ce sont des maraichines, cette race locale du marais poitevin est caractéristique de part sa robe fauve froment clair et ses yeux soulignés de noir. Il est l'heure du repas pour les animaux, Simon agriculteur de la commune est justement sur place. Sous le hangar de 300 m2 construit en 2022 avec l'aide du parc, il répond à mes questions. Ces maraichines sont au nombre de 15 avec 1 taureau, et sont en pâturage tournant sur 22 hectares de marais communaux pendant 6 mois de l'année en extérieur. De la fin novembre à la fin mars les vache sont à l'abri sous le hangar et sont nourris par du foin ou foin. Simon n'est pas éleveur, mais céréalier, avec un autre de ses collègues du village, ils se partagent les tâches pour prendre soin des vaches tout au long de l'année. Lui, cultive du soja, de l'orge, de la féverole pour faire du couvert végétal et du maïs. La question de l'eau, mais surtout du sol revient vite, pour les vaches, la distribution en eau se réalise par un forage. Quant à lui, il a accès à la réserve collective du Bourdet, SEV n°7 pour ces cultures. Sur la commune, ils sont 6 exploitants et travaillent principalement de la culture céréalrière. Simon m'explique son lien avec le travail sur les communaux et leurs fonctionnements. Il a cédé 7 hectares, placés sur la partie plus haute pour les communaux, ainsi ces terres permettront de laisser les animaux pâturer dès le début de saison sur des terres moins humides. Il m'explique que l'envie de s'impliquer au sein des marais communaux s'allie à l'envie de s'essayer à « d'autres choses », comme celles de cultiver d'autres semences, comme le blé. Les terres originelles du marais communal sont les meilleurs, ces terres sont tourbeuses et pour les agriculteurs, posséder des parties dans le marais, permet un meilleur rendement. Chaque marais communal a un fonctionnement différent, les terres des communaux appartiennent à la commune et sont louées aux agriculteurs. Dans certaines communes, la rotation sur la location change chaque année, mais au Bourdet, cela est modifié lorsqu'une nouvelle exploitation vient de s'installer.

En s'approchant de l'océan,
les marais desséchés

La limite entre les marais mouillés et desséchés est celle d'une levée et d'un talus. Ce sont des plaines cultivées conjointes aux marais desséchés et intermédiaires, l'un protégé des inondations par des digues. Ces deux entités forment la plus grande partie du marais, soit 65 500, ces espaces permettent d'observer une végétation hygrophile dans certaines parcelles prairiales ou enfrichées.



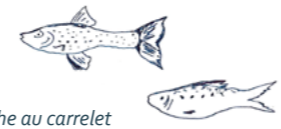
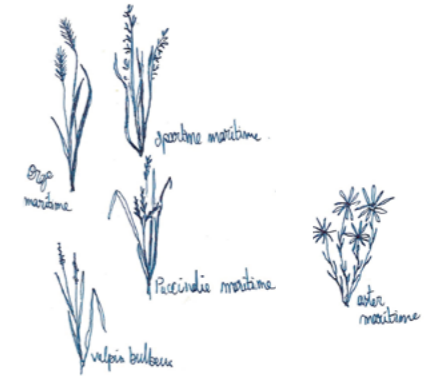
L'eau s'écoule naturellement vers la baie de l'Aiguillon, balayée par les vents atlantiques, les prés-salés, le schorre ou les vasières forment ces habitats appelé localement « Mizotte », en rappel à la Puccinellie maritime, riche en oligoéléments, elle offre un fourrage de complément aux bovins. Les vasières et prés salés abritent une végétation pionnière à Spartine maritime et à Salicorne.



Pré salé et Vasière localement appelé « Mizottes »



Prairie ouverte, du marais desséché

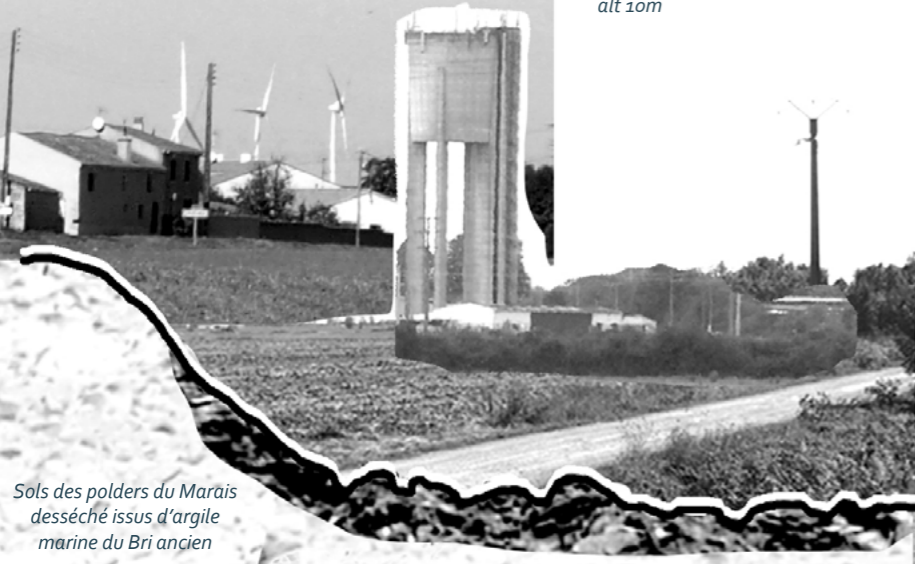


La pêche au carrelet
congre ou merlan



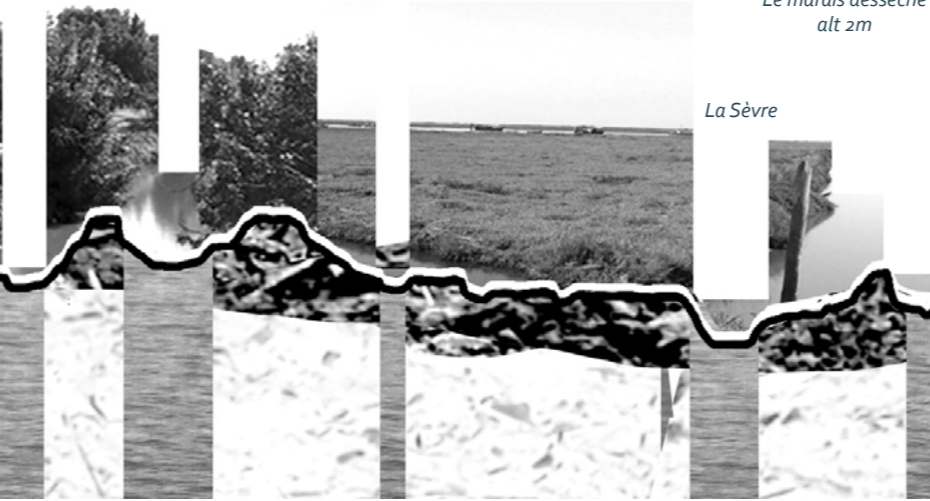
Champagné-les-Marais
alt 10m

Charron
alt 6m



Sols des polders du Marais desséché issus d'argile marine du Bri ancien

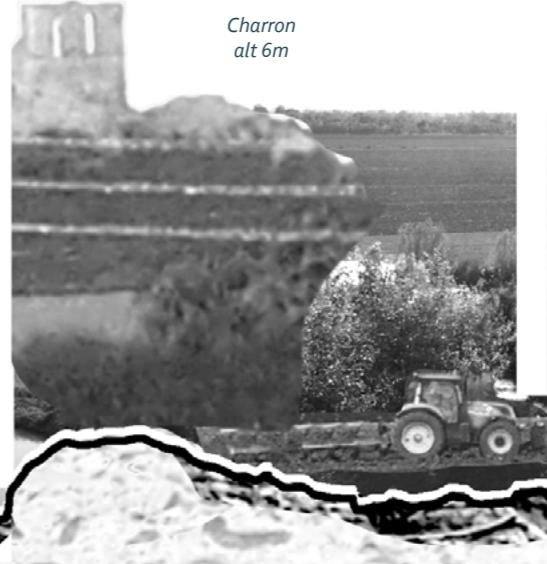
Sols des polders antérieurs au XXe siècle (marais desséchés) issus d'argiles marines du Bri récent



Le marais desséché alt 2m

La Sèvre

Nappe d'eau douce temporaire sur 60 cm de profondeur, sur une nappe d'eau salée



Buttes argileuse sur calcaire mameux
Groies moyennement profonde

Ces deux entretus de céréaliers vivant à quelques kilomètres l'un de l'autre, me montrent la réalité de pensée et leurs perspectives d'évolutions pour l'avenir. Un seul sujet se rejoint, la question de l'eau et du devenir de son usage et de ces objets de réserves ? Les enjeux d'adaptation face aux changements se posent, mais de manière différente, pour l'un, il s'agit d'un changement de pratique tourné vers de l'agroforesterie et des instances et associations qui peuvent l'aider dans cette démarche. Le second, se place dans une optique de rentabilité de ses ouvrages aujourd'hui hors d'usage.

« Le maïs est une plante formidable, son seul inconvénient, c'est son besoin en eau sur la période estivale, mais ici nous ne pouvons pas dire que nous en manquons. »

« Nous sommes sur une terre très pauvre, il y a 15 à 20 cm de sol, le reste, c'est de la pierre calcaire plate, du groie. En contre-parti, la tourbe du marais ne permet pas de faire perdurer une agriculture, le niveau d'eau dans le sol est en lien avec son affaissement. Il faut ainsi avoir une attention particulière à l'endroit où l'on plante les haies. »



Thierry Boucard

Vous, le paysage et l'eau ? « Il n'a presque pas changé, sur la plaine le paysage est le même que celui de mon enfance. Mis à part les haies plantées avec les agriculteurs pendant le grand remembrement en 2000, soit 40 km de haies plantées sur tout le pourtour de la commune. Ces haies sont plantées à des endroits stratégiques pour ne pas perdre de surface cultivée, et la gestion est prise en charge par la commune. »



Raphaël Gardot

Vous, le paysage et l'eau ? « C'est le paysage du marais mouillé qui me marque, il y avait moins de peupliers, plus de cultures locales comme la « moquette », le haricot sec et blanc, des artichauts. Les prairies étaient présentes en grands nombres d'hectares et ont diminué au profit de la culture de maïs. La déprise agricole a impulsé la plantation de peupliers, mais ces peupliers sont aujourd'hui interdits d'y être plantés dans la limite du PNR. »

2

Suivre la Sèvre // Redonner la parole aux silencieux

Céréaliers de la plaine du Mignon

// Thierry Boucard, La Laigne (17), agriculteur retraité céréalier conventionnel, membre de l'ASAI des roches (association syndicale autorisée Irriguants), président de la coordination rurale de Charente-Maritime //

// Raphaël Gardot, ferme le « lidon » St-Georges-de-Rex, agriculteur céréalier en Bio et en conservation des sols, président du CIVAM Plaines et Marais mouillés //

Thierry Boucard produit une agriculture céréalienne, conventionnelle depuis 1987. Sur 170 hectares, il cultive 82 hectares en maïs de semences, 40 de blé tendre, 25 en blé dur, 14 hectares d'orge pour la brasserie, 12 de tournesols et 7 hectares en jachère. Les céréales sont transmises aux coopératives de Courçon ou La Laigne.

Le céréalier s'est penché sur l'idée des réserves dès 95 avec un ensemble d'agriculteurs du sud du marais poitevin sur les communes de Mauzé-sur-le-Mignon, La Laigne ou Cram-Chaban. L'idée a germé en voyant les réserves se multiplier en Vendée. Le projet était celui d'une « retenue bâchée » de 30 hectares, mais les subventions n'ont pas suivi et ont été abandonnées en 2003. En 2005, le préfet revient sur ces projets pour l'élaboration de 5 plus petites réserves bâchées. Les subventions sont alors prises en charge à la hauteur de 60 % par l'agence de l'eau et l'État, mais cela implique de réduire de 20 % les volumes d'eau utilisés. Les travaux se terminent en 2010, mais sont rappelés à l'ordre par des associations environnementales en 2014, aujourd'hui ces objets et projets sont toujours derrière la justice. Aujourd'hui, le jugement est au tribunal judiciaire de Bordeaux, il y a une mise sur celer des vannes des cinq réserves achevées en 2010. Thierry irriguait par le biais de deux réserves, qui lui garantissaient la sécurité hydrique à l'agriculteur, en saison estivale de 250 000 m³ d'eau.

Les réserves sont plus ou moins vidées, et nous n'avons aucune solution de replis dessus. Nous sommes soumis à des documents administratifs, comme ceux de la DDTM qui ne nous autorisent pas à planter d'arbres de hautes tiges à moins de 10 m des digues, pour des questions d'assurances. Nous voulions rentabiliser ces ouvrages en posant des panneaux photovoltaïques dessus, mais les attentes juridiques nous bloquent » m'explique Thierry Boucard. Le lendemain, je rejoins sa femme à 10 heures à la ferme, elle m'amènera visiter la réserve n°5.

Raphaël est céréalier depuis 2008, il cultive des céréales à destination de la consommation humaine, pois, tournesol, millet, Sarrasin, blé, avoine à flocons et épeautre. Il travaille en Bio et en agriculture dite de conservation des sols, impliquant 3 milliers, aucun travail du sol, une couverture permanente des sols et une diversité de cultures. Ces conditions impliquaient des concessions, en 2018, il passe en BIO. Il cultive sur 150 hectares, dont 11 hectares en agroforesterie depuis un peu moins de 10 ans. Pour permettre la rotation de culture, il laisse les brebis, limousines rustiques, d'un élevage voisin pâturé sur ces parcelles.

Après s'être intéressé au projet de réserves de substitution et d'avoir réalisé des études avec la chambre d'agriculture, il décide en 2016 d'arrêter totalement d'irriguer et de faire le choix de cultiver des variétés résistantes à la sécheresse. Le point dissuadant de ces projets de réserve est en priorité, le coût énergétique du pompage d'eau comment les rentabiliser lorsqu'il ne consomme seulement 20 000 m³ d'eau par an ? Il se dit qu'il a bien fait, entre 2016 et 2022, le m³ d'eau a doublé, il coûtait 20 cts en 2016. Au fil du temps, il se tourne aussi vers de l'agroforesterie, « ici les arbres vont mettre plus de temps qu'ailleurs à pousser, le sol est trop superficiel », ce seront les futurs repreneurs de la ferme qui en profiteront. Raphaël a choisi de planter des rangées d'arbres destinées à la production de bois d'œuvre, du noyer, cormier ou alisier. Avec le recul, il y aurait eu une meilleure valorisation pour du fruitier. Ces rangées plantées nord-sud, sépare les cultures d'un mètre chacune, il a planté un total de 4 km de haie en quelques années.

Ce projet d'agroforesterie est en lien étroit avec le CIVAM, mais reste aussi un projet personnel. Le CIVAM Plaine et Marais Mouillé ou réseau pour des campagnes vivantes rassemble des agriculteurs et des habitants ruraux pour travailler ensemble sur des questions de transition agroécologique, pour des campagnes vivantes. Alexis Pernet, qui en fait parti me parle aussi de ce réseau, tous les deux s'essayaient à animer et à mobiliser autour des enjeux agricoles.

Les rythmes dans le paysage // Interroger les silencieux du marais et de la plaine

Ce bassin-versant dû à sa géographie et à sa morphologie offre une belle variété de milieux que je mets en regard avec un cycle de l'eau soumis à l'activité humaine et agricole, notamment par l'irrigation de la plaine. Ces milieux montrent une pluralité écologique de part le climat, le sol et le taux d'humidité nécessaire à la constitution de ces habitats écologiques particuliers. Comme le montrent ces coupes et vignettes, ces entités paysagères et milieux se sont segmentés en réponse à la mécanisation d'une agriculture, du besoin de drainage des terres humides pour cultiver et la nécessité d'irriguer en été les grandes cultures. En cela, j'interroge aussi une poignée d'acteurs pour compléter ce récit du paysage, je les nomme les silencieux.

J'appelle les silencieux, les acteurs du territoire à l'ombre des projecteurs médiatiques. Autour de ce sujet si controversé de la gestion de l'eau au sein du marais poitevin, j'essaie de comprendre les rôles de chacun. Je comprends que cette gestion, associée au sujet des réserves, est complexe et le récit d'acteurs du territoire me permet d'éclaircir des points si difficiles à trouver dans les papiers. La propulsion du conflit des réserves de substitution sur le devant de la scène médiatique a divisé les populations, pour ou contre est devenu le mot d'ordre, mais ces polémiques ne me permettent pas de dénouer l'histoire et les points de vue des usagers, agriculteurs ou gestionnaires de l'eau sur ces territoires. Les pages précédentes essaient de résumer mes entretiens. Ils ne sont pas exhaustifs, par manque de portes ouvertes autour de ce sujet taiseux sur de la Sèvre. Mais ils se veulent variés, les agriculteurs étaient la clé d'entrée pour m'aider à comprendre. Ils subissent ou agissent en faveur de ces objets d'irrigation, ils ont des profils différents, ne sont pas tous céréaliers en polyculture élevage, mais sont maraîchers, céréaliers, éleveurs laitiers, en Bio ou pas, en circuit-court ou non. Ces silencieux sont au cœur du système, les événements de janvier dernier les ont mis exceptionnellement sur le devant de la scène, mais font profil bas vis à vis des tensions persistantes. À la différence des institutions, ils m'ont accordé un peu de leur temps pour échanger et parler ensemble de l'eau et du paysage de la Sèvre-niortaise. Je ne restitue ici qu'une brève partie du récit de ces acteurs, je m'applique à essayer de vous en faire part le plus justement possible leurs paroles et leurs opinions, sans jugement, seulement pour comprendre et y trouver ainsi des brèches activantes pour la partie des intentions de projet.

J'appelle aussi « silencieux », les invisibles, les écosystèmes, les plantes et animaux qui ne s'expriment pas, mais qui constituent ces entités paysagères si variées. Les différentes entités paysagères formant les spécificités de la vallée de la Sèvre niortaise. Entrecoupé par quelques paroles d'acteurs, qui eux ont essayé de me relater le récit du fonctionnement de l'agriculture qui constitue et fabrique ce paysage humide de marais et de sa plaine, d'amont vers l'aval.

Dans ce lien au lieu, ces paysages de marais et de plaine offrent une pluralité de formes, de textures et d'écologies parfois sociales tissées et fragmentées par la fabrication d'un paysage cultivé par l'homme qui a longuement évolué en lien avec une construction hydraulique complexe. L'objet hydraulique permet l'influence de pratiques et d'usages au service de l'Homme, du canal, de l'écluse à la réserve, cette pluralité d'objets est à mettre en relation avec les influences climatiques, politiques et agricoles. Ce dessin de portraits paysagers et humains pointent du doigt une variété de pensée, de mise en récit de ce territoire, et d'expériences mettant en perspectives des envies et questionnement sur un avenir climatique incertain.

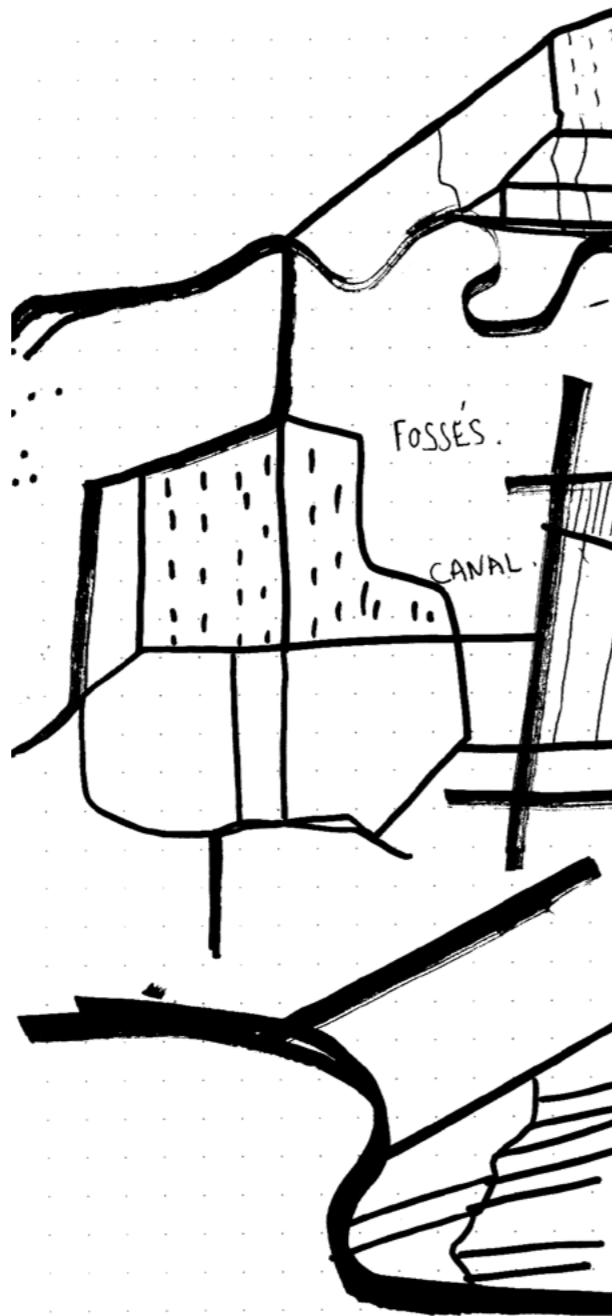
Ce récit se construit suivant les grands moments historiques déterminants pour l'évolution du territoire. Le choix du découpage de photographies anciennes contribue à me forger une analyse personnelle du territoire. Par la main je me suis permise de découper et recoller des cartographies anciennes ou des éléments hydrauliques issus de cartes postales anciennes ou de mes photographies, ces découpages d'objets ou de canaux me laissent libre de construire et de déconstruire ces relations historiques suivant les grands principes de l'histoire pour en comprendre les liens et les raisons. Finalement, il s'agit de mettre en perspective l'évolution dans la forme et l'usage de ces objets. Tel un palimpseste, les couches apparaissent, restent ou se voient être remplacées par de nouvelles. De l'écluse à l'enrouleur, la « bassine » ne serait-elle pas simplement un objet de l'ingénierie contemporain ajouté à ce paysage façonné par la main de l'Homme ?



Photographie ancienne du passe-bateau de la Belette au Vanneau (source : médiathèque du PNR)



L'écluse du Brault sur le canal de la Banche, en aval de la Sèvre avant d'arriver sur la Baie de l'Aiguillon



3 Aller chercher dans l'histoire // Récit d'une construction hydraulique

Cette multitude de milieux a été segmentée et organisée par la main de l'Homme tout au long de la construction hydraulique du territoire du val de Sèvre. Cet état des lieux des milieux écologiques existants de par la géomorphologie du territoire et de son cycle de l'eau doit être mis en relation avec une longue histoire hydraulique. Cette densité des canaux forme un territoire complexe qui a été sans cesse, mis sous tension par la main de l'Homme. Ce territoire résulte d'une conquête méthodique de la terre sur l'océan. Afin de comprendre la résultante de cette mise sous tension de ce paysage où l'Homme est le chef d'orchestre de cette organisation territoriale, creuser l'histoire du marais fut le point d'entrée de cette enquête. Car est permis de lier cette de la terre et de l'eau, de l'histoire de l'agriculture à l'histoire contemporaine de la lutte actuelle.

Chercher dans l'histoire et la découper me permet de raconter l'histoire hydraulique, des marécages à la réserve de substitution. De comprendre les siècles de conflits évoqués par Jean-Marie Pellerin, et enfin, de rapprocher des moments climatiques particulièrement intenses avec les changements de pratiques agricoles et sociales pour en arriver au sujet des tensions autour des objets des réserves de substitution qui se trament aujourd'hui.

① Récit d'une construction hydraulique //
Le golfe des Pictons, géomorphologie du territoire



Le Marais résulte d'une conquête méthodique et progressive de la terre sur l'océan.

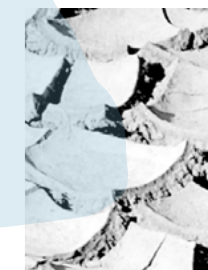
Il y a 100 000 ans, le marais poitevin était un golfe marin prénommé «Golfe des Pictons», cette vaste cuvette entre terre et mer où l'altitude varie de 0 à 6 mètres entouraient de vastes plaines. Ce golfe accueillait des eaux salées où se mélangaient des eaux douces alimentées par les 6 principaux cours d'eau, la Sèvre Niortaise, l'Autise, la Vendée, la Guirande, le Mignon et le Curé. Ces principaux cours d'eau érodaient les terrains superficiels mettant à jour à la fin du Tertiaire des formations géologiques, composantes du sous-sol du marais poitevin. Ces formations sont composées de calcaire et de marne. Peu à peu par l'érosion rapide des formations plus tendres une vaste cuvette se forma. Au cœur de cette cuvette subsiste toujours aujourd'hui, des «buttes» appelées «îles». Ces îles correspondent aux résurgences calcaires dues à l'érosion des terres hautes. Il y a environ 10 000 ans, le processus de comblement s'inverse et l'océan amorce une lente remontée pendant laquelle les eaux maritimes inondent cette cuvette.

La dépression se transforme en golfe, au milieu duquel dominent quelques îles. Ce comblement progressif du golfe résulte de l'apport de sédiments et de vases argileuses bleues, appelé «bri». L'influence des fleuves et rivières devient majeure, le milieu s'adoucit et permet le développement de végétaux (saules, frênes, roseaux, joncs, massettes). Dans ces zones recouvertes d'eau douce, la matière organique s'accumule permettant l'apparition de tourbes.

Les reliques calcaires de l'ancienne plaine s'isolent de la mer par un colmatage naturel et progressif de l'ancien golfe qui s'est transformé en zone marécageuse. La fin de l'atterrissement permet l'implantation d'une végétation s'adaptant aux changements de régime en eau salée, saumâtre ou eau douce. La fertilité de ces terres attirera peu à peu l'implantation des premières populations situées sur les promontoirs calcaires, il y a 4500 ans. Les « hutiers », Hommes vivant au cœur de l'actuel marais mouillé vivent presque en otarchie sur ce territoire.

Plusieurs types de dépôts recouvrent le sous-sol

Argile ou bri, est une vase est une argile gris bleutée. Ces fines particules originaires de La Gironde et de la Loire s'accumulent dans le golfe par des jeux des courants marins.



La tourbe provient d'une accumulation de matière organique, ces sols argilo-humifères d'une couleur noire sont très fertiles et constituent la partie superficielle du marais, un mètre d'épaisseur en moyenne.



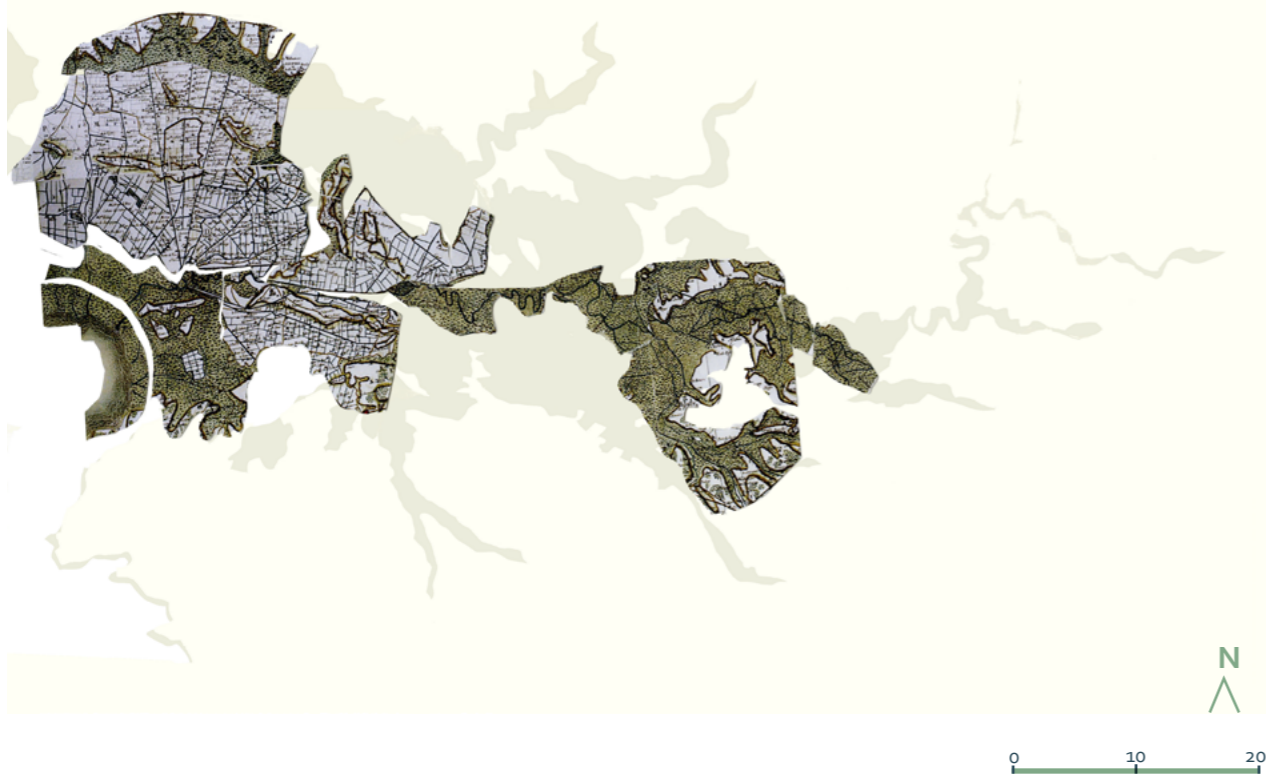
Le calcaire



① Récit d'une construction hydraulique //
Prendre la terre à l'océan
Moyen-Age, XI au XIV



Le Moyen-Age annonce la naissance et la mise en culture des marais desséchés



* Ces cartographies personnelles présentes sur les pages suivantes sont découpées et réalisées à partir de plans de Cassini XVIIIe, État Major 19e siècle et photographies aériennes de 1950 et actuelles.

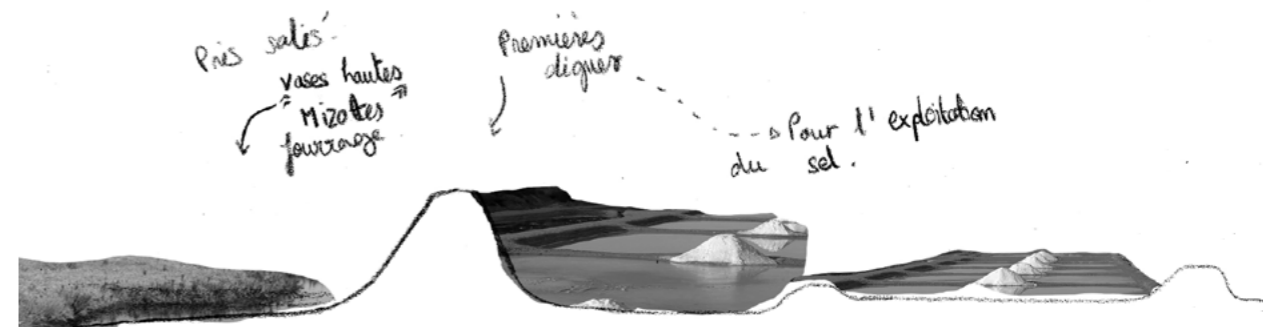
Le Moyen-Age annonce le début des premiers grands travaux d'assèchement des marais. L'objectif premier est celui d'éloigner l'océan et ses influences sur les terres.

Ces premiers travaux furent initiés par les moines qui bâtirent les nombreuses abbayes sur le pourtour du golfe. Les seigneurs vivant sur les terres hautes autour du marais cédèrent les terres inondables aux moines, ils y virent une grande opportunité de richesse par le biais de l'exploitation du sel. Les premiers travaux d'assèchement débutèrent au XIème siècle, par la construction de digue le long de la baie de l'Aiguillon afin de se protéger de

l'influence des marées.

Les premiers grands canaux furent construits en réponse aux digues érigées, il fallait conduire l'eau et éviter l'insalubrité de ces terres. Le canal des 5 abbés et la «ceinture des hollandais» long d'une vingtaine de kilomètres permirent les premiers dessins des premiers marais desséchés autour de la baie de l'Aiguillon. À l'intérieur de cette ceinture, des fossés sont creusés pour drainer les terres. Vers 1300, la Jeune-Autise fut creusé afin de relier Mazellais et son abbe à l'océan via la Sèvre. Tous les terrains situés à l'extérieur de ces digues restent soumis aux inondations de façon quasi permanente.

La guerre de cent ans mit un point d'arrêt aux travaux du Moyen-âge et affecta ce territoire, où les souvenirs sont encore visibles aujourd'hui. Ce sont des capitaux étrangers qui financèrent la reconstruction. Flamands et hollandais apportèrent avec eux leur savoir faire en matière de gestion hydraulique.



Les populations vivant sur les terres basses appelées localement «hutiers» exploitaient la richesse de ces terres inondables. Les prairies ceinturant l'anse de l'Aiguillon appelées «mizottes», en référence à une espèce prairiale fournissait un très bon fourrage aux bêtes.



1 Récit d'une construction hydraulique // Les deux marais deviennent indépendants Fin du XVIII



À la fin du XVII, le marais desséché possède quasiment sa physionomie actuelle. Marais mouillés et marais desséchés sont complètement dépendants l'un de l'autre.

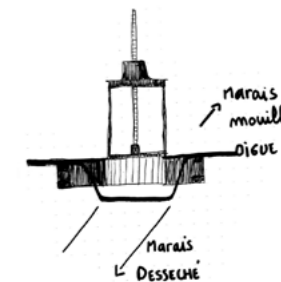


Après la signature de l'édit de Nantes (1598) qui met fin aux conflits entre catholiques et protestants, Henri IV lance une politique d'assèchement et demandent aux ingénieurs flamants et hollandais d'investir dans la région et permettant leurs apports en matière de gestion hydraulique. Une digue contre la mer fut érigé tout le long du littoral afin de préserver les terres de l'influence des marées. Des levées tournées côté plaine les eaux de pluie, protéger les cultures contre l'inondation fluviale. La partie amont, le marais mouillé sert dorénavant d'espace de protection pour les marais desséchés. C'est une zone tampon, La partie aval se trouve protégée des eaux, ces terrains seront donc cultivables : c'est le marais desseché (marais non inondable). L'objectif pour les assécheurs est de réduire au maximum cette zone.

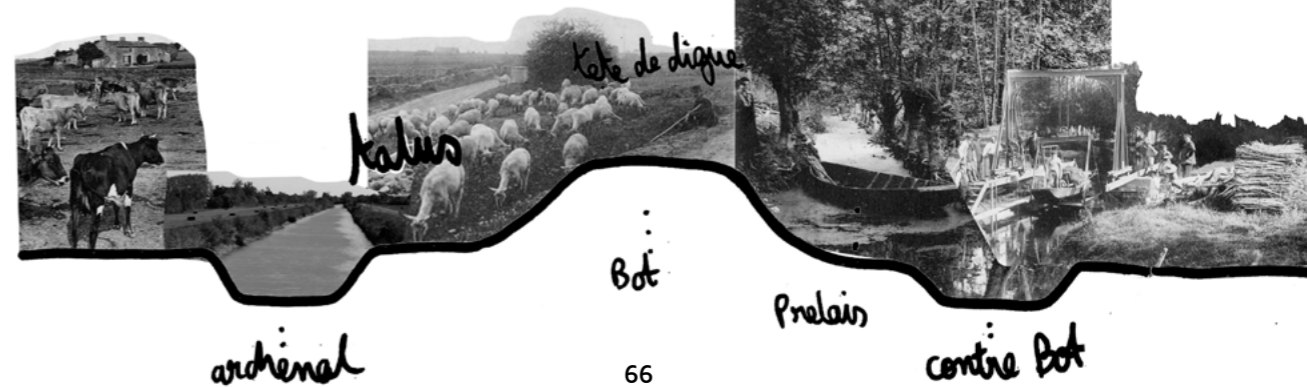
Du côté amont de la levée, un canal appelé " contre-bot " reçoit les eaux du marais mouillé, du côté aval est construit un second canal appelé " achenal ". A l'intérieur de la levée, un système de trappe, appelé " bonde ", permet de faire transiter l'eau du contre-bot vers l'achenal.

Le marais desséché est sillonné de multiples canaux et fossés qui permettent soit d'évacuer les eaux de pluie, soit d'alimenter les cultures et le bétail en eau à partir du marais mouillé en cas de sécheresse. La logique des assèchements conduit à assécher d'abord les zones situées à l'ouest du golfe, zones où le bri n'est pas recouvert de sols humifères. Le marais desséché est alors avant tout un territoire d'élevage.

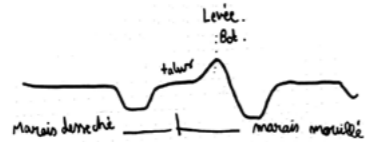
Sous l'influence du cardinal Richelieu, Pierre Siète ingénieur de La Rochelle multiplie les dessèchements les plus faciles (marais de Taugon-La Ronde rive gauche de la Sèvre Niortaise) et crée en 1646 la « Société du Petit Poitou » fut créé et permet de trouver un moyen de conduire les eaux à la mer par des canaux dont la direction ne pouvait être que de l'est à l'ouest ; et, pour contenir le volume des eaux, il fallait un canal très-large et très-profond, sur une longueur de plus de 30,000 mètres. couper à angle droit le lit des rivières de l'Autise et de la Vendée, qui se jettent dans la Sèvre : la première, à l'extrémité méridionale de l'île de Maillezaïs; la seconde, au-dessous de l'île d'Elle. Un



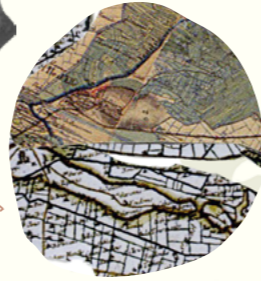
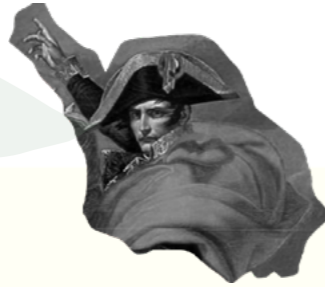
canal a été creusé, connu sous le nom de Canal de Vix, dont les eaux coulent parallèlement au lit de la Sèvre, vont se jeter dans la partie inférieure de cette rivière, à l'anse du Braud. Sur ce canal l'on a construit deux ponts-aqueducs, au-dessus desquels les eaux de l'Autise et de la Vendée vont se perdre dans la Sèvre, sans se mêler avec les siennes. Celui de l'Autise se nomme l'Aqueduc de Maillé; celui de la Vendée se nomme le Gouffre.



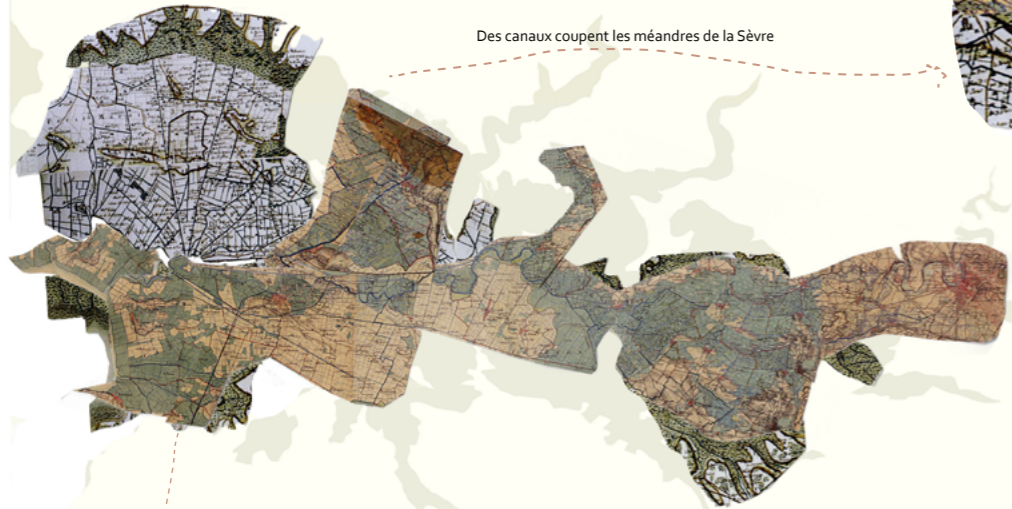
① Récit d'une construction hydraulique //
4000kms de voies navigables
Fin du XVIII



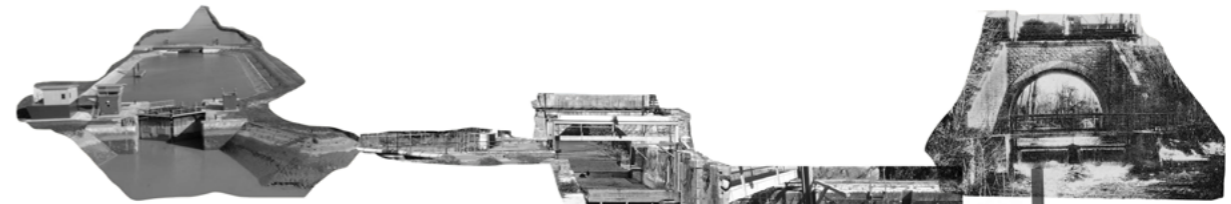
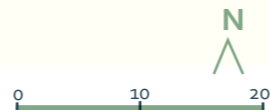
Pour Napoléon Ier,
« Évacuer plus vite l'eau de pluie
vers l'Océan, et en cela de construire de
grandes voies navigables »



Des canaux coupent les méandres de la Sèvre



Le Canal Marans à La Rochelle



Pont de l'anse du Braud
Le gouffre de l'île d'Elle

Napoléon Ier lance une politique
d'assainissement des marais de France et
les grandes voies navigables. Il rend la Sèvre
Niortaise navigable de Marans à Niort.
Des méandres doivent être coupés afin
d'augmenter le débit du fleuve. Le gabarit
des canaux et des écluses est codifié.

Des éléments hydrauliques codifiés pour la navigation

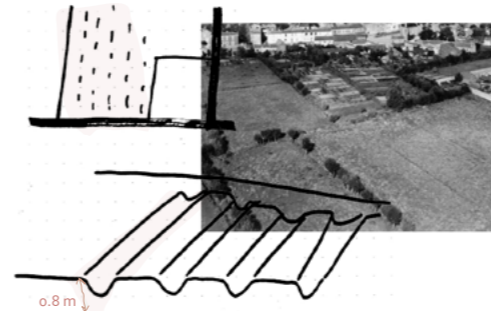
Une grande densité de canaux voit le jour,
imitant le fonctionnement naturel des
rivières et de leurs affluents. Les parcelles
sont drainées par des fossés (environ 10
pieds* de large sur 0.8 m de profondeur)
qui évacuent l'eau vers des « conches » (environ
15 pieds de large sur 1.2 m de profondeur)
qui évacuent l'eau vers de grands canaux vers
l'aval. La nécessité de créer des ouvrages
pour faire transiter les eaux salées et douces,
des écluses permettent de conserver de
l'eau une fois la crue évacuée et les canaux
débouchant sur l'océan sont équipés de
« portes à flots », sorte de soupape
fonctionnant au gré des marées.

Si le bassin versant déverse plus d'eau que
ce qu'il est possible d'évacuer, il est alors
nécessaire d'inonder le marais mouillé pour
protéger le desséché. C'est pourquoi, tous les
hivers, le marais mouillé connaît l'Evaïe (la
cru en patois).

Que ce soit pour la fraïe des poissons, que ce
soit pour l'apport de limons, la crue constitue
une véritable richesse pour le marais.
Les roselières disparaissent au profit des
pâturages et des cultures maraîchères. C'est
l'avènement de la vache maraîchine et de la
« mojette », nom local pour appeler l'haricot
blanc sec.

Afin de veiller sur les crues, les villages
s'implantent sur les anciennes îles calcaires,
à la limite entre la plaine et les marais. Les
maisons sont faites en matériaux résistants
et adaptés aux inondations, pierre calcaire,
roseaux et tuiles faites de bri. Élevage et
maraîchage fournissent une nourriture
complétée par la pêche et la chasse. Les
terrées, terrains réservés à la plantation de
frênes têtards, et les alignements d'arbres en
bordures de canaux permettent de produire
en bois de chauffage.

Les terres des marais desséchées
sont drainées par de simples fossés



La Sèvre-Niortaise, dont le cours a été aménagé, sert d'axe
de communication entre le marais et les villes alentours (Niort, Marans, La
Rochelle). Sur le fleuve peuvent transiter des bateaux d'une capacité de 150
tonneaux (1 tonneau équivalent à 2.83 m3 environ).

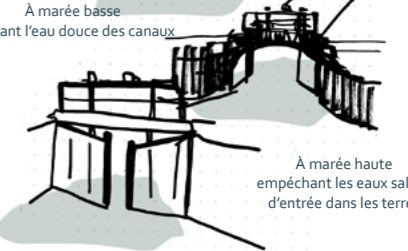


Canal de Marans creusé pendant 70 ans

Les portes à flots en amont
régulent l'entrée et la sortie
des eaux salées et douces



À marée basse
libérant l'eau douce des canaux

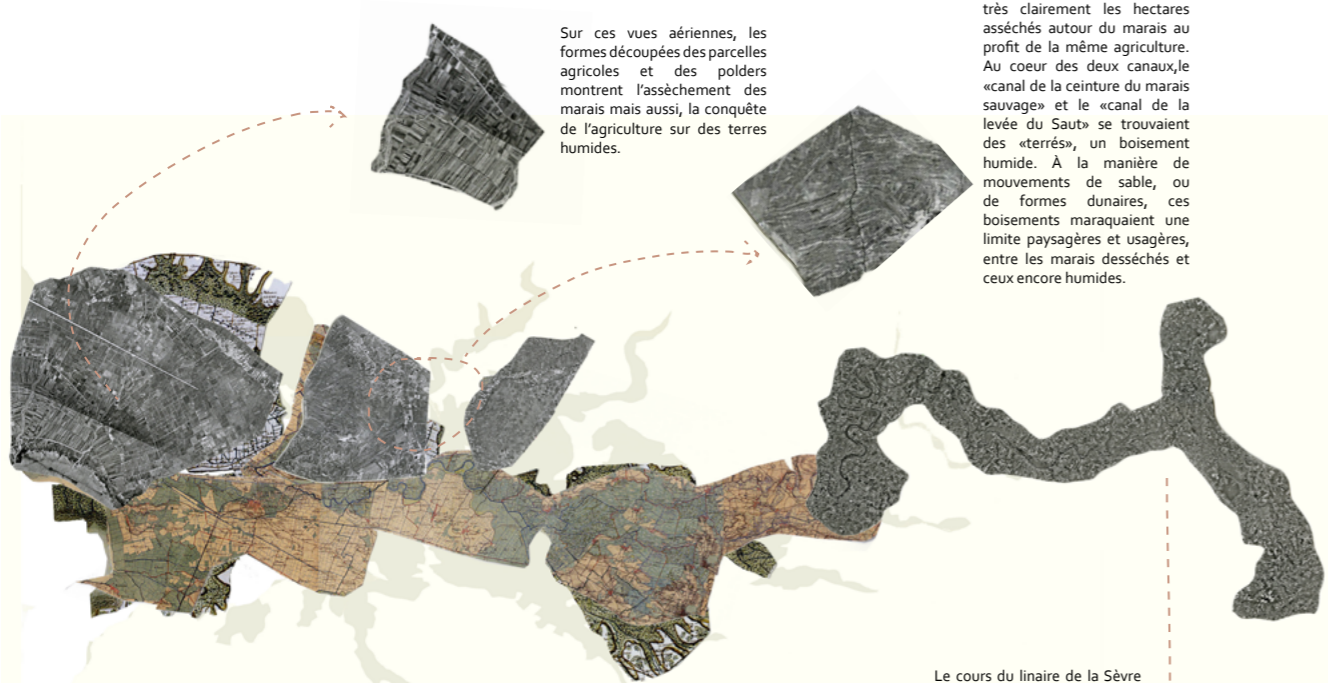


À marée haute
empêchant les eaux salées
d'entrée dans les terres

1 Récit d'une construction hydraulique // Croyance d'une eau perdue XX ième



Sur ces vues aériennes, les formes découpées des parcelles agricoles et des polders montrent l'assèchement des marais mais aussi, la conquête de l'agriculture sur des terres humides.



Différemment, ce découpage en lanière de L'île d'Elle marque très clairement les hectares asséchés autour du marais au profit de la même agriculture. Au coeur des deux canaux, le «canal de la ceinture du marais sauvage» et le «canal de la levée du Saut» se trouvaient des «terrés», un boisement humide. A la manière de mouvements de sable, ou de formes dunaires, ces boisements marquaient une limite paysagères et usagères, entre les marais desséchés et ceux encore humides.

Le cours du liniaire de la Sèvre montre sur ce découpage ses méandres et son épaisseur. Ces minces ripisylves et son découpage parcellaire qui évoque le maillage de cultures et de prairies pâturées ou humides. Certains méandres furent modifiés ou coupé de manières à remembrer certaines cultures mais je désirais montrer le changement, en 50 ans, des formes du parcellaire agricole.

« Jusqu'à dans les années 60, tout se faisait en barque dans le marais, avant que les tracteurs débarquent. » Raphaël Gardot



Les trois départements, Charente, Vendée et Deux-sèvres restent des territoires ruraux, tirant leur richesses d'une agriculture productiviste et de leur proximité à l'océan atlantique et au port des Minimes de la Rochelle.

En France, les sécheresses de 1942 à 1949 sont d'une gravité toute particulière. Lors des années 40, l'occupation de la France par les

La France vient de connaître de 1942 à 1949 une période sèche d'une gravité lourde, probablement non encore éprouvée depuis l'origine des observations pluviométriques; et rien ne nous certifie au début de 1950 que cette déficience pluvieuse soit terminée. (J.Sanson & M.Pardé, 1950)

À la conquête de la Baie de l'Aiguillon

Dans la baie de l'Aiguillon, les « prises » à la mer sous forme de polders ont continué de se poursuivre. Ce réseau de canaux d'évacuation des eaux délimitent ces parcelles rectilignes dont les dernières ont été conquises sur la mer en 1965. Ces prises sont situées au contact de la côte sableuse ou du schorre. Autrefois composé de vastes espaces de prairies, le marais desséché a été mis en culture au cours du XXe siècle dans le cadre d'une agriculture où la céréale est prédominante, comme le tournesol plus tolérant au sel.

Vers 1970 sous prétexte de remembrement, sous l'accord d'institution du PNR, le marais mouillé fut comblé pour le transformer en de vastes champs drainés.



Port de la Pallice, La rochellen 1er port exportateur de céréales de la façade atlantique française

L'instauration des quotas laitiers, en 1984 1984, 4,500 éleveurs Charente maritime aujourd'hui 150 «des montagnes de beurre et les fleuves de lait pour l'Europe» Quand cette consommation augmente de 2% par an.

Les trois départements, Charente, Vendée et Deux-sèvres restent des territoires ruraux, tirant leur richesses d'une agriculture productiviste et de leur proximité à l'océan atlantique et au port des Minimes de la Rochelle. La sécheresse de l'année 76 fut destructrice dans la région, elle déclencha les premières tensions hydriques entre les irrigants.

En 1979, le marais poitevin se voit octroyer le statut de Parc Natuel Régional. Le Marais poitevin a progressivement été transformé dans les années 1980 par des pratiques agricoles très intensives. Des prairies humides et des linéaires de haies ont disparu au profit d'un paysage ouvert consacré à la « grande agriculture » céréalière et oléo-protéagineuse. L'exemple de remembrement et d'assèchement des «terrées», boisements humides au nord de L'île d'Elle, et de la Taillée en est un exemple.





Récit d'une construction hydraulique //

Croyance d'une eau perdue à stocker

Fin du XX ième

C'est à ce moment, qu'un tournant s'amorce, les premiers échos d'un changement climatique et l'attrait grandissant de nouvelles ingénieries sont désireuses de produire plus tout en domptant les éléments naturels.

Depuis les années 90, les besoins en eau grandissant, les envies ne sont plus à éloigner au plus vite l'eau mais plutôt liées à la croyance que celle-ci est perdue lorsqu'elle s'écoule vers l'océan ou qu'elle s'infiltre dans le sol. Pour répondre aux besoins en eau toujours plus grands l'été, il faut ainsi trouver une solution pour stocker cette eau.



Dans les années 80, la France s'impose comme second exportateur de produits agroalimentaires mondiaux. La région Pays de Loire est le premier exportateur français de lait, le port de la Rochelle, le deuxième le plus important exportateur de céréales de la façade atlantique, env 4 millions de tonnes de produits céréales oléagineux. La façade atlantique regarde le commerce mondial pour l'exportation mais que se cache-t'il derrière la vaste plaine agricole de l'ouest de la France ?

Dés 1979, les grandes coopératives peuplent et croissent autour du niortais, tel que OCEALIA ou Négoco agricole Centre Atlantique, de la plaine céréale et Surgère berceau des coopératives laitière française, Terra Lacta. Afin de répondre à cette demande, la conquête des terres et zones humides continuent dans le secteur du marais. En 1997, l'Europe déclassé le marais poitevin du statut de parc naturel régional, après l'assèchement de 35 000 hectares de zones humides.

Les débits des cours d'eau et le niveau de l'eau. Dans les très nombreux canaux hiérarchisés, ils dépendent des activités agricoles dans le Marais poitevin mais aussi de la gestion du niveau des eaux dans les marais. Ainsi, en fin d'été, une sursalinité des eaux est constatée en raison d'un manque d'apport d'eau douce. Cette dernière est en effet utilisée pour irriguer les cultures dans la plaine du Bas-Poitou et pour satisfaire les besoins d'une population plus nombreuse avec la saison touristique. La dessalure intervient à la fin de l'automne et au début de l'hiver quand l'ouverture des écluses évacue les eaux. Avec le changement climatique, la gestion de la ressource hydraulique pourrait engendrer des effets sur les écosystèmes d'autant que les canaux servent aussi d'abreuvoirs et de clôture naturelle. L'écosystème de l'anse de l'Aiguillon risque d'être particulièrement perturbé.

Inauguration du barrage de la Touche-Poupart, avant mise en eau, 1995



Au début des années 80, la solution face à ces aléas reste le stockage d'eau, le département des deux-sèvres prévoit la construction d'un barrage sur la rivière du Chambon, au nord de St Maixent l'École.

Après 15 ans de lutte, la construction du barrage de la Touche poupart fait émoi en deux-sèvres, d'une longueur de 200 mètres et haut de 35 m, ce barrage hydraulique retient 15 millions de m3 d'eau sur la rivière du Chambon. Ce barrage permet l'irrigation, le maintien de l'alimentation en eau potable, et surtout la maintenu toujours en eau des niveaux d'eau sur la Sèvre, pour garantir des lachés d'eau pour l'alimentation en eau du marais poitevin afin de sécuriser le tourisme estival.

L'opposition aux réserves de substitution a connu un précédent en Deux-Sèvres : il y a plus de vingt ans, le barrage de la Touche-Poupart avait déjà alimenté la controverse. (La Nouvelle République, 2019)

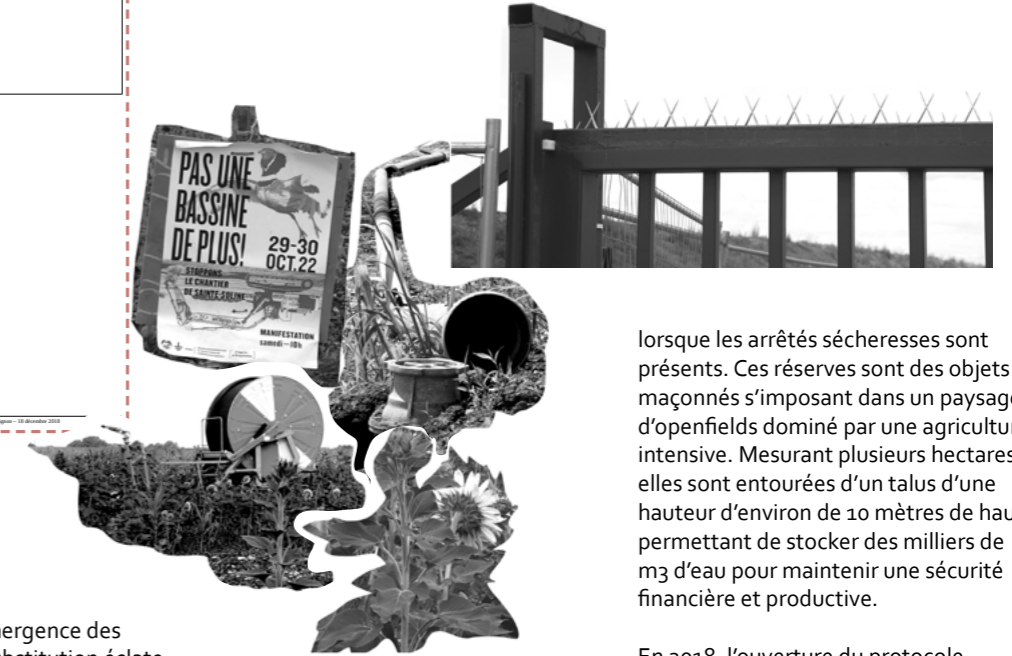
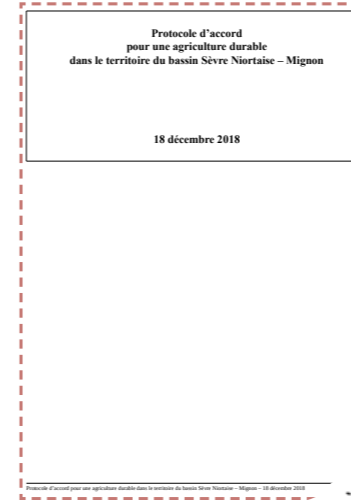
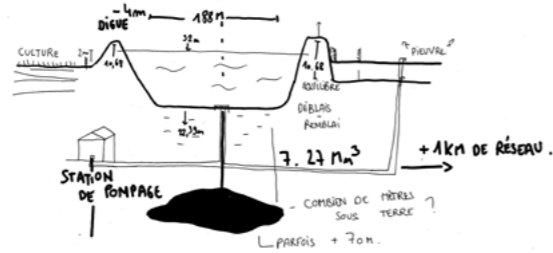
L'idée de la construction de barrages en Deux-Sèvres après la sécheresse de 1976 vient de politiques publiques, veulent à la manière des réserves sécuriser l'accès à l'eau en partie à destination de l'agriculture productiviste. Ce précédent repose sur des bases communes, celles d'un conflit autour de la ressource en eau opposant associations environnementales et instances ou organismes agricoles, tel que la FNSEA.

En 2006, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques a érigé la ressource hydrique en « bien commun territorial ». Des compteurs ont été installés sur les forages des agriculteurs du Marais poitevin. Les volumes prélevés ont donc été contrôlés et les prélèvements ont été réduits.

Les sécheresses s'accroissent et les années 90 marquent aussi le début de l'histoire des réserves de substitution. Les réserves de substitution, réclamées avec véhémence par les agriculteurs, ne règlent en fait que la sécurisation de l'approvisionnement en eau pour l'irrigation des grandes cultures de céréales.

Après une lecture chronologique des événements, l'émergence d'une crise de l'eau se corréle face à deux phénomènes. Lorsque des phénomènes climatiques s'intensifient au fil du temps et perturbent l'économie agricole en place. Les pouvoirs publics entrent en action et mettent en perspective des nouveaux modes de développement agricole, ce contexte de stockage d'eau montre une certaine limite de ces modes de développement dans leur capacité d'adaptation sur un temps long et au sein d'un écosystème basé sur la ressource en eau.

1 Récit d'une construction hydraulique // Un système bassin, XXI^{ème}



Fin des années 90, l'émergence des bassines réserves de substitution éclate d'abord à usage privé par exploitation en Vendée, ces réserves se sont vite démultiplier. Dès 95 autour du bassin du Mignon, l'idée de réserves partagées se mettaient en place. C'est à partir de 2005, qu'avec l'accord de l'État et l'agence de l'eau, des subventions et des accords ont permis le démarrage des travaux. Les 5 premières réserves à la limite de la Charente et des Deux-Sèvres sont sorties de terre, en 2010. Le terme « substitution » pointe la sai-

sonnalité et la fréquence de leur usage. Ces objets permettent de substituer l'eau pompée dans la nappe phréatique l'hiver, au moment des hautes eaux et où il n'y a pas besoin d'irriguer, pour stocker cette eau à l'intérieur de ces objets imperméabilisés par une bâche noire plastique jusqu'à l'été suivant, au moment où l'irrigation bat son plein et que les niveaux d'eau sont critiques. Cela permet aux exploitants d'irriguer

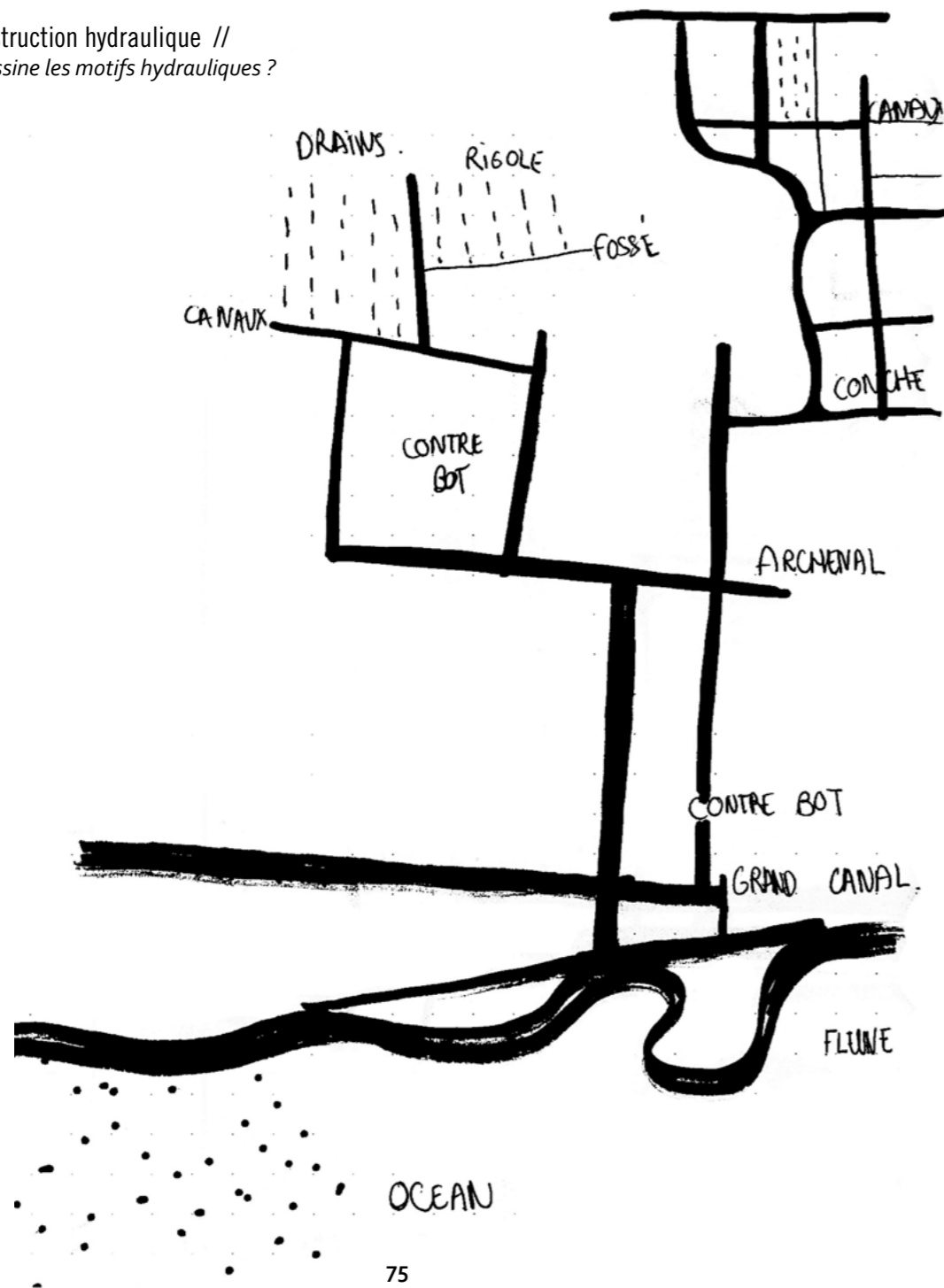
lorsque les arrêtés sécheresses sont présents. Ces réserves sont des objets maçonnés s'imposant dans un paysage d'openfields dominé par une agriculture intensive. Mesurant plusieurs hectares, elles sont entourées d'un talus d'une hauteur d'environ de 10 mètres de haut permettant de stocker des milliers de m³ d'eau pour maintenir une sécurité financière et productive.

En 2018, l'ouverture du protocole dit : « Protocole d'accord pour une agriculture durable dans le territoire du bassin Sèvre Niortaise - Mignon » est mis en place aux regards de revendications de ces objets. Pourtant, les conflits autour de ces objets éclatèrent dans les médias dès 2014, les 5 premières réserves furent jugées en appel, car les volumes prélevés étaient trop importants, après 5 saisons d'utilisations, ces objets financés à 70 % par de l'argent public sont jugés par le tribunal judiciaire de Poitiers comme étant hors d'usage.

Au fil des années, le démantèlement de deux réserves en Charente, les marches ou les manifestations accentuèrent les tensions, jusqu'aux aux violences encore vives de mars 2023. La campagne s'est transformée en paysage de sécurité où la solution pour protéger ce bien précieux qui est l'eau, est les barbelés et les caméras de surveillance.



① Récit d'une construction hydraulique // Quel paysage dessine les motifs hydrauliques ?

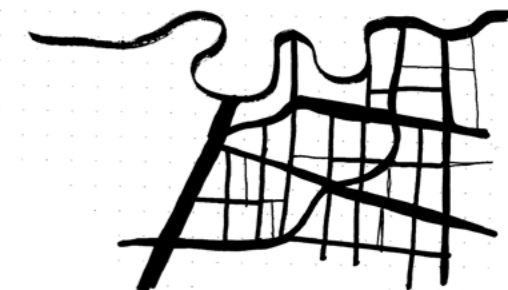


Au fur et à mesure de l'évolution du travail de diagnostic, les formes répétitives d'un paysage irrigué révélaient une gestion hydraulique et un système façonné par des principes relevant d'une pensée ingénierique poussée à l'extrême. Ce maillage de formation de canaux, conches et fossés est en contradiction avec les formes organiques des fleuves et rivières. Ces dessins sont le fruit de la relation entre le découpage cartographique des formations des différents marais associées aux ouvrages lui donnant le titre de marais. En étant plongée en son sein, la contradiction est telle que le marais poitevin aussi appelé «Venise verte» est apprécié pour sa vision de «nature verdoyante» qu'il promet. Le marais mouillé est l'exemple parfait révélant cette ambivalence.

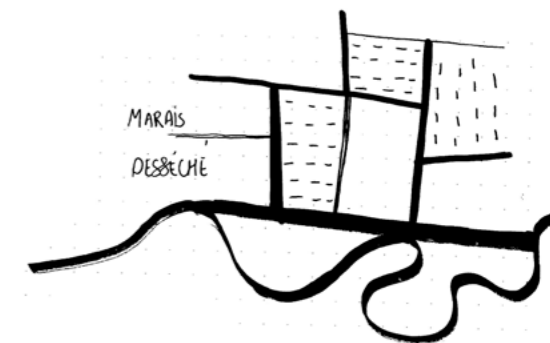
Au contraire le marais desséché offre un tout autre regard sur ce système. L'usage quant à l'adaptation de la gestion hydraulique n'est pas le même que pour le marais mouillé. Les canaux, plus rectilignes et uniformes dans leur épaisseur ne sont pas ou peut bordé d'arbre. Les réseaux de drains enterrés laissent diriger évacuer l'eau de plus en plus rapidement vers le fleuve. Ce paysage rectiligne se révèle véritablement au sein de ce marais desséché, les besoins agricoles ont entraîné le découpage de ces marais par des formes plus lâches et monotones que le marais mouillé.

L'absence des grandes masses arborées renforce la monotonie de cette plaine. Les réseaux d'écoulement de l'eau sont dans la plaine, creusés par de minces fossés ou de rares canaux. Ce découpage hiérarchique de canaux, conches ou fossés d'un appauvrissement de la pensée hydraulique lorsque l'on s'éloigne du fleuve irrigant ces marais. Ces formes montrent un territoire contrasté et sensiblement traversé par l'Histoire. Ces dessins rappellent celles d'une ville où le coeur historique laisse place à un réseau ramifié de rues et ruelles, plus l'on s'éloigne du centre plus les routes s'allongent, se prolongent et s'élargissent. Les chemins communaux et petites routes de campagne maillent un urbanisme plus lâche et qui s'étend à la limite de la ville.

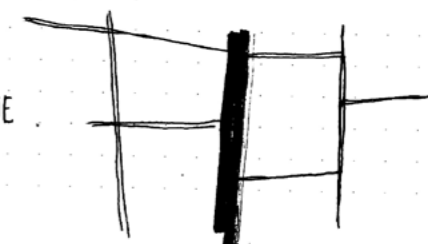
MARAI
MOUILLÉ



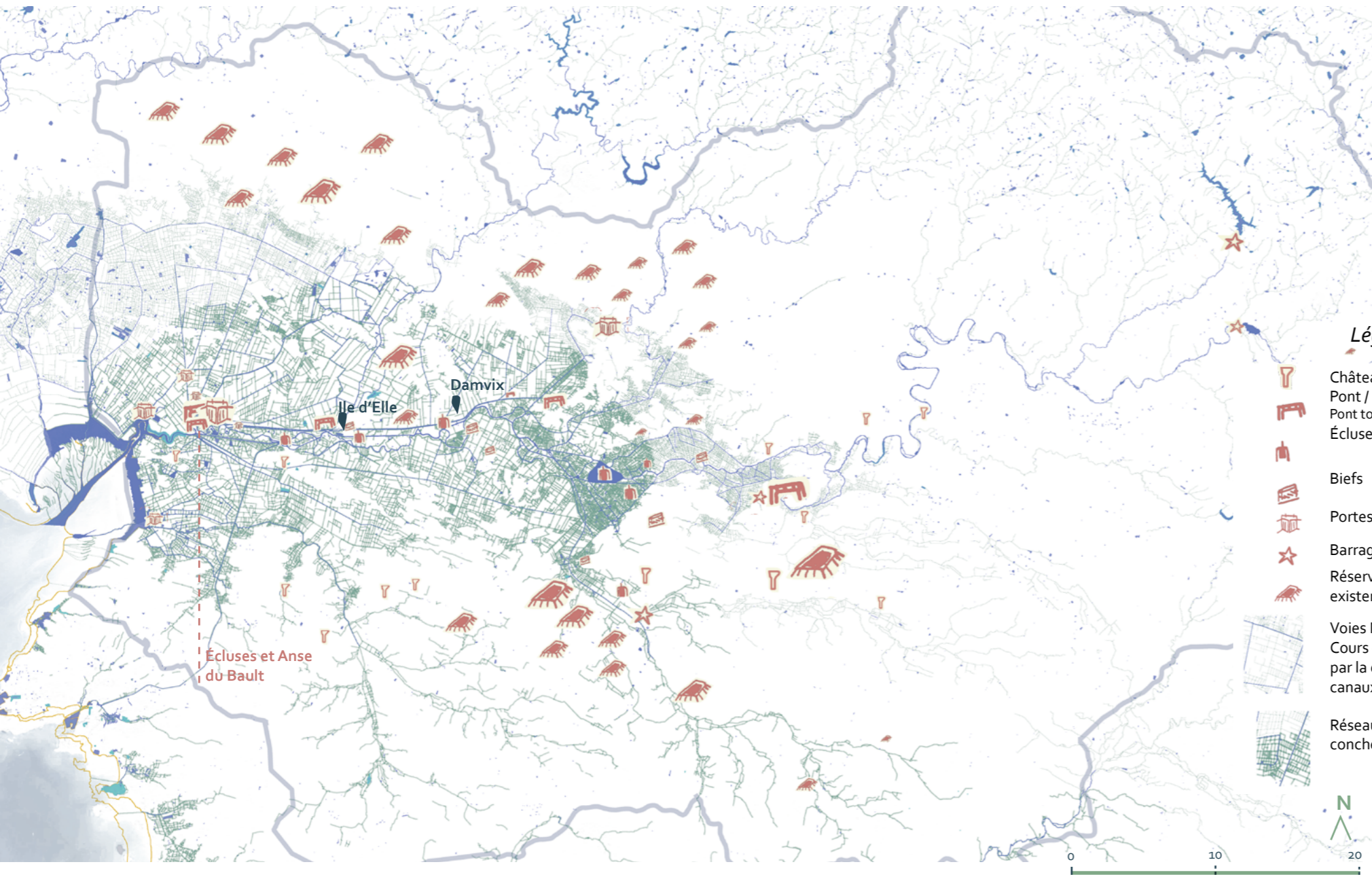
MARAI
DESSÉCHÉ



PLAINE



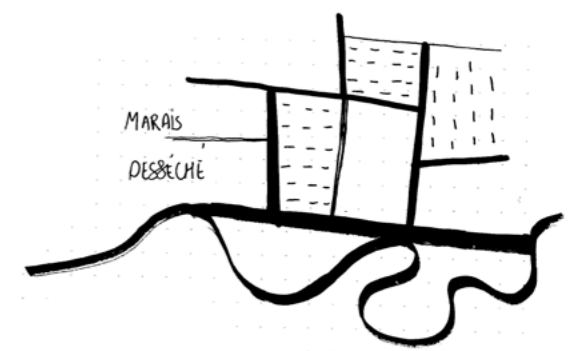
1 Récit d'une construction hydraulique //
 Quel paysage dessine les motifs hydrauliques ?
 Répartition des objets hydrauliques dans l'espace



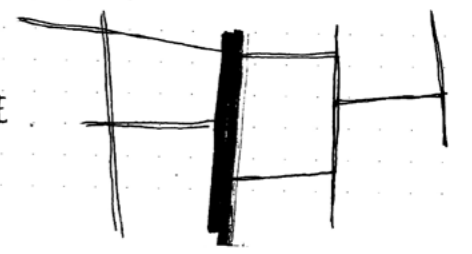
MARAIS
 MOVILLE



MARAIS
 DESBÈCHE



PLAINE



3

3 Aller chercher dans l'histoire // Un paysage productif et simplifié du XX^{ème} à aujourd'hui

Sur cette plaine du Mignon, le lien du paysage à la productivité se fait sentir. L'objet de la réserve, permet-il lui aussi de prendre soin d'un certain type de paysage agricole ? Cet extrait du livre *Le soin des choses* résume un état d'esprit, dans ce passage du « Conflit », le lien au lieu est primordial et quel que soit l'objet ou le lieu, prendre soin ne signifie pas seulement préserver, mais aussi de cultiver et de s'adapter sans se détacher néanmoins de son environnement.

« En quelques années, des arts de faire ancrés dans de longues traditions paysannes et ménagères ont été relégués à la marge, explicitement dévalorisés, quand ils n'étaient pas franchement stigmatisés. Réparation, raccomodage, rapiécage, réusage : l'époque a balayé ce que Susan Strasser appelle une «culture de l'économie» des objets au profit d'une «culture jetable» ce qui s'est imposée rapidement et perdue très largement aujourd'hui. (S.Strasser, *Waste and Want*). Le soin des choses est devenu superflu. Pire : suspect. Les villes et les journaux ont ainsi été envahis de messages vantant les vertus morales et citonnes de la consommation et pointant du doigt tout ce qui pouvait s'apparenter au «thrift», c'est-à-dire aux pratiques d'épargne et de frugalité.

L'heure de l'abondance avait sonné. Les hommes, et plus encore les femmes des villes et des campagnes, devaient y participer au même titre que les ingénieurs et les innovations toujours plus prometteuses. Il fallait cesser de s'aggriper à des objets trop vieux, arrêter de cultiver les talents de la prolongation et se jeter à corps perdu dans les joies de la consommation. »

(Jérôme Denis & David Pontille, *Le soin des choses, Politiques de la maintenance*)

2

2 Un paysage productif et simplifié //

Au nord, les marais mouillés



Vue aérienne 1950

Le village de
Mauzé-sur-le-Mignon



Vue aérienne 2021

Cette cartographie des objets hydrauliques à l'échelle de l'ensemble du bassin-versant de la Sèvre niortaise, ne se veut pas quantitative mais plutôt descriptive. En représentant les différents objets hydrauliques présents sur le territoire, cette cartographie dresse des constats de lieux où ces objets sont les plus nombreux. Nous pouvons remarquer que les espaces où les objets sont les plus nombreux sont situés à la zone de jonction, essentiellement au niveau de l'île d'Elle, jonction entre deux espaces, la plaine et l'eau des marais mouillés. Les portes à flots et le gouffre servent à réguler les eaux du fleuve et les eaux à influence maritimes, de la même manière qu'au niveau de l'anse du Brault juste avant l'embouchure de la Sèvre dans la baie de l'Aiguillon, les ouvrages hydrauliques se multiplient. L'intersection marais mouillé et desséché qui se situe à Damvix, présente un plus grand nombre de biefs, les écluses permettent des envois d'eau dans les canaux du marais mouillé. Sur le Mignon et à l'entrée du marais mouillé, quelques barrages sont plus présents, afin de faire attention à la régulation de l'eau dans le marais. Ces objets positionnaient à des endroits stratégiques jouant un rôle majeur dans la régulation saisonnière en eau du marais. Au contraire, les réserves de substitution se distribuent sur tout le pourtour du marais sont nombreuses et réparties de manières plus uniformes sur tout le territoire vendéen. Comme par effet de miroir, les quelques anciennes réserves, au sud du marais poitevin se construisent, de manière plus inégale sur la plaine tout en étant plus proche des zones humides. Seules trois réserves de tailles moindres, se positionnent réellement à la frange du marais.

Cette répartition des objets hydrauliques fait écho au système agricole mis en place sur le pourtour du marais poitevin à l'après-guerre. Dans les années 1950, les prairies occupaient 80 % de la surface du territoire, cela s'explique de par le développement prégnant de la production laitière qui fait suite à l'apparition des premières laiteries coopératives à Surgères.

Aujourd'hui, 60 % de la surface agricole utile est occupée par de grandes cultures, c'est-à-dire céréalière, maïsicole ou oléo-protéagineux. (Source, Atlas de l'EPMP) Ce ratio est à mettre en relation avec le sol superficiel de la plaine, la tourbe des marais permet un meilleur rendement, mais avec l'ampleur du marché européen qui se met en place, notamment la P.A.C. Ces deux prises de vue aérienne mettent en exergue l'évolution agricole en 70 ans. Les parcelles le long du cours d'eau du Mignon, se sont agrandies et asséchées, en contre-parti les réserves ont fleuri.

Ainsi par corrélations, de ces deux vues aériennes et de cette dernière cartographie des objets hydrauliques dans le marais, j'aimerais aussi mettre en parallèle les ratios quantitatifs d'eau des réserves de substitution que l'on observe se multiplier sur la deuxième image. Je me suis questionnée sur le nombre de m³ d'eau que l'on avait besoin par an et par habitants et le ratio prélevé dans le milieu par les réserves par an. Ainsi, la dernière réserve construite à Mauzé-sur-le-Mignon, la SEV n°17 se remplit à hauteur de 241 000 m³. S'il l'on compare aux nombres d'habitants de la commune de Mauzé-sur-le-Mignon, soit presque 3 000 habitants et qu'une personne consomme environ 54 m³ d'eau par an. Les habitants de la commune consomment l'équivalent de 162 000 m³ d'eau par an, environ un peu plus de la moitié de ce que la réserve prélève dans le milieu.

2 Un paysage productif et simplifié // un «sentiment» de nature dans le marais ?

Le marais poitevin n'est habituellement pas regardé dans son entièreté géographique, au détriment de l'oublier qu'est le marais desséché. Le marais poitevin fait majoritairement écho à son écrin vert aussi appelée «Venise verte». Le sentiment de nature qui règne dans ce marais est sensiblement lié à cette appellation donnée par Henri Clouzot au début du 20e siècle. Ce sentiment est encore aujourd'hui présent et répond à des idéologies et un imaginaire d'une nature luxuriant et verdoyante.

Le marais est le lieu où les Niortais du dimanche viennent s'y balader. C'est aussi un lieu attirant des milliers de touristes par an. Lieu obligé des vacanciers prenant la route des vacances vers les plages de sable et les îles charentaises ou vendéennes. Il attire, mais pourtant, son imaginaire idyllique où l'eau est omniprésente peut-elle encore renvoyer la même image qu'il y a un siècle ?

Le marais est un système qui impose une gestion rigoureuse et collective, les canaux doivent être curés lorsque les niveaux des canaux sont baissés, à l'aide d'un bac à râteau, la boue dans le fond est retirée pour éviter leur envasement et l'entretien des berges est appelé le faucardage. Cette gestion est soumise à des associations de propriétaires puisque c'est à eux que revient la charge de cette gestion. La question du niveau d'eau est établie par l'établissement du marais poitevin et permet par la cotation des écluses de maintenir un bon niveau d'étiage en été par exemple. Les changements de pratiques liés à

la gestion du marais, mais aussi des pratiques liées à l'irrigation puisque le vocabulaire du marais, de conches et de rigoles impliquent cette idée de guider l'eau avant tout. Ces deux cartographies représentent ci-contre, les deux états de l'eau que l'on ne perçoit presque jamais dans le marais sauf lors de changements de saison. Sur la première, les nuages de point montrent l'importance de l'humidité dans le sol, mais aussi des filaments sous-terrains d'irrigation qui, sont ceux connus d'après les documents et qui raccrochent les objets des réserves à la plaine.

Rencontre avec un membre du syndicat des marais mouillés des Deux-Sèvres, au Vanneau. Il faisait démarrer un bac à râteau pour aller nettoyer les branches et arbres morts après les vents violents.



Nouvel outil pour le faucardage

Autrefois le curage se réalisait à la main

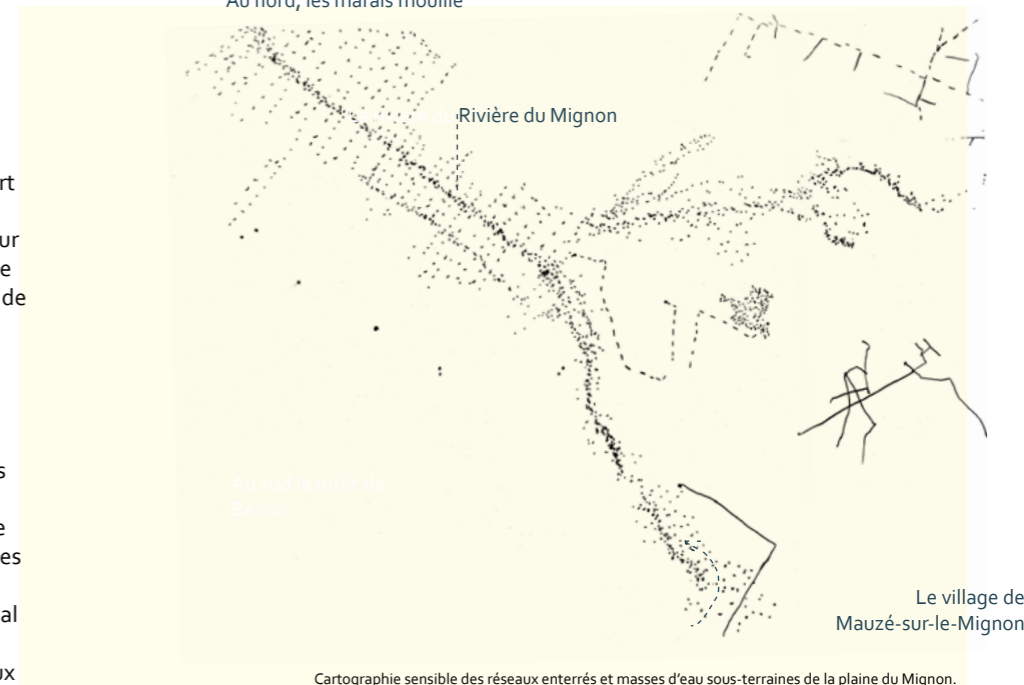


(Collage photographies anciennes de la médiathèque du P.N.R, de photographie personnelles)

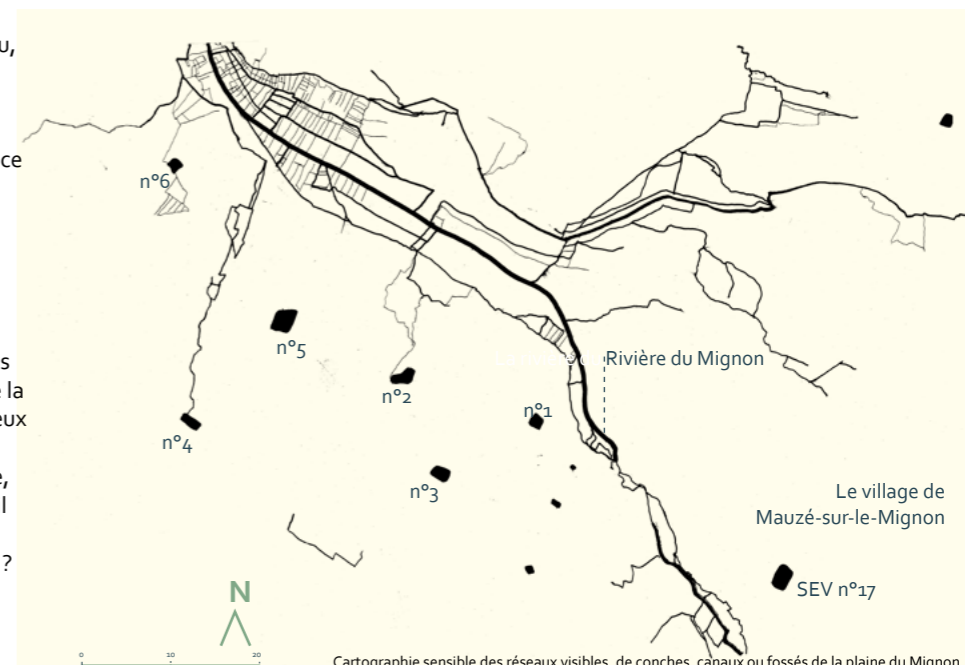
Ce second plan, présente le filament existant et restant de conches, canaux et réseaux de fossés. Ces réseaux à ciel ouvert se complètent à la première carte et nous présente l'ampleur des fonds de rivières et la limite moins palpable et plus grande de ce réseau sous-terrain. Je n'ai choisi de reproduire que les réseaux dont j'avais la connaissance, mais cet essai me permet d'apercevoir des complémentarités. Les masses d'eau des réserves semblent complètement flotter sur cette plaine et se rapprocher quelques fois, presque de toucher le réseau hydrographique du canal du Mignon et les ruisseaux adjacents. Pourtant, les réseaux d'eau enterrés rejoignent des points de captages situés à proximité des sols gorgés d'eau, humide et marécageux.

Ces cartographies permettent d'approfondir cette ambivalence visible mais aussi invisible. Mais aussi de comprendre par le biais du réseau, le système des réserves de substitution. Quel rôle jouent ces réserves au sein de l'écosystème du marais ? Ou de la plaine ? Quels impacts peuvent-elles avoir de la ressource en eau pour les milieux ou pour les Hommes ? Devrait-on, aujourd'hui encore, conserver l'idée historique qu'il existe un réel sentiment de nature dans le marais poitevin ?

Au nord, les marais mouillés



Cartographie sensible des réseaux enterrés et masses d'eau sous-terraines de la plaine du Mignon.



Cartographie sensible des réseaux visibles, de conches, canaux ou fossés de la plaine du Mignon.

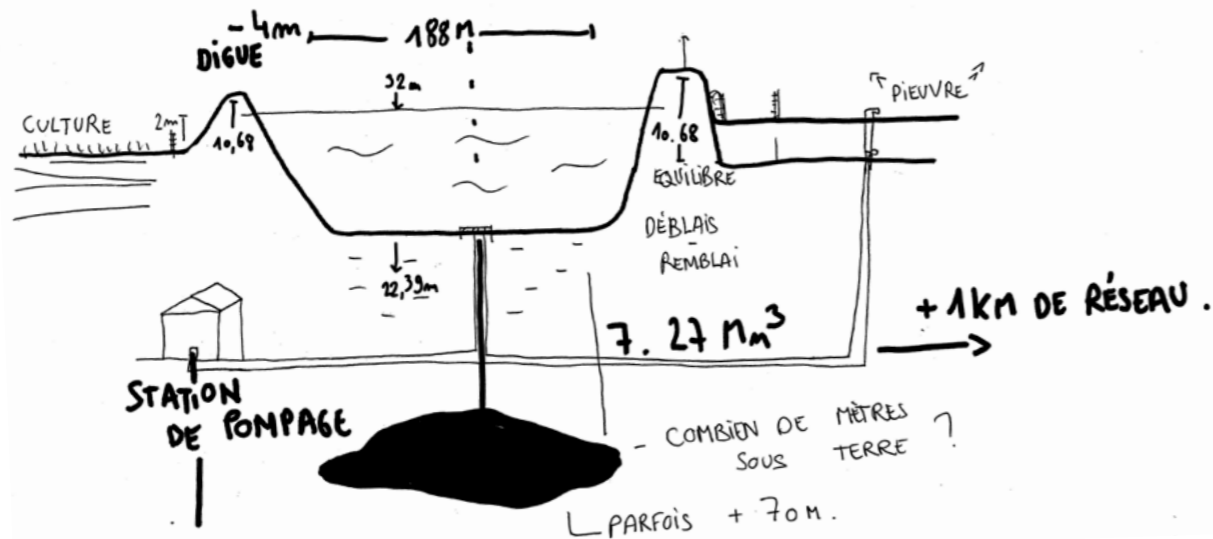
2 Du fossé à la lutte // Ce qu'impose le système bassin

Des fossés au marais, il me semble cohérent de revenir sur les dernières années de lutte autour de ces projets de réserves, puisqu'il s'agit en partie de mon point de départ de ce travail. La lutte autour du paysage et l'engagement de certains en faveur de sa préservation me questionnent sur la mise sous surveillance de ces lieux.

Pour comprendre cette mise sous surveillance, j'essaie à l'aide de récit d'acteurs et de mes lectures de reprendre le fil de la lutte « anti-bassine ».

Le début de la lutte démarre en 2017, à l'époque les projets étaient en train de mûrir dans les instances privées. La COOP de l'eau, société coopérative anonyme de l'eau des Deux-Sèvres représentante de la maîtrise d'ouvrage de ces projets pour le département des Deux-Sèvres, dépose une enquête publique concernant le projet de 19 réserves de substitution, son titre : « Enquête publique interdépartementale unique relative à la demande d'autorisation, au titre de la loi sur l'eau, et aux demandes de permis d'aménager pour la création de 19 réserves collectives de substitution et des aménagements afférents destinés à l'irrigation agricole sur le bassin Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin ». L'enquête publique donne la possibilité d'un positionnement citoyen pour le projet, plusieurs associations environnementales y répondent en sa défaveur instances publiques se positionnent en faveur du projet comme l'Agence de l'eau ou le PNR.

Dessin de représentation du système et de la fonctionnalité de la réserve de substitution, en l'occurrence, la SEV n°17 « Fief nouveau », de Mauzé-sur-le-Mignon



Cette enquête signe le début des premières manifestations autour de la réserve d'Amuré, en novembre 2017, la seconde en mars 2018 est appelée à la « marche des pigouilles », en réponse à la perche servant à faire avancer les bateaux à fond plat dans le marais. Les avis favorables au projet se mettent en œuvre, sous réserve qu'un nouveau diagnostic d'insertion paysagère, le département et par conséquent, l'État font appel au CAUE et au PNR pour dessiner l'insertion pour chacun des 16 réserves, la demande est unique et sera mise en œuvre par le biais des agriculteurs, porteurs des projets. Au vu de ces dernières manifestations, de la mise en place de nouveaux diagnostics, et de concessions sur le nombre de volumes impliqués pour le remplissage de ces réserves, Delphine Batho députée des Deux-Sèvres signe le Protocole d'accord pour une agriculture durable dans le territoire du bassin

Sèvre Niortaise - Mignon ». Ce protocole a permis de réunir tous les partis du projet pour essayer de discuter ensemble d'un projet commun et d'améliorations à avoir, ces partis se réunissent sous la forme de « veille ». Ce sont quatre instances, la commission d'évaluation et de surveillance assurée par la préfecture, le conseil scientifique et technique, le comité local de gestion et la commission annuelle des prélèvements qui est l'OUGC (Organisme Unique de Gestion Collective). Ainsi, ces conseils posent des compromis et des décisions concernant l'évolution de ces projets, le premier étant la réduction du nombre de réserve, le projet est arrêté à 16 réserves, en 2018. Malgré cet essai de formalisation institutionnel, les mécanismes d'oppositions sont violents, des failles se font sentir notamment par le manque de lien avec les études du BRGM et de la recherche scientifiques.

La mesure phare du protocole est une réduction de 50 % d'utilisation de produits phytosanitaires, mais les niveaux d'engagements sont difficiles à mettre en place. Le plus symptomatique fut la réduction du volume d'eau utilisé pour l'irrigation, soit 20 % de moins avec les réserves. Le projet des réserves qu'englobe le protocole concerne 25 % des exploitations agricoles sur le bassin-versant, qui s'engagent dans la baisse des volumes d'eau à utiliser. Mais ces engagements restent trop minimes aux yeux des opposants, de plus, les décisions plus importantes se font dans l'ombre des conseils. Les limites se posent lorsque les grandes instances agricoles, les coopératives céréalières comme Océalia essaient de discuter autour du sujet avec des associations environnementales départementales, ou des collectifs tel que Bassine-



Non-Merci, avec son slogan « No Bassaran ». L'influence économique de grands groupes ne fait pas le poids face au lobbying agricole nationaux voire européens.

En 2020, le lancement de la première phase de travaux commence, l'ambition est de construire les 6 premières réserves sur la tranche 2020-2022, les financements viennent à hauteur de 60 % d'argent public, et la première réserve sort de terre en 2021, il s'agit de la SEV n°17 à Mauzé-sur-le-Mignon. Cette réserve de substitution est la plus petite des trois prévus sur la commune de Mauzé-sur-le-Mignon, avec une contenance de 241 000 m³, sur une surface de terre de 7.05 hectares, aux digues les plus hautes font 10 m, pour irriguer 5 exploitations.



Récolte du terrain, herbarium des haies vives de la SEV n°17

*Le protocole d'accord,
19 novembre 2018*

Ce protocole d'accord dresse des conditions du développement d'une agriculture durable, économe de la ressource en eau, garante de la quantité et de la qualité de l'eau pour l'alimentation humaine et préservant la biodiversité, la qualité de l'eau ainsi que la qualité des paysages. (...) en s'inscrivant dans une suite de projet de territoire, d'adaptation au changement climatique.



2021 signes aussi le début d'une lutte plus violente, à l'occasion du printemps maraîchin une première réserve sera désarmé les opposants au projet, une seconde sera aussi démantelé durant une nuit. Toutes les deux figurent parmi les 5 premières réserves bâchées construites autour du Mignon et de la Courance en 2010 (Confère. p.51 du mémoire).

Un climat de tension et de haine se met en place, et tous les acteurs rencontrés m'en parlèrent. De l'intimidation ou de la mise sous surveillance se mettaient en place, les jugements aux tribunaux de Poitiers puis de Bordeaux s'accumulaient, jusqu'aux violentes répressions d'octobre 2022 puis de mars 2023.

Ces répressions se mettent en branle quelques mois après que le conseil scientifique et technique du protocole périclité. Les instances des différents comités en sortes petit à petit, mais les violences s'accroissent sur le chantier de la réserve SEV n°15 « Les terres rouges » à Ste Soline dans le pays melois, en haut val de Sèvre. Cette réserve est la plus importante des 16 du protocole, avec plus de 627 868 m3, elle permet à 15 exploitations d'être raccordées.

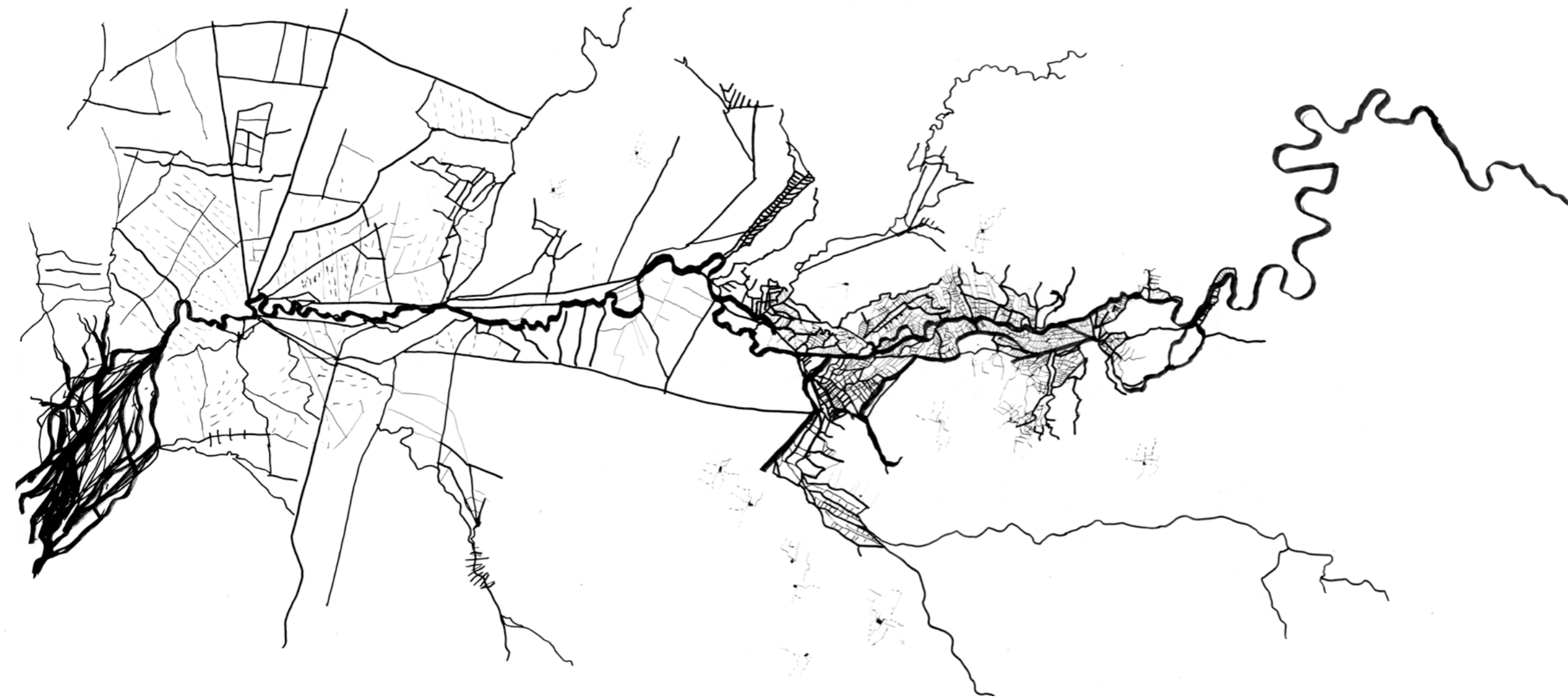
À la suite de ces manifestations, il y avait autour de la réserve de Mauzé-sur-le-Mignon, en continuité jour et nuit des camions de CRS pour surveiller la réserve. Si l'on cumule, l'engagement humain et financier pour surveiller ces réserves et empêcher les manifestations à Ste Soline, les coûts dépassent-ils ceux engagés pour ces projets ? Derrière ces projets, il y a l'ombre des grandes coopératives céréalières, l'exportation d'une agriculture productiviste et mondialisée, qui, en partant du port de La Pallice alimente un modèle capitaliste. Mais en contre-parti, des acteurs du monde agricole et chercheurs s'activent à avancer avec ou sans les projets. Alexis Pernet, me raconte le sien, celui de la médiation de l'animation du protocole avec les 25 agriculteurs qui se sont engagés dans les projets. Par sa pratique de paysagiste et de chercheur, il s'attardait à essayer de regarder le paysage avec les agriculteurs et de mettre en pratique des alternatives à l'agriculture conventionnelle et productiviste, mais, faute de financement public, ses projets ont trouvé une fin. En 2023, le protocole s'essouffle, les associations en sortes petit à petit, tout comme Alexis. Aujourd'hui c'est à la justice de faire la balance et de trancher de le futur de ces projets. Après plusieurs mois d'arrêt, aujourd'hui, le chantier de la réserve SEV n°2 à Priaires se termine, et permettra une contenance de plus de 250 000 m3 à destination de 5 exploitations.

Enfin, les liens au lieu ouvrent la réflexion autour de cette lutte.
« En octobre 2022, je souhaitais moi aussi comprendre, et vivre l'expérience avec ceux qui luttent. Je rencontrais, des agriculteurs, des amis, des retraités et des enfants. Mais je découvrais aussi pour la première fois, le sentiment de répression dû à la surveillance constante de 5 hélicoptères qui tournaient au-dessus de nos têtes. Une quinzaine de camions de CRS surveillaient le camp et cette « manifestation illégale » depuis la digue de la réserve. Nous étions tous fichés de la voiture à nos identités, mais coûte que coûte la lutte pour l'accès commun à la ressource en eau rassemblait chacune et chacun. »

Photographies personnelles de la manifestation
du 29 et 30 Octobre 2022



2 Du fossé à la lutte //
Ce qu'impose le système bassin dans mon récit du sujet au lieu



Cartographie du territoire montrant les réseaux d'eau, rivières, canaux, conches et fossés, de la Sèvre Niortaise

Je ne pouvais pas évoquer ce sujet sans parler de ma propre expérience de lutte. Je trouvais essentielle de croiser cette expérience par les dialogues et expériences de ceux qui vivent différemment cette lutte avec les récits, d'eux les silencieux. C'est d'après ces expériences que je décide de ne pas relater dans ce mémoire, les récits d'opposants directs aux réserves, mais plutôt l'histoire de cette lutte. Je souhaitais à travers ces recherches avoir une démarche personnelle, aller à la rencontre de ceux qui se posent aussi des questions, ceux qui nuancent leur propos ou ceux qui sont là, devant ces projets aboutis, mais sans la moindre perspective d'avenir pour ces objets. Il me semblait primordial de comprendre leur positionnement, eux que j'appelle les « silencieux dans le dernier chapitre ». Bien sûr, ils ne restent pas silencieux, mais au regard de la presse médiatique, ils se font plus discrets, ils sont là sur le terrain à comprendre et à s'engager pour trouver des solutions et des alternatives. Par le flot médiatique du sujet, les points de vue divisent et amènent à me questionner sur les prises de parole que certains imposent dans l'univers médiatique qui nous submerge d'informations contradictoires. Pendant ces longs mois, j'ai essayé de saisir les nuances, les limites de ces projets pour comprendre quels en étaient les enjeux, selon ma propre perception.



Été 2022, enrouleur et champs de tournesol de la plaine de Mauzé-sur-le-Mignon



Été 2022, Les terrées de la forêt de Doix-Les-Fontaines en Vendée.



Novembre 2023, L'évaie dans le marais mouillé, Le Vanneau-le-Irleau

À la suite de ce diagnostic tiré, du grand paysage vers l'objet bassine, j'essaie de décrire des constats qui révéleront les principaux enjeux de ce territoire attaché à l'objet d'irrigation «bassine». L'ambivalence paysagère forte de ce territoire révèle ce paysage au double visage. C'est par des parallèles photographiques que j'essaie par une sélection de révéler ces contrastes. Certains contrastes révèlent des particularités paysagères propres à ce territoire. La nappe phréatique est superficielle, aux beaux jours la nappe s'asséchant vite demande pour certaines cultures une irrigation. À la saison pluvieuse, la nappe atteint vite son maximum et l'eau de pluie inonde vite prairies et champs, ce phénomène d'évaie est connue pour apporter richesse à la terre du marais. Ces nuances saisonnières montrent particulièrement bien ces ambivalences de texture, formes ou couleurs visibles au cœur de ce pays.

C'est en mettant en relation ces photographies que je constate le pouvoir de ces corrélations et ce qu'elles révèlent à mes yeux. Pour ce faire, j'ai choisi de sélectionner seulement 6 photographies pour illustrer trois principaux constats qui font écho sur ce territoire et qui me permettent de décrire facilement les enjeux qui en découleront. Ces trois constats sont tous sensiblement liés à l'eau et à ce territoire cultivé et irrigué. Ces constats, déclinés en trois parties, impliquent des ambivalences fortes liées aux usages de ce territoire, qui sont principalement touristiques ou agricoles. Le premier est celui d'un paysage simplifié par la main de l'Homme afin de conduire l'eau dans un but de cultiver et de l'évacuer vers l'océan. Le second est celui d'une eau que j'appelle ambivalente, à qui dessert la ressource en eau ? Cela appelle ainsi au troisième point qui est celui d'une eau privatisée et d'un paysage surveillé, à quelles fins ? Quel paysage vécu et visible conduit la mise en sécurité d'une ressource définie comme un bien commun ?

Cette première série de photographies montrent un parallèle entre des paysages façonnés par la main de l'homme. Où les lignes du paysage associée à l'irrégularité topographique furent années après années simplifiés pour faire passer tracteurs et véhicules afin d'accéder aux espaces agricoles. Pour autant ce paysage de marais conserve un aspect de nature ou au contraire des paysages productifs et cultivés, ce premier constat est celui du paysage simplifié. Je nomme paysage simplifié, un paysage dont les interactions écologiques, sociales aussi, sont réduites au maximum. J'emprunte ce constat à Alexis Pernet qui parle de «paysage simplifié» cette plaine immense, où les immenses parcelles agricoles ont perdu une grande partie de son maillage bocagé et de fossés créant du relief à cette plaine cultivée. Je constate que ce paysage simplifié est aussi vrai pour l'acheminement de l'eau, si de rares fossés de bord de route persistent, ils deviennent ramifiés ou dénudés de cortège arboré, simplement creusés de tranchées pour y enterrer un réseau d'eau qui irriguera ces parcelles de terre. Ce sentiment de Nature qui reste dans le marais mouillé est lié à la présence d'une végétation dense et verdoyante. À l'image des terrés, boisement humide, comme sur la première photographie, ces milieux sont des éponges, en hiver

l'eau monte hors des tracés alors que durant la période sèche, ce boisement conserve une humidité. À la frange de ces milieux humides, des champs céréaliers bordent ces espaces et se voient inonder l'hiver dès que les nappes sont pleines. Ces phénomènes de remontées d'eau sont appelés localement «se noyer entre deux eaux». Ce phénomène apparait aujourd'hui de plus en plus fréquemment en raison d'une perte de prairies, de boisements ou de haies faisant en sorte que ces espaces soient des milieux tampon. Cette simplification du paysage entraîne des pertes de milieux écologiques intermédiaires pouvant avoir plusieurs rôles écologiques aux interstices de la plaine et de milieux humides. Au profit d'une agriculture intensive, il est plus facile d'irriguer via une densité de réseaux enterrés induite par la construction des réserves. Des hectares de ce sol cultivable sont rasés en l'espace de 3 mois au profit de ce paysage simplifié. Alors que sur ce sol calcaire, peu profond, une végétation spontanée prend du temps à se développer. Cette quatrième photo, nous montre qu'une végétation spontanée met 25 ans à fleurir et à se développer et qu'il suffit de quelques semaines pour y mettre fin. Ce paysage simplifié implique ainsi un premier enjeu qui est le besoin de diversifier ce paysage.

1	2
3	4
5	6

- 1 Été 2023, Terré à sec de Doix-les-fontaines
- 2 «S'est noyé entres deux eaux» Champs de Priaies.
- 3 Vanne d'irrigation, Mauzé-sur-le-Mignon
- 4 Plaine de Priaies, fossé et ses dernières haies vives
- 5 Parcelle enfrichée depuis 25 ans en lisière de la forêt de Benon
- 6 3 mois après les débuts de travaux de la SEV n°2 de Priaies, nov. 2023



3 Enjeux // Vers qui dessert la ressource ?

Cette deuxième série montre une eau ambivalente qui dessert une économie touristique et agricole tout en se servant du paysage comme espace d'interaction. Associé à cette eau, la question qui m'interpelle est celle de savoir vers qui dessert la ressource en eau, mais aussi la ressource de la terre. En cela, le premier binôme de photos montre l'eau dessert la cime des arbres autant que la terre. Si cette eau invisible parfois, enterrée souvent, est révélée par des mots desservant notre eau potable que personne ne regarde réellement, mais essentielle à notre vie. Au contraire, cette eau peut aussi bien être le support de nos loisirs, en été un tourisme saisonnier vient profiter de la fraîcheur du marais. Ce marais reste en eau durant toute la saison, malgré les phénomènes de sécheresse au profit d'un support touristique mais au détriment d'une plaine alentour qui s'assèche.

L'eau des géants du paysage, je nomme géants, ces rares verticalités ponctuant ce territoire appellent notre regard ; énergétiques dessinées par des lignes à hautes tensions ou des éoliennes. Toujours cachée, l'eau ne se révèle pas aux yeux des habitants, elle doit être canalisée, purifiée, enterrée, mise à l'abri entourée de grands monticules de terre et de caméras.

L'eau, nous alimente doit être préservée des regards, et répondre constamment à notre demande. Ces deux dernières photos révèlent un sol fertile et irrigué où l'eau fait grandir ce géant, un arbre isolé dans la plaine ou au contraire cette terre préserve la précieuse eau d'irrigation au sein du monticule de terre qu'est la réserve. Certains géants sont invisibles, dissimulés dans cette horizon de plaine, d'autres géants productifs viennent s'immiscer dans le paysage pour répondre à une demande économique mondialisée.

Dans toutes ces photographies, l'absence de personnes humaines interroge. La sélection de photographie ne s'est pas faite en fonction de cela, mais révèle la particularité rurale de ce territoire. Les traces des passages humains parlent d'elles-mêmes sur ces photos. Les seules personnes que l'on observe sont celles en train de pêcher sur la Sèvre. La corrélation entre le tourisme du marais poitevin et son pourtour impacte la présence ou non de l'humain. Cette absence signe une identité du territoire, et en fait une partie de son ambivalence.

1	2
3	4
5	6

- 1 septembre 2023, Canopée en bord de Sèvre
- 2 Traces d'engin agricole, Parcelle à Priaires.
- 3 Plaque du réseau d'eau potable, Haut-Val-de-Sèvre
- 4 14 juillet, dans le marais mouillé Sur la Sèvre des pêcheurs
- 5 Parcelles en agro-foresterie, St-Hillaire-la-Pallud
- 6 Paysage de l'énergie, la réserve de substitution de Priaires, SEV n°2



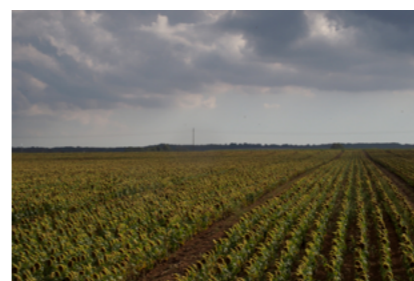
3 Enjeux // Une eau privatisée

Cette troisième série décline des deux précédentes, ce constat de privatisation est étonnement fortement présent sur le territoire. Les deux premières photographies prises à quelques kilomètres d'écart montre deux formes de l'eau, l'une telle une source où l'eau présente en quantité généreuse dans une mince tourbière, la seconde est une eau immobile enfermée autour d'un portail bleu piscine de la nouvelle réserve SEV n°17 sur lequel le panneau propriété privé est accroché. Dans les deux cas, ces terres appartiennent à des privés qui s'emparent de manières très différentes des usages de cette ressource. Le milieu de la tourbière reste plus ou moins protégé de l'impact humain, mais son eau est toutefois détournée à des fins d'irrigation. Au contraire l'eau de la nappe, qui reste la même que celle de la tourbière, est puisée abondamment pour remplir ces piscines dans lesquelles l'eau reste immobile et non une source vivante comme celle de la tourbière. Le sol est plein de ressources et la toponymie des lieux en donne l'exemple. Derrière une haie, ce qui était auparavant une prairie est devenu un champ de tournesols. Les plantes poussant sur cette terre avaient assez d'eau pour alimenter les animaux, sans l'irrigation l'agriculture ne peut être envisageable. Comme par nécessité l'enrouleur bleu ciel devient une obligation à la production de céréales, mais pour quelle destinée ?

Ces deux dernières photos mettent en échos ces trois constats un paysage simplifié d'un alignement de tournesols irrigué par l'eau sous surveillance d'une réserve de substitution. Ce dernier constat vient en rapport avec l'ambiance de tension qui règne sur le territoire. De l'absence d'interactions saines entre humains et vivants, les milieux de plus en plus déconnectés les uns aux autres, à l'image d'un marais desséché et d'un marais mouillé. L'impasse de dialogues et d'échanges est à l'image des barrières entourant les réserves, la ressource essentielle à tous est entre les mains de quelques-uns. Pour un droit du sol et de la ressource, tous les besoins des milieux et des vivants doivent être pris en compte pour un juste partage de la ressource en eau à différentes échelles, de l'amont à l'aval. Ces constats découlent d'enjeux globaux sur le territoire du bassin-versant de la Sèvre Niortaise, mais pouvant se dessiner à une échelle plus locale, de la plaine céréalière au fleuve de la Sèvre Niortaise. Le ciel et l'eau sont intimement reliés. Sur toutes ces photographies, la présence du ciel est plus ou moins marquante, tout comme la présence de cet élément sur le territoire. La plaine offre un ciel immense, dans le marais, ce ciel est caché. Cela me fait penser au parallèle de l'eau entre la plaine et le marais, sur la plaine l'eau est camouflée et invisible alors que dans le marais elle est partout.

1	2
3	4
5	6

- 1 Eau vive, Tourbière de Prin-Deyrançon
- 2 Portail de la réserve SEV°17, Mauzé-sur-le-Mignon
- 3 Panneau lieu-dit, marais mouillé à Sansais
- 4 Enrouleur d'irrigation dans les champs de tournesol, été 2022
- 5 Champs de Tournesol du haut de la réserve n°5 de Cram-Chaban
- 6 Réserve de substitution, SEV n°17, Mauzé-sur-le-Mignon, printemps 2023



3 Enjeux // De la réserve au marais



Photographie du fond d'une réserve démantelée n°1, Maison neuve, Cram Chaban



Photographie du fond d'un canal du marais desséché, aux franges de la baie de l'Aiguillon

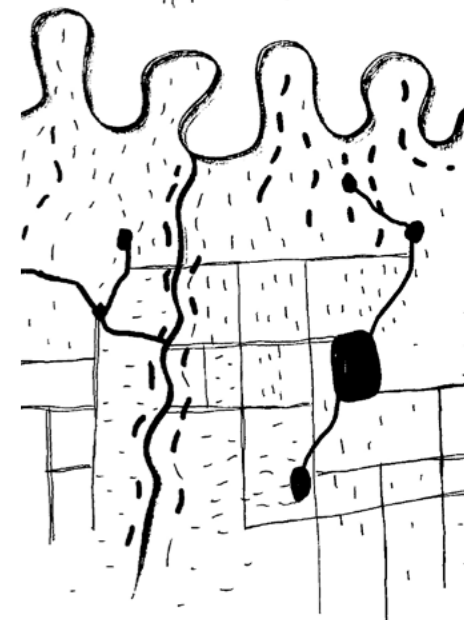
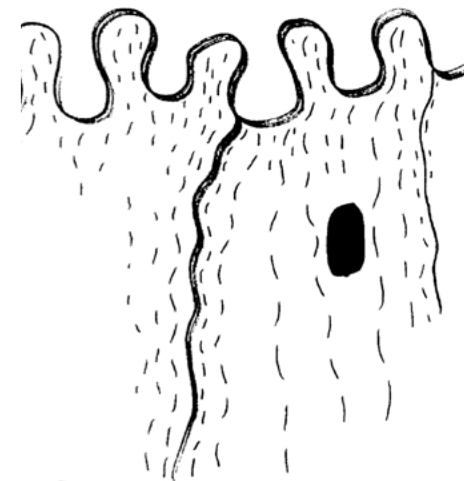
De ces constats photographiques, en découle trois enjeux de territoire, le besoin de diversifier un paysage simplifié, celui de partager l'eau comme une ressource commune afin d'apaiser les tensions. L'enjeu est donc de partir de l'objet bassin pour raconter un nouveau paysage irrigué.

Aujourd'hui, cet objet hermétique posé dans la plaine mérite d'être questionné, l'enjeu est donc d'y questionner sa forme, ses usages et le paysage qu'il crée. La question autour de cet objet est celle qu'il puisse irriguer le paysage dans lequel il s'inscrit, celui d'un bassin-versant. Pour répondre au premier constat, diversifier ce paysage d'openfields signifie épaissir des porosités, des lignes de désir ou de complexifier des franges.

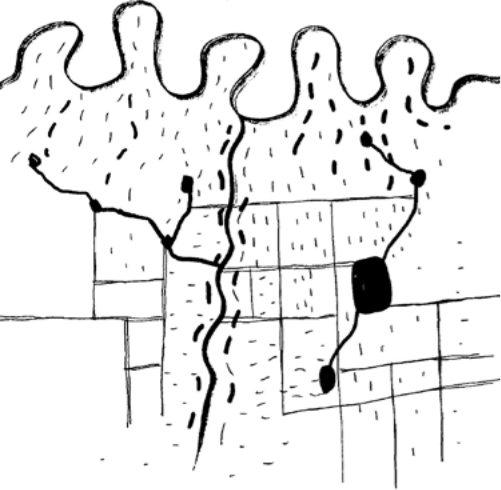
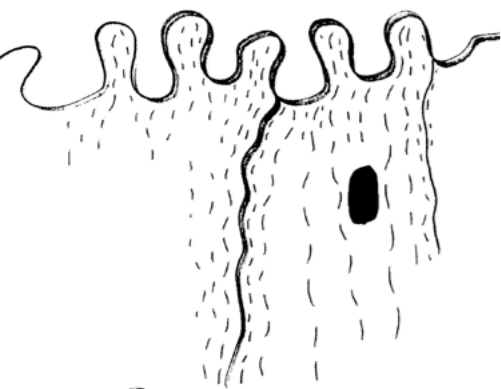
Par le second enjeu, le partage de la ressource remet en question des formes présentes qui pourraient être redessinées par la complexité hydraulique de ce territoire afin d'entrevoir de nouveaux dessins de cette ressource. Arroser ou consommer, le premier enjeu est celui de pouvoir cultiver un socle commun afin de nourrir un territoire tout en irriguant des milieux. L'enjeu n'est plus de consommer toute l'eau pour une seule et même

pratique, mais plutôt de la partager équitablement pour le vivant, les Hommes et l'agriculture. Cela va dans le sens d'apaiser des tensions persistantes ici ou ailleurs, autour d'un même risque, celui du manque d'eau. Dans un contexte de changement climatique, valoriser et révéler les liens établis ou oubliés avec la ressource en eau douce semble primordial pour comprendre les risques souvent déjà existants et persistants envers cette ressource.

Ces deux photos montrent des formes d'une eau qui manque. Elle nous révèle aussi ce besoin de s'appuyer sur un même et unique socle. Ce socle est celui du sol, la première photographie montre le sol d'une réserve démantelée où la terre craquelée permet de retenir un peu d'eau en son sein. Sur la seconde, il s'agit d'un sol d'un canal à sec près de l'anse de l'aiguillon. Ces deux photos furent prises à quelques jours d'intervalles, durant le mois d'août 2022. Si l'on regarde l'horizon de ces trois constats et enjeux, l'ouverture à la compréhension de l'eau comme un cycle paraît essentiel pour comprendre l'horizon des enjeux autour de ce bien commun au sein d'un paysage que l'on foule toutes et tous.



3 Enjeux



Diversifier un paysage simplifié

À l'image des motifs hydrauliques de la partie historique hydraulique, les différentes épaisseurs de tracés désignent les différentes importances des cours d'eau. Les traits plus épais désignent les rivières et les canaux, les plus fins des tracés de fossés, et les tracés en pointillés des réseaux secondaires ou des rigoles humides en temps pluvieux.

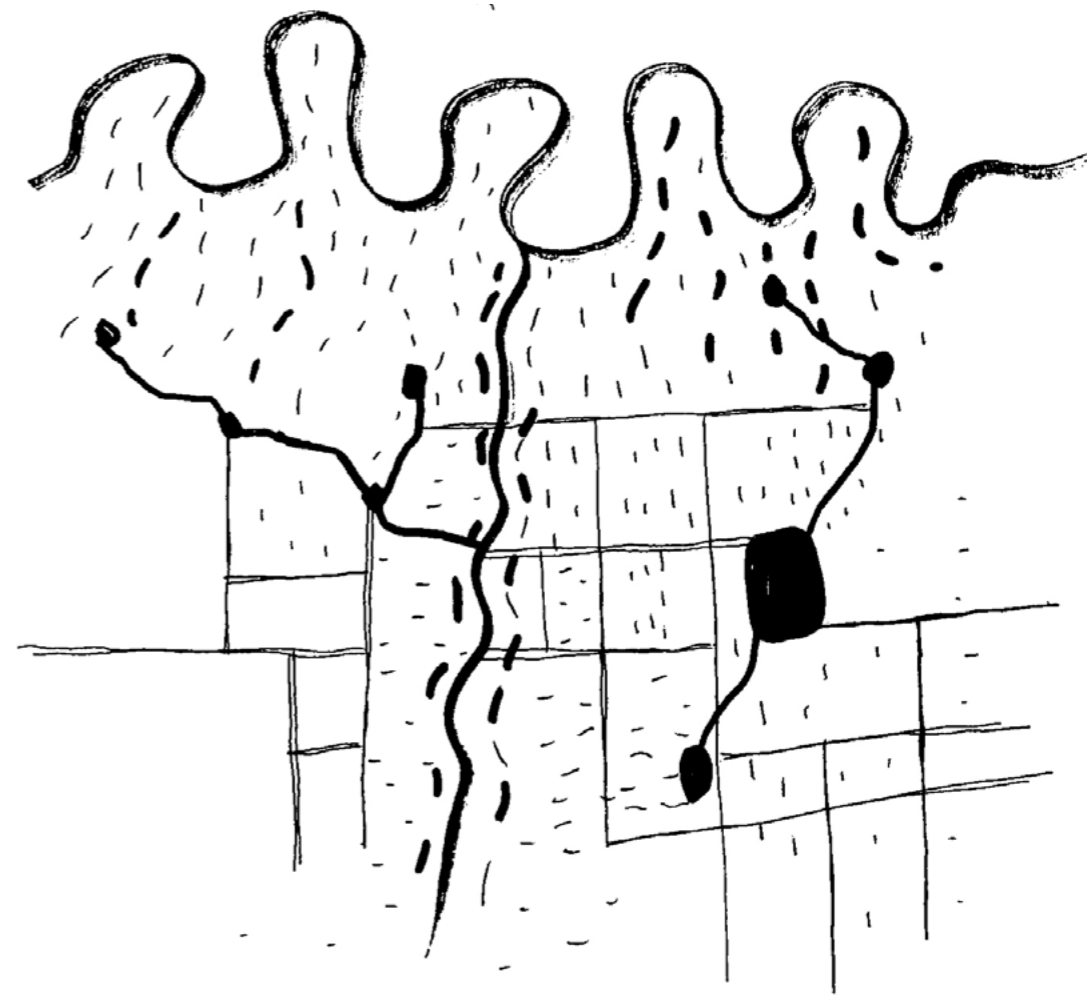
À partir de ces trois enjeux, je me saisis de cette représentation graphique pour essayer de dessiner de nouveaux motifs désirés d'après ces constats et enjeux révélés par ces photographies. Ces motifs dessinés à partir de trois enjeux, me permettent d'imaginer la suite des intentions de projet, comme des paysages rêvés. Diversifier un paysage de plaine montre ici que la réserve au cœur irrigue des parcelles plus fines par le support d'un réseau plus complexe de fossés permettant de déverser l'eau vers le canal principal puis le cours-d'eau.

Partager une ressource commune

Ce second motif imagine un réseau humide venant s'infiltrer par capillarité en profondeur vers la plaine. Le long des méandres et du canal, la densité de traits augmente pour rendre compte des variations hydriques entre les deux espaces. Cette évidence permet toutefois de comprendre plus ou moins les différences hydriques du sous-sol de ces deux entités, entre le marais mouillé et plaine, de l'amont à l'aval. Finalement, le sous-sol est le puits qui conditionne le partage de cette ressource, il faut donc appréhender les usages en fonction de cette réserve.

Apaiser les tensions

Enfin, ce dernier motif met en parallèle ces deux dernières réflexions. Finalement, si la cohérence est de mise entre ces deux enjeux, les tensions persistantes autour de l'objet de la bassine finissent par se diluer autour d'un paysage diversifié. Des réseaux irriguent des parcelles où les usages ne sont plus uniques. De moins grandes tailles, les prairies humides reprennent de l'ampleur, les ripisylves de l'épaisseur et permettent de maintenir lors d'une saison sèche une humidité plus importantes sur la plaine. Un chapelet de réserves se relie et trace des fossés pour irriguer certains champs. Ce premier dessin d'enjeux dresse le portrait d'un paysage de plaine irrigué et apaisé autour de l'objet de la bassine.





Janvier 2024, la réserve n°1 «Maison neuve», désarmé depuis le printemps maraîchin à Mauzé-sur-le-Mignon



Intentions & Scénarii //

Dé la réserve au paysage

À partir de l'échelle du grand territoire et du diagnostic, j'entrevois une échelle où atterrir pour dessiner le projet de paysage. Je vous invite à lire les parties qui suivront en s'appuyant sur la carte figurant au dos du carnet d'arpentage, sur la page de gauche.

Ce carnet d'arpentage me permet de porter un certain regard sur l'objet « bassine », le travail de diagnostic aussi. De l'objet « bassine », comment réconcilier le partage de l'eau dans un territoire sous tension, le long de la Sèvre niortaise. Pour répondre à cette problématique, il me faut partir de l'objet de la réserve pour parler du devenir de ce territoire. Cet objet fut le point d'accroche à ce territoire de marais, il est le point de départ de ces intentions de projet. À travers cet objet, j'envisage de dessiner trois scénarios afin de réfléchir au devenir de cet objet. Par cela, je me permets de réfléchir à l'ingénierie ou à la technique de cet objet qui est le point de départ de toutes les vives tensions et duquel divergent les avis vivement tranchés.

Cette carte présente le site pressenti pour le projet de paysage situé sur la plaine céréalière de Mauzé-sur-le-Mignon, à la limite des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Ce site est irrigué par la rivière du Mignon qui se jette à une dizaine de kilomètres dans la Sèvre et le marais mouillé. Outre la rivière, ce site est le lieu de tensions autour de huit « bassines » et de deux futures inscrites sur le protocole d'accord. Les toutes premières réserves construites autour des années 2010 sur la façade sud du marais sont au nombre de 5 entre La Laigne et Mauzé-sur-le-Mignon. Ces villages ont vu passer quelques manifestations s'opposant à ces projets, où deux d'entre elles ont été démantelées et les trois autres sont jugées par le tribunal de Bordeaux. La dernière appelée la « SEV N°17 » mise en service à l'hiver 2022 sur le lieu-dit « Fief nouveau » est sous surveillance par des caméras défendue par son enceinte de barbelés. À l'image de l'ambivalence du paysage de plaine associée à celui du marais, ces objets d'irrigation côtoient sur ce même territoire deux tourbières du marais poitevin et des prairies humides de marais communaux. La plaine du mignon m'offre l'opportunité de saisir la problématique des réserves par la question de l'objet, afin de l'ancrer dans ce paysage agricole par le lien amont-aval au sein du bassin-versant de la Sèvre Niortaise.

Au dos de cette carte, figurant à la fin du mémoire, est présenté un succinct récit de ma visite de ces réserves de substitution. À la manière d'un carnet d'arpentage, je trouve important de partager ma visite au sein de cette limite presque infranchissable de ces objets. Jusque-là, je n'avais pu accéder au site simplement qu'en y faisant le tour. Par le dessin, j'essaie de trouver le moyen de me saisir de cette expérience pour partager ma vision de ces objets. J'en révèle des détails liés à la végétation, aux sensations ou aux bruits, mais aussi des vues, perceptions ou des éléments techniques qui m'étaient jusqu'alors inconnus. Par ce carnet, j'essaie d'ouvrir un regard singulier, sans a priori sur ces objets qui prêtent tant d'attention et de tensions.

5 Scénariser // À l'échelle du grand paysage

L'eau guide l'évolution du territoire

Issus des trois enjeux révélés dans le dernier chapitre, ces trois verbes : diversifier, partager et apaiser la ressource commune qui est l'eau guident mes intentions de projet. À la source de ces cartes d'intentions qui suivront, l'eau dans le paysage est l'élément qui permet ces premières idées de projet de fin d'études, partir de cette ressource est inévitable pour dessiner les formes du paysage de la Sèvre niortaise de demain.

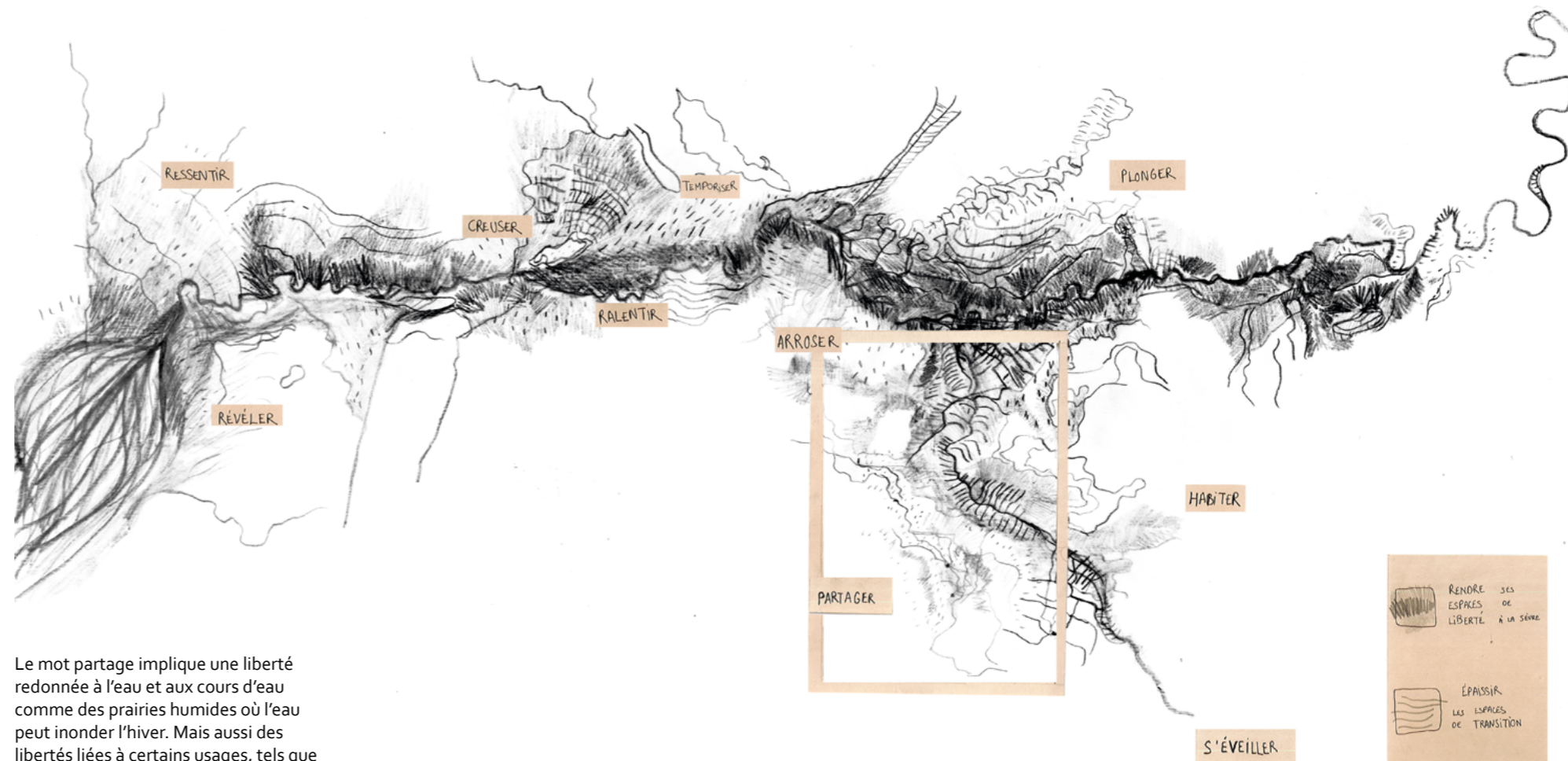
Dans un premier temps réfléchir à l'échelle du grand paysage me permet d'entrevoir une vision d'ensemble pour penser un nouveau maillage hydraulique au sein duquel la solidarité amont-aval est constituante des usages du territoire. De ces trois mots, habiter, s'éveiller et partager, l'eau prend différentes formes et permet le dessin du projet en pensant les liens entre l'amont, l'aval, les objets hydrauliques et tous les milieux habités par le et les vivants. Ces trois mots ne parlent pas d'eux-mêmes, mais se placent dans des contextes particuliers.

Le premier, habiter peut écrire le nouveau visage de la plaine et des réserves. La plaine est un lieu de passage pour aller voir l'océan ou le marais mouillé, elle est habitée par des usages agricoles constituants de ce paysage. Habiter par qui ? C'est vivre dans quel environnement et à qui est-il destiné ? La plaine rurale, cultivée et habitée par le conflit grandissant des réserves de substitution, abrite à la frange entre villages, marais humides, rivières et boisements, ces réserves qui

sont la source du conflit et irriguent un paysage productif. Afin d'apaiser des tensions, ces réserves permettent l'impulsion de « réhydrater » une nouvelle plaine cultivée et diversifiée dans ses écosystèmes. Habiter, par de nouveaux usages, peut faire écho au premier enjeu qui est celui d'une diversification du paysage. Ces objets à la source d'une culture intensive deviendraient la source d'une nouvelle manière de cultiver la plaine.

S'éveiller, vient du mot poitevin « l'évaïe », cette intention révèle d'une prise de conscience qui par le projet de paysage peut éveiller les cultures. Cette prise de conscience se place dans un changement de pratique agricole et de prendre soin de nos sols et de nos cours d'eau. Par ces verbes creuser et infiltrer, j'entends l'importance pour les rivières de retrouver leurs méandres, de planter des haies afin de limiter l'érosion ou d'avoir des zones dites « tampon ». Réveiller l'importance des zones humides telles que les tourbières aux yeux des habitants et usagers pour les préserver et garantir une diversité d'espaces de fraîcheur en saison sèche.

Éveiller notre prise de conscience sur le cycle de l'eau peut aider à appréhender le partage juste de l'eau comme un bien commun. La connaissance de ce cycle à l'échelle du bassin-versant permet non pas de réellement pouvoir quantifier le besoin en eau pour les habitants, la consommation agricole et de pouvoir garantir un taux d'humidité nécessaire à la vie et survie des écosystèmes, de la faune et de la flore du territoire.



Le mot partage implique une liberté redonnée à l'eau et aux cours d'eau comme des prairies humides où l'eau peut inonder l'hiver. Mais aussi des libertés liées à certains usages, tels que la baignade dans certaines rivières ou la promenade sur les talus des réserves de substitution qui permettra d'avoir des points de vue panoramas sur le grand territoire. Ce dernier point fait écho au dernier enjeu qui est celui d'apaiser, en réponse partielle à la problématique de privatisation de la ressource en eau.

5 Scénariser // À l'échelle de l'objet bassin
Plonger dans le système bassin, quels évolutions possible ?

1 // Si l'on se conforte dans le système des dites « Bassines »

Ce scénario est celui que l'on retrouve actuellement dans le paysage poitevin, ces objets sans forme ni connexion réfléchis avec l'espace dessert principalement une agriculture intensive envoyé par convois vers le port de la Pallice puis le monde par conteneurs. Elle temporise un accès à l'eau lors des saisons sèches et sécurise revenus et rendement pour quelque uns, tout en pompant des milliers de m3 d'eau dans les nappes en saison hivernale. Évidemment cela n'est pas une généralité mais le dessin de l'objet traduit d'une économie capitaliste et mondialisée qui se répercute par une forme simpliste de ces objets sur un paysage.

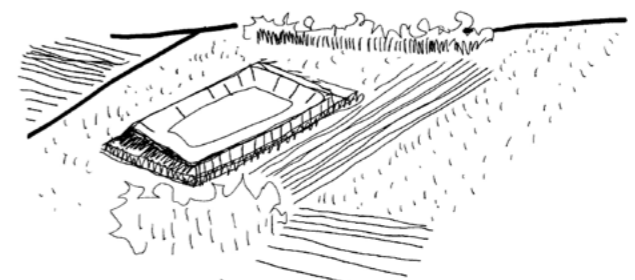
Ce scénario repose sur une agriculture pour nourrir le Monde mais son objet ne permettra pas de continuer dans ce système, à l'instar des réserves de substitution du sud de l'Espagne ou du Chili qui dans ces régions plus arides ont été, il y a 35 ans, de mettre en place ces solutions pour sécuriser une demande agricole mondiale.

Si l'on s'enlise dans ce système sans penser au lendemain, quel paysage allons-nous irriguer ? Ces schémas dessinent le futur de cette agriculture et l'impact imaginé suite au travail de diagnostique qui pourra se répercuter sur la plaine. Ce scénario bien qu'imaginer laisse entrevoir les limites d'un système, à l'échelle de l'objet.
Dans ce premier scénario, je vois

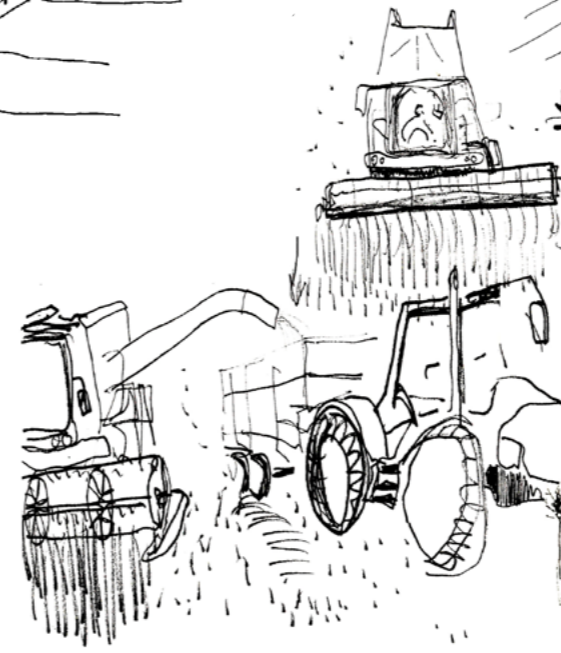
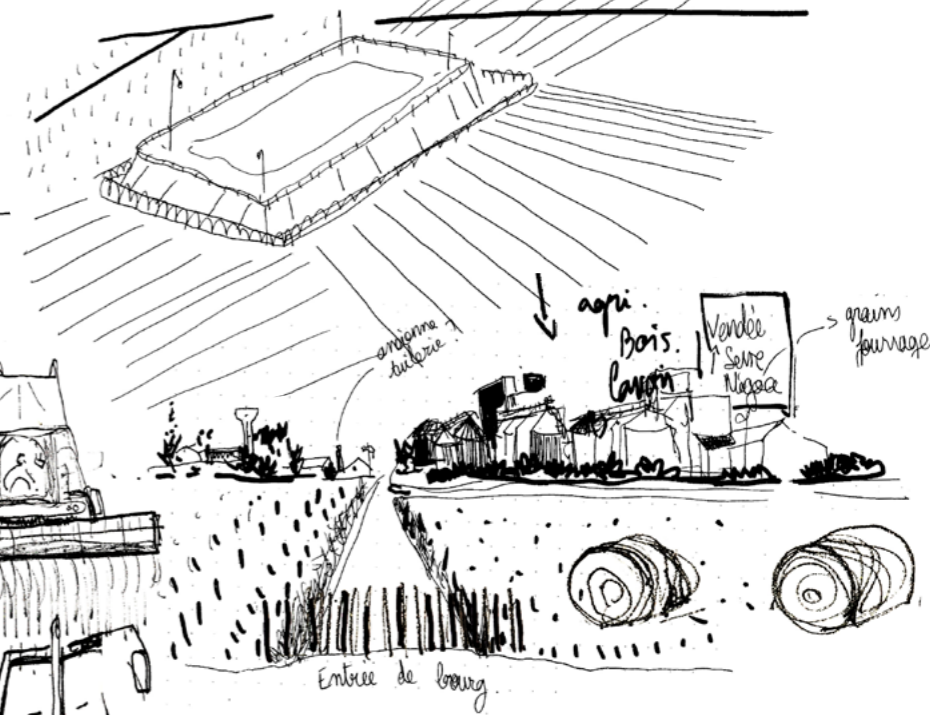
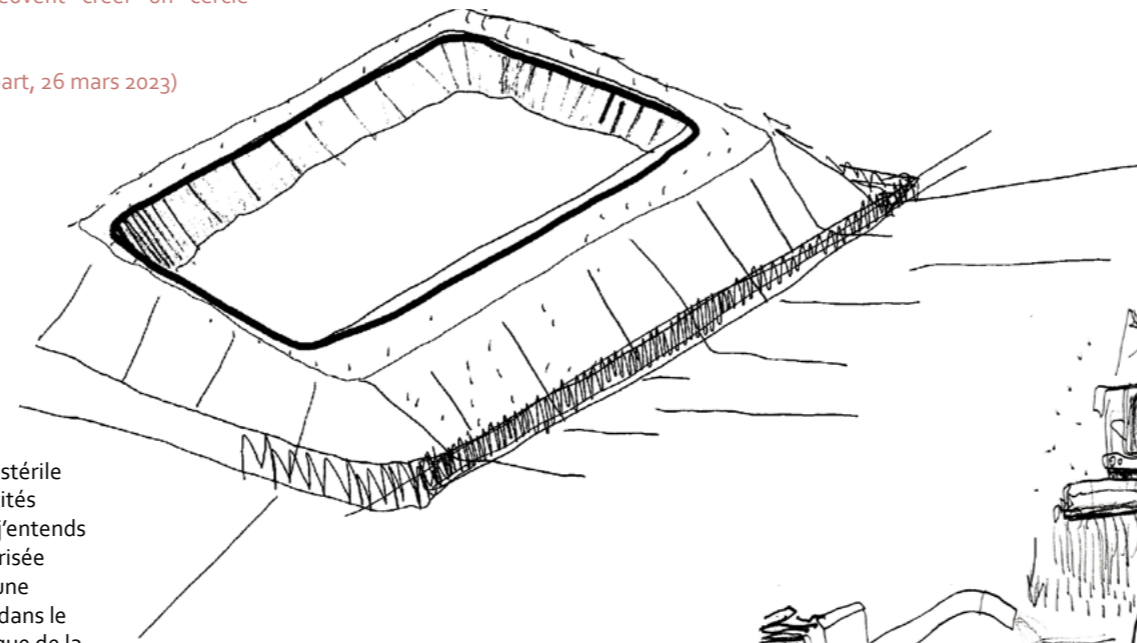
« Ces sécheresses d'origine humaine, observées dans les dernières décennies dans la péninsule ibérique et au Chili, proviennent d'une dépendance accrue aux infrastructures d'approvisionnement en eau, et peuvent créer un cercle vicieux. »

(Médiapart, 26 mars 2023)

la « bassin » comme un objet stérile au sein d'une multitudes d'entités paysagères. Du terme entité, j'entends la notion d'une réalité caractérisée par un ensemble homogène, une constituante formant un tout dans le paysage. Et cela est antinomique de la réserve perçue aujourd'hui, la réserve de Mauzé-sur-le-Mignon en est un exemple, et le protocole d'accord s'il se voit être appliqué ne va pas non plus en ce sens et image de nouveaux usages de cet objet. Le scénario suivant traduit un des pas pris par le protocole, celui d'intégrer l'objet au paysage.

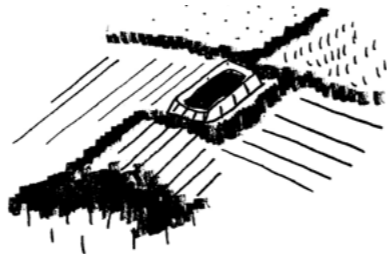


Les terres et les bâtiments sont consommés par le système agricole
Un système qui continue de grossir au sein d'un paysage surveillé



Entrée de bourg
maturité des grains

5 Scénariser // À l'échelle du grand paysage Plonger dans le système bassin, quels évolutions possible ?



2 // Si la réserve devient un pansement pour le paysage agricole

Ce second scénario est dessiné d'après des écrits notamment ceux du protocole d'accord et d'idées évoqués lors de mes différents entretiens. Dans ce scénario, le positionnement du protocole reste le même, les réserves continuent à se construire comme objets « pansement lorsque la ressource manque ». La forme de l'objet et ces dimensions ne sont pas remises en question, seul son intégration paysagère l'est. Ce scénario se situe toujours dans la caricature de l'objet, les haies l'entourant ou les boisements la juxtaposant deviennent des supports d'actions face à cet objet posé dans le paysage. Le mot pansement renvoie à l'idée d'une certaine sécurité face à la ressource en eau pour la dizaine d'année à venir, mais cela ne sera qu'une utopie face à la facilité de se raccrocher à un système devenu illusoire.

Ces schémas présentent des idées d'une infiltration du paysage pour cacher ou entourer l'objet. Ces idées prennent différentes formes, par exemple le remaillage des parcelles de haies bocagères ou la diversification des cultures sur la plaine commencent à entrer dans les pratiques d'agriculteurs liés ou pas au protocole. Ces réponses ne sont pas dénuées de sens, mais ne sont que des compensations répondant partiellement aux problématiques liées à l'objet et à son système hydraulique. Face aux questions d'évaporation, certaines solutions furent énoncées, mais ne vont pas plus loin que l'idée. La pose de panneaux solaires flottants a été émise,

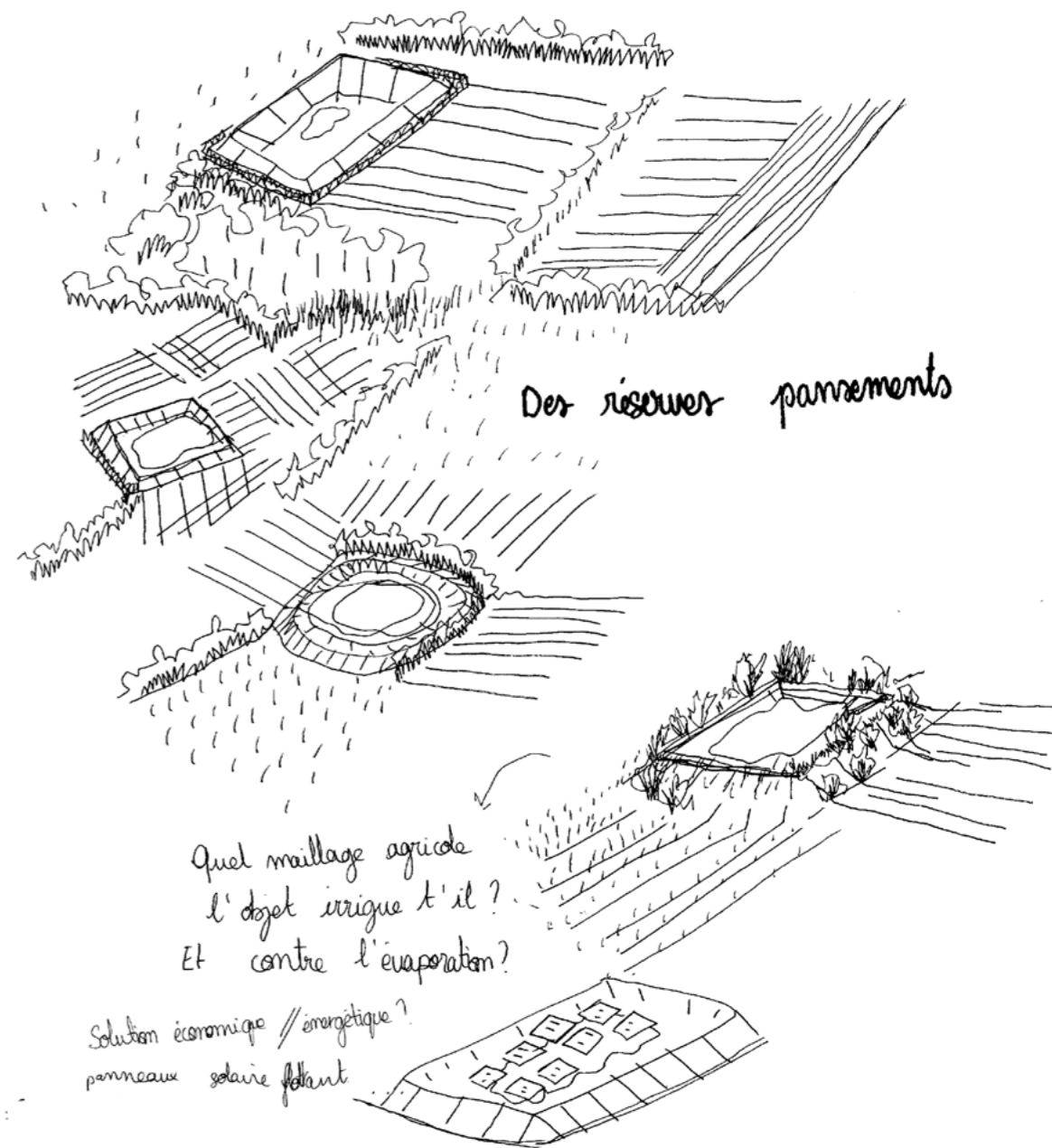
permettant la production d'une énergie renouvelable en même temps qu'une ombre émise par ces objets limitant ainsi l'évaporation.

Mais ces réponses n'offrent que peu de perspective face à la maintenance de l'objet dans le long terme au vu du climat de tension et au réchauffement du climat.

Dans ce scénario, la forme de l'objet n'est pas remise en cause, mais le système qu'il permet l'est déjà. Ces solutions de compensation présentées dans les protocoles commencent à être mises en place par les agriculteurs autour des nouvelles réserves construites. Mais l'ampleur des violentes tensions de 2023 met en émoi des problématiques où l'enjeu est plus grand, la question de la forme et des usages de ces objets est constamment controversée par les opposants. C'est en cela que j'entrevois le dernier scénario qui deviendra les prémices de ma réflexion de projet autour de l'objet. En contre-point à l'objet pansement, c'est à la réserve de venir irriguer ce paysage de plaine et non pas au paysage de modeler l'objet.

« Se poser la question de l'utilité réelle des bassines, qui consiste plutôt en une «rustine hydro-sociale» alimentant la culture du déni de l'urgence de changer de modèle de société, et où l'argent public bénéficie à un petit nombre au détriment de tous les autres. »

(Médiapart, 30 mars 2023)



→ La caricature de l'objet est conservée
Le végétal devient un pansement pour l'objet.

5 Scénariser // À l'échelle du grand paysage
Plonger dans le système bassin, quels évolutions possible ?

3 // SLa mutation de l'objet vers le paysage

Ce scénario idéal entrevoit de faire muter la forme de l'objet bassin. Je pars du principe que le besoin en eau pour cultiver, se nourrir, se rafraîchir et hydrater des milieux sera de plus en plus grand, et qu'il faudra adapter nos usages à cela. Mais l'objet déjà présent peut être un tremplin pour répondre aux besoins que l'on tire de ces réserves. L'objet est le socle du projet, il permet l'imagination dans une optique de faire avec nos ressources, de s'adapter face aux enjeux climatiques et de prendre soin du paysage qui est le socle du projet. Le conflit tourne autour de l'objet et non pas du paysage, ce conflit permet l'impulsion d'un projet de paysage. L'imaginaire lié à la réconciliation du partage de l'eau repose sur l'objet de la réserve deviendra et s'étirera dans le paysage.

Pour dessiner les évolutions de l'objet, je m'attache à certains éléments marquant de ces réserves relevé dans mon carnet d'arpentage mais aussi aux problématiques que posent ces éléments. Ce qui caractérise ces réserves sont leurs digues, l'équilibre déblai-remblais permet de contenir un volume souhaité, il s'agira de s'appuyer sur celles-ci afin de façonner de nouvelles merlons. Les formes qu'offrent ces buttes dans ce paysage de plaine offrent des vues uniques sur le paysage. Par ce modelage, l'objet se transforme et s'étire dans le paysage et permet d'offrir des espaces de transitions et de complémentarités avec les milieux qui forment le pourtour de

la réserve. Finalement le mot réserve deviendra plus adéquat à cette nouvelle forme. Cette nouvelle forme permettra sur son pourtour de préserver une certaine humidité en été et pourra aussi être inondée en hiver. Certaines réserves sont situées sur des courbes de niveaux et à quelques mètres de cours d'eau, épaissir les interactions permettra de lier les interactions fonctionnelles et naturelles entre les usages et les pratiques liées à l'eau.

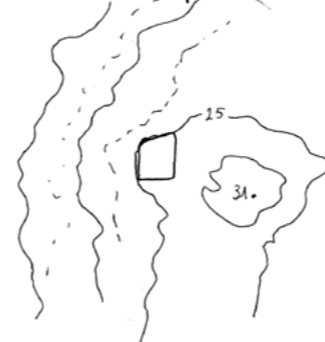
Dessiner la mutation de l'objet donne lieu à une continuité de franges plus ou moins humide qui sont pour certaines déjà en place, sans pour autant s'en substituer. J'imagine ces franges comme une mutation des réseaux d'eau souterrains et canalisés par de nouveaux fossés creuser, ne desserviront pas un linéaire aussi grand de réseaux, certains peuvent s'étendre à 2 kilomètres de la réserve, mais permettant en premier lieu d'épaissir ces bordures humides. La question de l'évaporation est liée à ces réseau humide, la profondeur des réserve sera de quelques mètres et non plus de plusieurs dizaines de mètres. Permettra de retenir plus longtemps

l'eau dans le temps, le sol est aussi un enjeu majeur pour retenir l'eau. Plus le sol est vivant et organique plus sa structure permet aussi une conservation d'humidité dans le sol. Ces épaisseurs et franges tampon autour de ces réserves peuvent devenir plus ou moins plantées, le choix des essences permettra aussi la filtration de l'eau qui s'écoulera en surface ou dans le sol. L'attention à la forme de l'objet, au sol, et à son système est nécessaire pour ne pas répondre de manière systématique et sans sensibilité liée au contexte de ces objets. Réfléchir aux nouvelles formes que l'on peut donner à l'objet « bassin » dépend de la situation géographique de chacune de ces réserves. C'est en cela que le projet de paysage prend forme et permet le parallèle entre le paysage et les usages.

Le site pressenti permet une pluralité de ces formes, certaines réserves sont aujourd'hui hors d'usage autour desquelles l'on peut entrevoir un nouveau partage de l'eau. La mutation de l'objet pourrait-il réconcilier le partage de l'eau sur la plaine jusqu'au marais ?



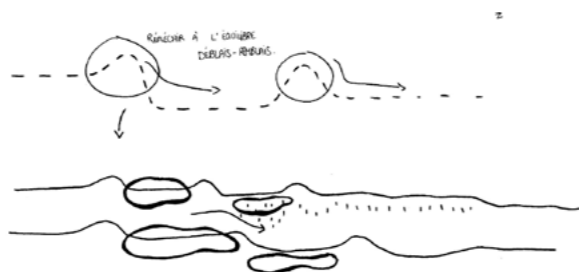
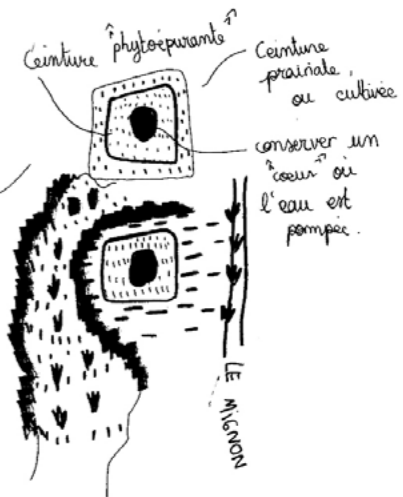
la réserve sur la plaine



À la manière d'une chaîne d'étangs...
Des végétations se mettent en place.



la réserve en bord du Mignon





5

Vers un scénario d'apaisement // Réintégrer le système eau au coeur du paysage

« Modeler son contour et ses profils (« bassine ») pour les ajuster à un site, voire à un récit plus étendu ; rechercher des systèmes d'imperméabilisation à partir de ressources naturelles ou de matériaux non-polluants pour éviter d'y dérouler de gigantesques surfaces bâchées ; piéger l'eau en amont dans des structures arborées et des sols vivants pour faciliter l'infiltration et la recharge des nappes, par des « paysages-éponges ».
(Alexis Pernet, Bassines ou réserves ?, printemps 2023)

Si réintégrer le système des réserves au cœur du paysage peut permettre un scénario d'apaisement, c'est aussi passer par la notion commune qui est celle du paysage. Cette dernière intention scénarisée de l'objet implique une nouvelle narration du paysage. Ce scénario ne pourra s'apaiser que si l'on y voit une reconsidération du partage de l'eau et des besoins pour tous les vivants. Le mot partage entraîne aussi un changement des pratiques usagères et culturelles liées à l'eau. Dans un premier temps, il s'agit de reconsidérer les pratiques agricoles, dire que ce dernier scénario peut faire évoluer le lien entre l'irrigation et les cultures. Qu'est-ce que l'agriculture produit comme paysage et à qui elle dessert ? Produire et consommer l'eau pour une alimentation locale sont une partie de la réponse.

La question de la culture liée à l'eau est aussi à prendre en compte, à qui profite cette ressource ? L'eau est rendue visible et les réserves situées à quelques dizaines de mètres les unes des autres sur le territoire forment une constellation liée les unes des autres par des réseaux aériens irriguant les cultures permettent de mettre en lumière la trajectoire de ces objets. Ces réseaux aériens rappellent l'existence d'anciens fossés ou de nouveaux canaux, mais la question est aussi liée à leur gestion. Alors, peut-être à l'image de la gestion des ouvrages hydrauliques dans le marais, ces réserves pourraient-elles aussi être issues d'une gestion publique et non plus entièrement privatisée ? Le projet sera le moment de questionner la mise en place de cette gestion et sa maintenance au fil des saisons. C'est à toutes les échelles que le projet se mettra en place, celle du réseau et de la canalisation à celle du terroir des réserves autour de la plaine du Mignon. La mutation de l'objet vers le paysage laissera entrevoir de nouvelles relations dans ce paysage de plaine.

5

Scénariser // de la plaine aux marais
Quels nouveaux visages pour les réserves du Mignon ?

La mutation de l'objet ne peut aller sans une mutation du paysage. Les réserves appartiennent au paysage de la plaine du Mignon qui est devenu un espace d'exploration. Outre ces réserves, ce territoire offre une constellation de milieux ressources pour ce projet, ces ressources peuvent être des espaces dits « tampon » permettant d'atténuer le transfert de contaminants agricoles ou conservant un taux d'humidité dans le sol en saison sèche, ces milieux sont des tourbières, comme celle de Prin-Deyrançon ou du Bourdet. En aval de la rivière du Mignon se trouvent des prairies humides conservant le titre de communaux, pouvant devenir des espaces de liberté pour le projet au sein desquels la gestion particulière de ces espaces permet l'impulsion de nouveaux usages ou de nouvelles manières de vivre l'eau par temps de sécheresse. Le marais mouillé situé en aval du Mignon, au nord-est du site, ne sera pas un espace de projet, mais me permettra d'appuyer et d'étendre l'importance de la solidarité entre la plaine et le marais. À l'instar de la grande carte d'intention à l'échelle du territoire, ce que le paysage impose en amont s'écoule vers l'aval. Le marais mouillé en sera le prolongement, l'expérience de découvrir une plaine humide et de trouver les effets qualitatifs sur l'eau par exemple ou dans notre rapport à celui-ci de manière plus grande et plus belle. Ainsi, d'autres espaces me semblent pertinents d'évoquer à cette échelle, en particulier le village de Mauzé-sur-le-Mignon qui de par la canalisation de la rivière du Mignon irrigue des jardins aujourd'hui encore cultivés. Ces usages autour de l'eau dans le village attiseront peut-être certains changements dans la manière de vivre l'ancienne plaine agricole qui l'entoure. La carte du territoire dessine de nouveaux réseaux, de nouvelles épaisseurs et découvre de nouveaux méandres à la rivière du Mignon. Sur la plaine, le pourtour humide des réserves prolonge et étend ces réseaux d'eau vers la plaine, les cultures ne sont plus irriguées, mais s'arrosent ponctuellement en saison sèche.

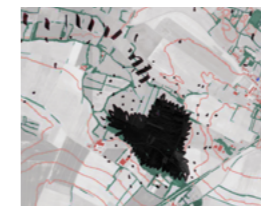
Ainsi, les pratiques liées à la saison changent et s'adaptent, certains mots communs, hier, deviendront de moins en moins employés, comme celui d'« irriguer ». Le projet vise à faire évoluer le regard que l'on porte ce paysage rural, au fil des saisons l'adaptation est de mise. L'attention portée au sol et la ressource commune qui est l'eau permet de faire évoluer les pratiques. La mutation de l'objet bassine au sein du paysage est l'opportunité de faire évoluer le paysage de la plaine. Le sentiment de Nature porté hier au marais mouillé à d'autant plus sa place pour évoquer le nouveau récit de la plaine cultivée.

Rivière du Mignon & Marais mouillé

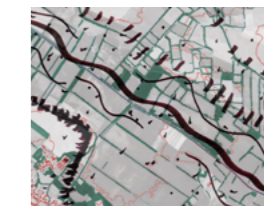
Carte d'intention à l'échelle du maillage de réserves présentes et à venir sur la plaine du Mignon



Mailler la plaine d'un réseau de fossés : Des fossés reliant les réserves entre elles, suivant les lignes de topographies.



Apaiser les franges des zones humides : tourbières et prairies humides constituent des réserves d'humidité à prendre soin.

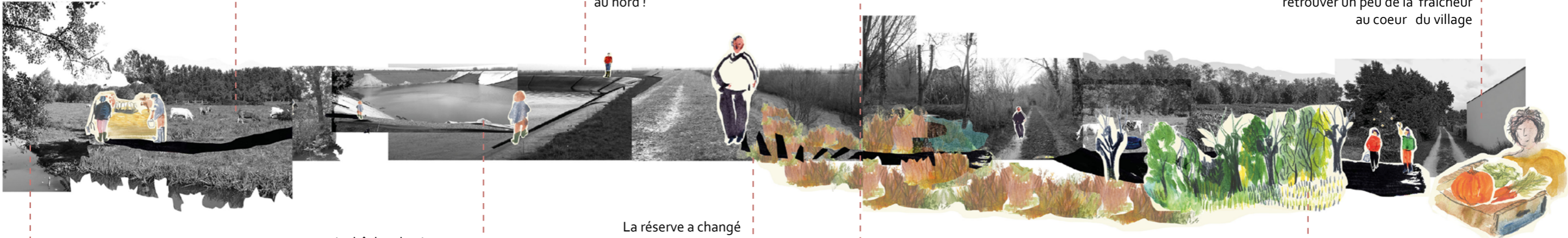


Renforcer les fonds de vallées : épaissir les franges et les limites entre milieux rivulaires ou forestier et agricoles.

Scénariser // de la plaine aux marais
Quels nouveaux visages pour les réserves du Mignon ?



Offrir une vue vers le grand paysage, il est rare de regarder de prendre de la hauteur en vivant sur la plaine. Les digues élevaient pour ces anciennes bassines nous réservent le droit de contempler le marais, là-bas au nord !



La bâche plastique sera complètement supprimée et remplacé par de l'argile ou autres matériaux locaux permettant d'avoir un effet imperméable



Matérialité du sol de la réserve

Des marais communaux, laisser paître les maraîchines et ouvrir un chemin permettant d'aller voir les différents objets hydrauliques du territoire. Du bief à la réserve, de nouveaux fossés accompagnés de haies vives offrent une transition douce vers la montée de la digue.

La réserve a changé de forme, la digue est plus douce et par effet de déversement irrigue les zones humides en contre bas. Les réseaux autrefois enterrés sont révélés et accompagnent le chemin engagé par le marais communal et la digue. De là-haut il est possible de regarder, observer le paysage.



Le chemin descend le talus, aux herbes hautes et flottantes pour se poursuivre dans son contre-fort humide, abrité du vent, les roseaux dansent et mouillent les pas des promeneurs aventureux

Ces haies sont accompagnées de nouveaux fossés, qui sont les réseaux qui irriguent ce paysage d'eau, de la réserve à la plaine. Les jardins potagers et familiaux des villages adjacents permettront eux aussi de bénéficier de l'eau de cette réserve, en irrigant les anciens canaux du village. L'occasion de retrouver un peu de la fraîcheur au coeur du village

Les haies ont été replantées le long des chemins, certaines des anciennes terres agricoles ont été cédées pour devenir des communaux. Ces terres sont donc toujours exploitées mais de manière extensives, en pâturage tournant ou par de nouvelles cultures destinées à alimenter une agriculture locale.

5

Nourrir le projet //

Aller chercher ailleurs m'aide à ouvrir les pistes de dessin pour ces réserves prospectives. Cette sélection d'image raconte différentes formes et plastiques d'objet ou d'espaces qui permettent de capter l'eau et de la retenir. Bien que l'eau est un fluide, en tout temps l'humain a cherché à la retenir pour cultiver ou simplement pour ses propres besoins primaires, le simple puit en est un exemple. Les sociétés ont innové et de part différentes techniques ont essayé d'améliorer au mieux la captation de l'eau. Bien que la nappe phréatique reste le meilleur endroit où elle reste stocker, l'impalpabilité et l'invisibilité de ce puit souterrain pousse l'extraction de l'eau de ces cavités afin de la conserver à ciel ouvert.

Ces objets prennent différentes formes et l'intérêt de ces quelques références permettent d'aiguiser les regards sur les matières que ces objets peuvent prendre. Enfin, j'ai aussi interrogé différentes manières de comprendre par l'expérience vécu de l'espace diverses manières d'interroger le manque d'eau dans l'espace public.

Puiser l'eau



Bassin des Aghlabides Kairouan, Tunisie

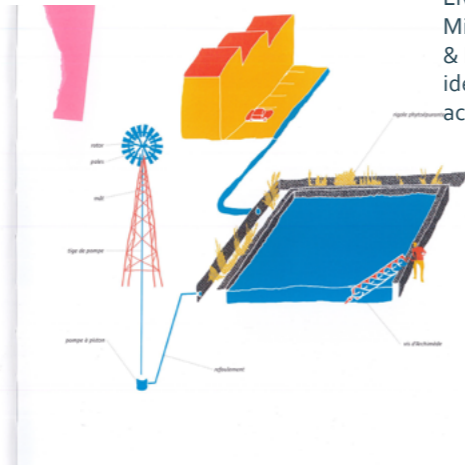


Photographie L.Perdue, CNRS Journal

Les qanâts

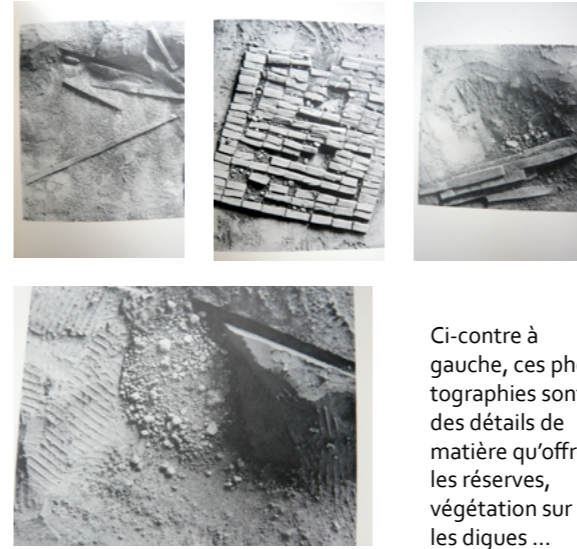
Exutoire de qanât daté du 1er av J-C, ensembles de galeries souterraines qui collectent l'eau des nappes phréatiques et la transportent par gravité vers un point d'intérêt domestique ou agricole.

«Combinée à une forte augmentation démographique, l'aridification a conduit les premières sociétés à construire des systèmes hydrauliques complexes et à plus grande échelle.»
(Léa DESPORTES, CNRS Journal, 11 novembre 2023)



Livre Jardin d'eau
Mireille GUIGNARD, Bruno Marmioli & l'Atelier de l'ours, *Jardins & eau*, «des idées pour économiser la ressource», actes sud Puca, 2018, p.28 et 29

De la matière à la forme



Ci-contre à gauche, ces photographies sont des détails de matière qu'offre les réserves, végétation sur les digues ...

Extrait du livre Jardins Élémentaires, Michel Desvignes, p. 41, 42, 43, 44, 45

Études en volume des éléments du jardin :

(Maquettes 10,5x10,5cm)

Labyrinthe conduisant l'eau et les alluvions // Dignes recevant les alluvions // Fossés modifiant le flux des matériaux.

Dans l'espace



Par le collectif Des ricochets sur les pavés & Ne rougissez pas

Projet artistique et participatif d'installation et de création d'œuvres plastiques. le long d'un tronçon de la Bièvre (94).

<https://des-ricochets-sur-les-paves.fr/mirages-par-le-collectif-ne-rougissez-pas/>

Au regard de la longue histoire de l'eau du Marais Poitevin, l'objet de la réserve se place dans la continuité historique de ces objets hydrauliques fabriquant une transition de paysages si particuliers et ambivalents qu'est ce du marais à la plaine. Pour ce projet, le paysage me donne l'opportunité de pouvoir questionner cet objet et de m'essayer à lui dessiner un nouveau visage. Quelle légitimité ai-je à parler de cet objet si controversé aujourd'hui ? Je réponds à cette question par un travail d'expérimentation et de recherche au sein du projet de paysage. Et par le biais de ce domaine, j'y perçois un levier s'attachant au principe du paysage comme celui d'un « commun ». Ainsi, j'évoque une remise en question de la forme de l'objet des réserves de substitution sur un paysage plus précis : celui de la plaine de la Sèvre Niortaise et du Mignon.

La plaine du Mignon, à la lisière du marais poitevin, est le lieu du projet. À cet endroit, j'entrevois plusieurs leviers institutionnels, humains, mais aussi conflictuels, pouvant donner place à une réflexion sur le devenir de ces objets « bassines » et du paysage qu'ils produisent. Ces objets sources de conflits donne l'occasion d'attiser une curiosité collective d'acteurs.

Cette curiosité, peut-elle aider à devenir un socle commun pour apaiser ces tensions du partage de l'eau par le biais d'un nouveau récit de paysage ?

Ce travail de fin d'études ne s'attache pas à essayer de trouver des solutions, mais plutôt des ouvertures de pensée sur la forme que ces objets impose au sein d'une multitude de milieux. Dans cette optique, j'essaie de mettre l'accent sur la question du manque d'eau. Par de nouveaux moyens de cultiver, de se nourrir et de regarder l'eau, ces réponses de projet permettront de mieux comprendre les enjeux qui se jouent sur ce paysage habité. Pour ce faire, je m'attache à conter un nouveau récit par le projet de paysage ce sera le point de départ. Les particularités dans la forme et l'ancrage de ces réserves dans le paysage me permettront de les rattacher à un ensemble, celui d'un paysage à irriguer.

Sur ce site, certaines réserves ont été « désarmées », sont hors d'usage et ont été jugées illégales en l'espace de moins d'une dizaine d'années ; l'État souhaite aujourd'hui effacer ces objets par le démantèlement, je décide de me positionner en contre-point de cette décision. Le besoin en eau sera d'autant plus grand à l'avenir, et leur coût de construction, qu'il soit énergétique et financier peut-être rentabilisé. L'argent public dépensé pour la mise en sécurité de ces ouvrages peut servir à concrétiser ces nouvelles formes et manières de faire lien entre la forme imposée par ces objets, l'eau et le paysage. Ce levier public pourrait devenir un point d'appui pour la transition vers de nouvelles manières de cultiver le sol, en prendre soin, mieux retenir l'eau et contribuer à offrir des espaces de fraîcheur, de détente aux habitants qui verront en la plaine, un nouvel « espace de nature et de détente », à la manière du marais poitevin aujourd'hui.

Ces réserves ne seront plus des objets, mais des entités formant un écosystème. Ces nouvelles formes dans le paysage seront le point de départ d'une nouvelle réflexion, en souvenir de ces objets les lignes des anciennes digues retraceront un nouveau circuit pour l'eau. « La forme qu'offre l'eau à ce paysage de plaine » est la solution face à la « forme qui contient l'eau de la plaine ». Par ce biais, il s'agit de défendre l'idée d'en finir avec la construction de nouvelles « bassines » voire « mégabassines ». C'est à l'échelle de la plaine que le projet aide à porter ce parti-pris. Des écosystèmes déjà existants sur ce site sont garants d'une certaine humidité en été, tourbières et marais en sont des exemples. Ils permettent de remettre l'eau en lien avec la solidarité amont-aval à l'échelle d'un ensemble de temporalités et d'appuyer un nouveau projet de paysage. Sur cette plaine, le projet s'accordera à regarder le changement du paysage au fil des saisons, de vivre l'évaie ou la sécheresse, le rythme des cultures ou des baignades, en faisant fi d'un paysage trop simplifié. Par le récit du projet de paysage, accompagner ces changements sur un temps long permet, je l'espère, de donner du corps à l'idée quelque peu militante d'imaginer une nouvelle forme à la réserve de demain.



À l'intérieur d'une réserve démantelée à l'automne 2012

Le ciel répond à
celle qui au repère.



Carnet d'arpentage
- Des réserves du Mignon

Annexes //
Carnet d'arpentage, de détails sur les Bassines

La nuit, l'horizon se confond à la limite brève de la tâche noire,
Pendant de la hauteur, pour essayer peu à peu
de comprendre ce qu'il se passe en dessous.

Réserve n°5 "Fief Leroy"

Le vent balaya les herbes,
tu brume sur le sommet
ma rappelle celui d'une dune.

Aux détails de texture,
celles des herbes flottantes de la digue,

J'ai la vague impression que je ne pourrai jamais
réellement comprendre ce qu'il se passe en dessous.
Pour l'instant, je me rapproche aux détails.

Réserve démantelée n°1 "Maisons neuves"



L'eau, bleu profond, s'agite par le vent. L'écume s'accumule.

Au creux de chaque creux intérieur de la
tranche usée, la grotte glisse

Libérant une terre sous calcaire
La terre se craquelle et laisse apparaître
des plantes. Détails d'un après

Romce
Achemille
Carotte sauvage
Cabaret des oiseaux

Emma LINA, 2024



Bibliographie //

- Protocole d'accord pour une agriculture durable dans le territoire du bassin Sèvre Niortaise – Mignon – 18 décembre 2018
- GIEC, 2018 : Résumé à l'intention des décideurs, Réchauffement planétaire de 1,5 °C, Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les trajectoires associées d'émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la parade mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté [Publié sous la direction de V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H. O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P.R. Shukla, A. Pirani, W. Moufouma-Okia, C. Péan, R. Pidcock, S. Connors, J. B. R. Matthews, Y. Chen, X. Zhou, M. I. Gomis, E. Lonnoy, T. Maycock, M. Tignor et T. Waterfield]. Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse, 32 p., 2018
- C. BARDAINE & A. PERNET, *Un paysage du renversement, des agriculteurs à l'école du sol*, édition du commun, 2019
- Laure CAILLOCE, «La guerre de l'eau aura-t-elle lieu ?», CNRS Journal, 14 décembre 2023
- Léa DESPORTES, «L'hydraulique, une histoire vieille de 9000 ans », entretien avec Louise Purdue, CNRS le journal, 11 novembre 2023
- Mireille GUIGNARD, Bruno Marmioli & l'Atelier de l'ours, *Jardins & eau*, «des idées pour économiser la ressource», actes sud Puca, 2018, p.28 et 29
- J. DENIS & David PONTILLE, *Le soin des choses, Politiques de la maintenance*, édition la découverte, Octobre 2022, p. 320
- Sylvain LAPOIX et Mathieu GÉNON, & Off Investigation, «Mégabassines : comment l'État a pris le parti des gros céréaliers», Reporterre, 17 janvier 2024,
- Anne LE STRAT, *Eau : l'état d'urgence*, Seuil Libelle, juin 2023
- MANIFESTE, *Osons les territoires !*, édition le Pommier, 2022
- Nicolas MARJAULT, *Bassines la guerre de l'eau*, édition Nouvelles sources, 2023
- Alexandre MONNIN, *Politiser le renoncement*, éditions divergences, mars 2023, pages 33
- Alexis PERNET, «Bassines ou réserves ? De l'approbre au projet commun, un nouvel objet paysager à considérer», *Eau*, numéro 42, Les carnets du paysage, revue de projet, d'art et d'écologie politique, Acte Sud école nationale supérieur de paysage, juin 2023, pages 11-21
- J. RIAUX, « Expertise partagée et concertation imprévue pour la gestion des sécheresses », *L'eau : un bien commun à composer*, *Cosmopolitiques*, n° 17, Éd. Apogée et Cosmopolitiques, Paris, p. 107-121, 2009
- M. SCHAFFNER, M. ROLLOT & F. GUERROUÉ, *Les veines de la Terre, une anthropologie des bassins-versants*, Wildproject / Anthologie, 2021
- F. TOURNADE & J-B BOUZILLÉ, «Déterminisme pédologique de la diversité végétale d'écosystèmes prairiaux du Marais Poitevin», Application à la définition d'une gestion agri-environnementale, études et gestion des sols, 1995, pages 57-72

Revue //

- Jean-Michel DEREK, «Histoire agitée des marais», *Marais*, n°15, Relief p.35 à 41
- C. QUINTARD, «Rage againsts the bassines», *Ces terres qui se défendent*, Socialter p.66 à 75
- Le Un Hebdo, *Une France sans eau*, n°412, 31 août 2022

Sitographie //

- <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/pnr-presentation>
- <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/historique-de-la-lutte/>
- <https://des-ricochets-sur-les-paves.fr/qui-sommes-nous/la-structure/>
- <https://www.drawinglabparis.com/castor-lamant-de-la-riviere/>
- Damien Coulais, Etablissement public du Marais Poitevin, *Atlas cartographique du Marais Poitevin*, édité en 2015
<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjSpfSm3bWEAxU1Q6QEHRwEDwQQF-noECBQQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.epmp-marais-poitevin.fr%2Fatl-atlas-marais-poitevin%2F&usg=AOvVaw2201X-3QhOXzSSmo-ZSguM8&opi=89978449>
- <http://www.coopdeleau79.com/les-reserves-d-eau.html>

Filmographie //

Podcasts //

- Sonia KRONLUND, «La guerre de l'eau a commencé», *La terre au carré*, émission de radio France Inter, 14 octobre 2022
- Emma HAZIZA pour Thinkerview, *Crise de l'eau, planète invivable ?*, 17 mai 2022
- Salomé TORRENT et Théo LEMOIRE, «No Bassaran» *la lutte contre les bassines dans les Deux-Sèvres*, Radio Parleur, 2020
- Mathieu VIDARD avec Florence Denier-Pasquier, Anne-Morwenn Pastier, Pascal Duforestel, «À qui profitent les mégabassines ?», *La Terre au carré*, émission de radio France Inter, 17 JANVIER 2024
- Patrick COLIN, P. DESENNE, *Apocalypse eau*, documentaire, 2019
- Dominique MARCHAIS, *La Rivière*, novembre 2023
- Fabien MAZZOCCO, *De l'eau jaillit le feu*, mai 2023

Remerciements //

À mes encadrants, Léa et Alexis,
Pour leurs conseils engagés et leur bienveillance.

Aux personnes rencontrées sur le terrain,
Pierre-Henri, Francky, Raphaël, Isabelle, Thierry, qui
m'ont accordé de leur temps pour me relater leur récit
sensible et sans artifice du territoire, autour d'un verre ou
dans une salle de traite.

À Évelyne et l'équipe du CAUE 79,
Pour leur soutien dans ce travail et leur aide précieuse

À Alexis Pernet, Sophie tabouret,
et à ceux qui ont suivi de loin ou de près ces recherches

À la promotion et à celle des blaireaux,
Pour l'entraide, les rires et l'amitié de ces belles cinq
dernières années.
Cafféchoc' pour les cafés & la sérigraphie aussi.
La Kangoo pour ces aventures de terrain et ses
nombreuses frayeurs.

À mes coloc' Valentine, Sarah & Mishka,
Pour leur présence quotidienne et chaleureuse.
À ma famille.

Et à vous, merci pour votre lecture



Les bords de Sèvre, marais mouillé, 14 juillet 2023

Ce mémoire de travail de fin d'études est l'objet concrétisant plusieurs mois de travail et de recherche, mais aussi l'objet ouvrant vers des perspectives de projet de paysage. J'ai découvert un pays de marais et d'eau en même temps que je cherchais à creuser le sujet du conflit autour des réserves de substitution. Ce travail de diplôme m'a amené à arpenter des lieux qui ne m'étaient pas familiers. Par cet inconnu, je me suis aussi autorisée à rêver et à essayer de tendre vers l'idée d'un lendemain apaisé où l'eau, source du conflit, irriguera de nouveaux paysages sur la plaine. L'écriture du mémoire n'offre pas de réponses, mais des perspectives fondées sur le récit que je construis de ce paysage palpable et ressenti. Sans la prétention de pointer du doigt quelques-uns, j'ai retracé les lignes et les trajectoires du conflit des dites « Mégabassines » sur le territoire de la Sèvre Niortaise, en m'appuyant sur son histoire, des récits d'acteurs et mes arpentages de terrain. C'est par l'entrée du paysage que je cherche à comprendre et à expérimenter. Quelle place prend alors le projet de paysage dans un sujet politique et conflictuel ?

Comment réconcilier le partage de l'eau au sein d'un territoire sous tension, le long de la Sèvre niortaise ? Ce mémoire répond à cette problématique à plusieurs échelles, celles de l'objet de la réserve comme celle de la plaine du Mignon irriguée par ces réserves. Elles dessineront les franges d'un récit de territoire à travers différentes temporalités et saisonnalités de la plaine au marais mouillé. Finalement, les nouvelles formes données à cet objet permettront de tisser de nouvelles manières de faire vivre de terres et d'eaux le paysage de la plaine.

TOME 1

Emma LAVAL



LA PRISE DE LA BASSINE